Les Canadiens: c'est fini!

2996

LE JOUR

ou nous serons maîtres chez nous

Vol. 1 — No 42 — 16 pages — Il a été tiré hier 45,860 exemplaires du JOUR — 20 cents — avril 1974

28-03-75 00107 1-H2X 3K6
RIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC DES PERIODIQUES
RECEPTION
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

Nos informations page 16

le vendredi 19

généralement ensoleillé

Farenheit	Celcius
Min.: 30	Min.: -1
Max.: 50	Max.: 10

Et les Postes perdent l'injonction

Dorval au ralenti

Un vice de forme "fatal"

par Pierre Bertrand

C'est dans l'euphorie que les quelque 350 postiers présents, hier, au Palais de Justice ont accueilli la décision du juge Claude Vallerand. Le juge a soutenu qu'il ne pouvait se prononcer sur la demande d'injonction contre le syndicat des postiers puisque celle-ci, juridiquement, n'a pas été présentée correctement par le ministère des Postes.

Le procureur du ministère des Postes, Me Gaspard Côté, a déclaré, à la suite du verdict du juge Vallerand, que ce n'était que "partie remise" tandis que l'avocat du syndicat des postiers, Me Paul Lesage, encaissait joyeusement les félicitations de tous les postiers présents.

La vice fatal

En droit, c'est un vice de procédure dans la demande d'injonction interlocutoire visant à forcer le retour au travail des postiers qui s'est révélé fatal pour le ministère des Postes.

Le débat procédural qui a conduit le juge Vallerand à débouter le ministère peut se résumer ainsi: l'avocat du syndicat des postiers a tout simplement fait remarquer au juge, dès le début de l'audience, qu'il ne pouvait statuer puisque rien, absolument rien, ne lui était demandé.

En effet, la demande d'injonction présentée hier, par le ministère des Postes était textuellement la même que celle accordée "provisoirement" le 10 avril dernier par le juge Ouimet.

Or, selon l'avocat des postiers, il devient juridiquement inconvenable que le juge Vallerand ait à se prononcer sur une "chose déjà jugée." Ainsi, en suivant ce raisonnement, on aboutissait pratiquement à la situation, qu'hier matin, le juge n'avait "rien" à juger.

Amender le "néant"

Constatant l'imbroglio, le procureur du ministère des Postes a demandé au juge d'amender l'ancienne demande d'injonction interlocutoire provisoire en biffant le mot provisoire en y modifiant les buts recherchés.

L'avocat des postiers rétorqua qu'on ne pouvait, en toute logique, "amender le néant"; sa théorie était qu'il fallait faire complètement abstraction de l'ancienne injonction puisqu'elle avait déjà fait l'objet d'un jugement. On n'amende donc pas ce qui n'existe pas.

Le juge Vallerand se retira vers 11 heures pour réfléchir sur l'argumentation entendue et revint trois heures plus tard pour déclarer qu'effectivement la demande d'injonction souffrait d'un vice de forme suffisant pour l'empêcher de se prononcer sur le fond.



(Photo Antoine Désilets)

Les pompiers d'aéroport sont en "journées d'étude". À Dorval, comme dans la très grande majorité des aéroports du Canada, des scènes comme celle-ci se répéteront toute la journée: par mesure de prudence, les compagnies d'aviation et la direction de l'aéroport ont décidé d'annuler la très grande majorité des envolées prévues.

(P.B.-C.) — Par terre, par mer et par eau, rien ne va plus depuis quelques jours. Les grèves s'intensifient, se poursuivent ou s'annoncent.

● Tous les grands aéroports du Canada ont limité leurs envolées, par mesure de prudence, les pompiers ayant décidé de tenir des "journées d'étude". À Dorval, ces "études" des propositions patronales ont commencé à 18 heures hier; la métropole rejoignait ainsi huit autres aéroports dont les pompiers avaient débrayé dans la journée.

Pendant ce temps, les contrôleurs aériens poursuivent leurs négociations avec le ministère des Transports. Ils doivent donner un avis de 48 heures avant de pouvoir faire la grève.

● Dans le secteur des Postes, les négociations ont repris hier soir, après avoir été interrompues dans la nuit de lundi à mardi. Quant à l'injonction prise par le ministère des Postes, ce n'en était pas une... selon le juge Vallerand qui a renvoyé les parties au règlement de leurs problèmes.

Les postiers continuent leur grève, forts de l'appui de tous les organismes syndicaux auxquels ils sont affiliés. Par ailleurs, les chômeurs et les assistés sociaux devraient recevoir leurs chèques d'allocation, comme prévu.

● Quant au ministre des Transports, M. Jean Marchand, il a annoncé que s'il le fallait, il aurait recours à la législation pour mettre fin aux grèves de son secteur.

Nos informations page 6

Le dollar canadien à son plus haut niveau depuis 15 ans

Le dollar canadien a atteint hier le plus haut niveau qu'il ait jamais eu depuis une quinzaine d'années par rapport au dollar américain.

Il a atteint à New York $1.0362.

le point du jour

Il fallait voir, hier, la grande salle 5-15 du Palais de Justice littéralement envahie par plus de 350 postiers venus assister à la demande d'injonction présentée contre eux par le ministère des Postes.

C'est fou ce que cela fait du bien de voir du monde, du vrai monde, venir constater comment procède la Justice.

En tout cas, le spectacle était de taille hier. En effet, les avocats ont joué à ce qu'il est convenu d'appeler le jeu de "l'avocasserie".

Ce jeu consiste à lancer, avec le plus beau style, un article du code de procédure civile que l'avocat adverse doit attraper, déshabiller, scruter, interpréter, modifier et retourner dans les trente secondes à son vis-à-vis.

S'il arrive que l'un des avocats n'en peut plus (la rapidité l'imagination faisant soudain défaut), il y a une règle du jeu (article 2 du code de procédure civile) qui lui permet de mettre fin au match en déclarant, avec toute la pompe nécessaire: "Il ne faut pas sacrifier les droits des parties sur l'autel de la procédure".

En réalité, ce comportement "avocassier" fut celui qui a été servi hier par l'avocat du ministère des Postes et celui du syndicat des postiers.

Bien sûr, les postiers, en particulier, ont pu se réjouir du résultat de cette querelle procédurale car elle a finalement joué en leur faveur.

On ne saurait leur reprocher cette réaction alors qu'on a si souvent l'impression, surtout dans un conflit du travail que les méandres des règles de la justice favorisent davantage les "puissants" que les "autres".

La victoire procédurale des postiers atténue quelque peu cette opinion mais il reste surtout à entendre ce que dira le juge lorsqu'il aura à statuer sur le fond d'une demande d'injonction présentée cette fois dans une forme acceptable.

Il ne faut toutefois pas préjuger de l'attitude du juge car on pourra m'accuser d'outrage au tribunal: un juge a dit l'autre jour qu'un journaliste qui couvre la scène judiciaire doit commencer par connaître les lois qui régissent son métier et notamment celle du mépris de cour.

Mais je dois tout de même manifester un certain contentement quand le "monde" vient assister à ce qu'on voit tous les jours dans l'enceinte d'un Palais de Justice.

Ces gens peuvent alors vérifier eux-mêmes que la comédie des avocats est souvent drôle à mourir. Mais surtout, pour ce qui concerne le fond du droit, ils sont à même de constater que si tous sont égaux devant la loi, la loi n'est pas nécessairement égale pour tous.

Pierre Bertrand

Fièvre électorale à Ottawa

par Gil Courtemanche

OTTAWA — La fièvre du printemps à Ottawa a un curieux nom: la fièvre électorale et ce curieux énervement qui s'empare des députés s'est accru hier avec l'arrivée de M. Trudeau qui revenait des Barbades, avec les déclarations du leader néo-démocrate M. David Lewis à Sept-Iles, ainsi qu'avec la multiplication des conflits qui confrontent le gouvernement.

M. Lewis a déclaré qu'il donnerait une chance à un gouvernement minoritaire s'il était élu. Il a ajouté que son parti devait repenser l'appui qu'il accordait aux libéraux. "Le NPD ne peut plus, a-t-il dit, soutenir la politique libérale en matière de concessions financières aux entreprises".

Chez les néo-démocrates, cette déclaration a provoqué un certain soulagement. Nombreux sont ceux qui parmi les membres du caucus sont de plus en plus mal à laise. Il leur semble évident qu'il n'y a plus rien à gagner de l'appui qu'ils accordent au gouvernement depuis le début de 1973. Quant à M. Lewis, il avait de plus en plus de difficultés à empêcher ses propres députés de le critiquer publiquement. Plusieurs néo-démocrates craignent que leurs dernières performances ne soient retenues contre eux dans plusieurs comtés où ils furent élus avec une bien mince avance sur les conservateurs. Il leur faut donc reprendre en main l'initiative des débats et c'est à cette tâche qu'ils vont s'employer avant la présentation du budget. Si M. Trudeau a raison lorsqu'il dit que le budget sera tellement fantastique que personne ne pourra en profiter pour voter la non-confiance, il serait peut-être avantageux pour l'Opposition de provoquer l'affrontement plus tôt. Les conservateurs sont de plus en plus enclins à forcer un vote sur les concessions fiscales aux compagnies qui furent le cheval de bataille de M. Turner. On sait que 60 députés peuvent signer une pétition et exiger que la loi soit étudiée à nouveau.

Cependant, la nouvelle procédure derrière laquelle le gouvernement se blottit confortablement depuis quelque temps pour empêcher la tenue des "jours de l'Opposition", ne rendra pas la tâche facile à ceux qui veulent précipiter un affrontement.

Du côté des conservateurs, (et même de certains néo-démocrates) on cherche des moyens de faire tomber le gouver- la tâche facile à ceux qui veulent précipiter un affrontement.

Pendant ce temps, un Trudeau maintenant reposé a tout le temps nécessaire pour préparer la stratégie du gouvernement et choisir le moment favorable pour déclencher des élections si tel est son désir. Les projets de loi actuellement à l'étude jouent contre l'Opposition parce qu'ils sont peu susceptibles de provoquer des débats de fond et se prêtent mal aux attaques virulentes auxquelles les députés aiment se livrer quelques semaines avant le déclenchement d'une élection. M. Trudeau a peut-être plus d'atout en mains qu'on ne le croit.

L'affaire Lacroix

Décision du juge, lundi

par Jacques Guay

La décision du juge Jean-Marc Roy dans l'affaire Lacroix sera rendue publique lundi prochain, aux Iles-de-la-Madeleine.

Le juge Roy doit décider si le député des Iles-de-la-Madeleine doit être ou non poursuivi pour méfait à la suite du faux enlèvement des Iles.

Rejoint hier soir, par LE JOUR, le juge Roy a déclaré qu'il prendra des dispositions spéciales pour que son jugement parvienne lundi prochain, le 22 avril, à la cour du Hâvre-Aubert.

Après avoir entendu le témoignage de l'agent Gaétan Gagnon, menacé de transfert dans le Grand-Nord la nuit des élections par le député Lacroix, le juge avait mis fin à sa pré-enquête le 3 avril en disant: "J'en ai assez entendu".

Il devait, alors faire parvenir son jugement par la poste le samedi 20 avril. Il l'enverra probablement porter aux Iles par un membre de la S.Q.

Par ailleurs le procureur du P.Q. des Iles, Me Robert Lemieux, a envoyé, hier, des notes écrites par autobus. Il lui reproche la façon dont il a tenu sa pré-enquête mais se dit confiant qu'il acceptera de poursuivre l'intimé Louis-Philippe Lacroix sous un ou plusieurs chefs d'accusation dont celui d'entrave à un agent dans l'exercice de ses fonctions

Nos informations, page 7

sommaire

Opinion	5
Vous avez la parole	4-5
Économie	8-9
Petites annonces	10
Informations internationales	12
Mots croisés	12
Vie et culture	13
Horaires spectacles	13
Horaires télévision	14
Sports	14-15-16

Pagnol est mort

Le cinéaste et écrivain français Marcel Pagnol est décédé hier à son domicile de Paris après une longue maladie. Ses descriptions savoureuses de Marseille et de ses habitants l'ont rendu célèbre à travers le monde. Il était âgé de 79 ans.

Nos informations page 13

justice

L'enquête sur l'incendie du chantier de la Baie James

• *Yvon Duhamel serait accusé ce matin*
• *Les témoins d'hier n'ont rien apporté*

par Pierre Bertrand

L'enquête sur les incendies survenus le 21 mars au chantier LG2 de la Baie James avait "invité" pour sa septième séance, tenue hier à Montréal, 7 témoins. 6 ont effectivement comparu et parmi lesquels 5 avaient déjà été identifiés par un témoin précédent comme ayant été vus le 21 mars se dirigeant vers un baraquement peu avant que celui-ci prenne feu.

Des témoignages entendus hier, on peut établir le bilan suivant: 2 personnes ont, à un certain moment de l'interrogatoire, refusé de poursuivre leur témoignage. Ce sont MM. Maurice Dupuis et Jean-Paul Pagé, tous deux "délégués de chantier" à la Baie James. Ils ont été condamnés hier par le commissaire Cyrille Delage à 8 jours de prison pour outrage au tribunal malgré l'objection soutenue par l'avocat des intéressés tendant à démontrer que le commissaire n'avait pas juridiction pour décréter une telle condamnation.

Il faut garder à la mémoire que, parallèlement à l'enquête sur les événements de la Baie James, Michel Proulx, l'avocat d'Yvon Duhamel et de tous les témoins d'hier, a présenté devant la cour Supérieure une requête (bref d'évocation ancillaire) dans le but de faire dire par un juge de cette cour si le commissaire aux incendies, Cyrille Delage, a juridiction pour prononcer des condamnations d'outrage au tribunal.

Le "bulldozer".

Maurice Dupuis et Jean-Paul Pagé ont tous deux refusé de répondre lorsque le procureur à l'enquête, Gérard Girouard, leur a posé la question suivante: "Avez-vous vu bouger un "buldozer" le 21 mars dernoer?" On se souvient que plusieurs témoins ont déjà affirmé devant l'enquête avoir vu Yvon Duhamel au volant du "bulldozer" et renversant des génératrices. Les deux témoins d'hier, manifestement pas solidarité pour Yvon Duhamel, ont refusé de répondre à la question du procureur mais, de la sorte, ont écopé de la sentence du commissaire.

Deux autres témoins, André Ouimet et Ghislain Lalonde, travailleurs au chantier LG2, ont déclaré pour leur part avoir vu "bouger le bulldozer" mais ne pas pouvoir identifier le conducteur.

Un cinquième témoin Yvon Roy a été interrogé mais il semble que le procureur se soit aperçu, après cinq minutes d'interrogatoire, qu'il y avait erreur sur la personne. En effet, c'était Yvan et non Yvon Roy qu'il avait voulu inviter à témoigner.

Le dernier témoin à comparaître, Valmore Robichaud, (on avait même pris la précaution de le mettre sous arrêt) n'a rien apporté de nouveau car il déclaré avoir dormi presque toute la journée du 21 mars dernier. A la suite de son témoignage, il a été libéré.

Yvon Duhamel

On ne s'attendait plus hier à ce que soit invité à nouveau l'agent d'affaires de la FTQ et témoin devenu plus qu'important dans l'incendie de la Baie James, Yvon Duhamel, puisque tout laissait croire que, ce matin, des accusations de méfait public et d'incendiat soient portées contre lui.

Quant à l'enquête sur la Baie James, elle est ajournée sine die mais on croit savoir que ses prochaines séances auront lieu dans le nord-ouest du Québec où se sont réfugiés certains témoins intéressants.



Téléphoto (PC)



Photo Michel Giroux

Côté et Gagnon au baseball

Les deux témoins qui ont fait la manchette des journaux par leurs révélations devant la commission d'enquête sur le crime organisé, René Gagnon et Jean-Jacques Côté, tentent d'oublier les interrogatoires en assistant hier, au parc Jarry à la partie disputée par les Expos.

Le baseball n'est sans doute pas du "sport organisé"!

Saint-Fabien

"Une couple de Français et de profs contestataires" — *le sous-ministre Champagne*

par Claude Grégoire

QUÉBEC — "Ce ne sont qu'une couple de français et de professeurs contestataires!" C'est ainsi que le sous-ministre adjoint au Tourisme, à la chasse et à la pêche, M. Roland Champagne, a décrit les 89 propriétaires de Saint-Fabien, menacés d'être expulsés de leur territoire à cause du projet du parc Bic.

"Le Jour" faisait état hier des griefs soulevés par le comité des citoyens de Saint-Fabien, près de Rimouski.

Or, le sous-ministre affirme, contrairement au président de l'organisme, M. Réal Morency, que seulement une trentaine de propriétaires ne sont pas prêts à quitter les lieux. Selon lui il ne restera pas plus qu'une vingtaine de "résistants" très bientôt.

Rejoint hier après-midi M. Morency a pour sa part réaffirmé que la majorité des propriétaires refusent de céder leur chalet ou leur maison, selon les cas. "On a au moins 63% des signatures contre l'expropriation, a-t-il soutenu. Quant aux autres, nous n'avons pas réussi à les rejoindre. Que le sous-ministre prouve ce qu'il avance quand il dit que seulement 30 propriétaires sont contre l'expropriation!"

De gré à gré

M. Champagne a déclaré hier que les propriétaires seront bientôt contactés un à un afin d'en arriver à une entente de gré à gré. Les arpenteurs doivent d'abord poursuivre leur évaluation des terrains.

Selon le sous-ministre, les offres devraient être faites au courant de l'été.

"S'ils n'acceptent pas les offres gouvernementales, le cas sera alors porté devant la Régie des services publics" a-t-il expliqué.

Aucun parc au Québec, a-t-il précisé, ne peut supporter de résidents permanents sur son territoire. La seule exception existe à l'Ile du Prince Edouard où les personnes de 60 ans et plus ont cette permission.

Pour le sous-ministre, il n'est pas question de boycotter un projet "qui regarde 300,000 personnes pour un petit groupe de 30 tout au plus". M. Champagne affirme que le consensus est loin d'être fait parmi les propriétaires eux-mêmes et que la chicane s'y est même installée.

M. Morency a pour sa part vigoureusement démenti ces affirmations.

Un "mauvais mot"

Le sous-ministre n'aime pas le mot "expropriation". "Les citoyens sont expropriés seulement quand ils refusent de vendre" a-t-il déclaré. "Dans ce cas précis, je ne vois aucun trouble pour la vingtaine qui va rester..."

Selon M. Champagne, le parc Bic comprend un territoire unique à certains points de vue. Ainsi, plusieurs chercheurs de tous les coins du monde viennent étudier sa flore. Plusieurs de ses plantes seraient en effet exclusives.

La colonie de vacances sera sauvegardée et des sentiers de nature seront aménagés. Il n'est cependant pas question de garder les propriétaires sur les lieux.

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486
SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION
PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10¢	la copie
4	9¢	
5-10	8¢	
11-16 (copies du même original)	7¢	
17-30	6¢	
31-49	5¢	
50-70	4¢	

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

Québec

Grève ou pas, la fête du 1er mai aura lieu

(C.G) — Grève générale ou pas la fête des travailleurs, le premier mai, ne passera pas inaperçue à Québec. Des autobus ont déjà été nolisés dans les régions périphériques afin que la population puisse venir fêter dans vieille capitale.

Le Petit Colisée sera le site d'une grande fête populaire cette journée-là. Un porte-parole du front commun inter-syndical Mlle Thérèse Montpas, de la CSN, a révélé hier qu'elle s'attendait à ce qu'on manifeste partout dans les rues.

Selon elle, l'idée de la grève le premier mai fait son chemin. La possibilité de décréter le débrayage générale pour la fête des travailleurs sera discutée au cours des cinq colloques qui se tiendront demain à Saint-Georges Ouest, à la Malbaie, à Montmagny, à Donnacona et à Québec.

Il appartiendra toutefois à chaque syndicat de décider de faire ou non la grève en vue de protester contre l'inflation. L'année dernière, quelque 3,000 personnes avaient participé à la fête des travailleurs à Québec.

D'autre part, l'organisation des colloques inter-syndicaux se poursuit. Mlle Montpas a annoncé que des garderies seront disponibles à Québec. Les parents pourront envoyer leurs enfants de moins de six ans à la Garderie Saint-Jean Baptiste au 485 rue Saint-Jean tandis que les enfants âgés de plus de six ans pourront être gardés sur les lieux par les Garderies populaires de Québec à l'école Wilbrod-Bhérer.

Les centrales ont réussi à organiser pour le colloque de Québec un diner communautaire.

Chicoutimi

Gérard Arguin, recteur de l'université

M. Gérard Arguin vient d'être nommé au poste de recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi. M. Arguin, qui entre en fonction immédiatement, avait été nommé en juin 1973, coordonnateur des programmes de premier cycle à l'Université du Québec, poste qu'il a occupé jusqu'à ce jour.

Il est détenteur d'une maîtrise en philosophie de l'Université d'Ottawa (1950), d'une maîtrise en Sciences sociales de l'Université de Chicago (1964) et d'un doctorat en Science administrative de l'Université de Paris (1971).

M. Arguin a été directeur des services pédagogiques au CEGEP de Jonquière en 1969-70 et adjoint au vice-président à l'enseignement à l'université du Québec de 1970 à 1973. Il est membre de plusieurs corporations professionnelles et auteur de plusieurs publications.

Journaux

Péladeau dans le Nord-ouest

Québécor et Pierre Péladeau continuent à étendrent leurs ramifications un peu partout au Québec: ils viennent de conclure une entente pour se porter acquéreur de "l'Écho abitibien Ltée" qui publie un hebdomadaire dans le nord-ouest, "l'Écho", comprenant cinq éditions régionales dont le tirage combiné est de 12,500 exemplaires. "L'Écho abitibien" publie également un hebdomadaire de langue anglaise, "The Val d'Or Star".

Une entente a aussi été conclue en vue de l'acquisition de l'Imprimerie Lebonfon Ltée qui imprime les publications de l'Écho, en plus d'effectuer de nombreux travaux commerciaux.

M. Pierre Péladeau, président de Québécor, a déclaré qu'aucun changement ne serait apporté aux publications, qu'elles conserveraient leur autonomie et que le caractère abitibien des journaux continuerait à prévaloir.

Québécor Inc. publie déjà deux quotidiens, huit hebdomadaires populaires, trois hebdos régionaux, une revue de langue française distribuée à travers le Québec et l'Europe, et trois magazines américains.

Valleyfield

Le centre hospitalier prend de l'expansion

Le Centre hospitalier de Valleyfield entreprendra sous peu des travaux d'expansion et de modernisation évalués à quelque $10 millions. C'est ce que vient d'annoncer le ministre des Affaires sociales, M. Claude-E. Forget.

Le nombre de lits de ce Centre hospitalier passera de 168 à 343. L'aménagement d'un bloc de services permettra d'y prodiguer des soins de courte durée pour malades physiques et psychiatriques, ainsi que des soins intensifs et d'urgence. La spécialisation en chirurgie mineure et en obstétrique est maintenue.

Le projet d'expansion prévoit, de plus, l'intégration d'un département de santé communautaire à l'établissement. Ce département, unique dans la région, se chargera d'élaborer des programmes de médecine préventive, eu égard aux besoins du secteur desservi. Le Centre hospitalier de Valleyfield, le seul à vocation spécialisée de la région, devrait donc être désormais en mesure de jouer un rôle important dans la réorganisation des services de santé et services sociaux au Québec.

Le ministre des Affaires sociales a précisé que les travaux débuteront sous peu et s'échelonneront sur une période de trois ans.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoint: Bruno Dostie
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux.
Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation et affaires sociales: Marie Vallée.
Marcelle Bourque
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne.
Gisèle Tremblay.
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Information générale: Pierre Tanguay.
Justice: Pierre Bertrand
Sports: Jean-Pierre Fournier, Alain Gerbier.
Christian Nobert.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger
Francine Tremblay Robert Pépin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney.

LE JOUR

Rêve ou projet d'urbanistes...

Plus d'autos, du monde, de l'air et des arbres sur "la Catherine"

par Pierre Tanguay

"Nous voulons faire de la rue Ste-Catherine, la plus grande artère commerçiale en Amérique". Le projet exposé par le responsable des relations extérieures de la firme d'architectes "Bland/Lemoyne/Shine/Lacroix" est assez ambitieux comme le laisse entendre cette déclaration.

Nouveau centre-ville

Le projet prévoit la fermeture de la rue Ste-Catherine à la circulation automobile, de la rue Atwater dans l'ouest à la rue Amherst dans l'est, soit une distance de 2.6 milles. Sur cette distance les trottoirs seraient élargis de façon à ne laisser au centre de la rue qu'un espace permettant aux autobus de circuler dans les deux sens. Les transports en commun seraient les seuls habilités à circuler sur Ste-Catherine.

Un tel changement de vocation de la rue Ste-Catherine obligerait à modifier sensiblement la circulation automobile dans le centre-ville. Il faudrait créer une nouvelle voie parallèle à Ste-Catherine. Les architectes prévoyaient utiliser l'axe Tupper-Cathcart-Ontario. Ceci entrainerait des expropriations car ces rues ne sont pas présentement reliées entre elles. Comme la rue Ste-Catherine monopolise actuellement 15% de la circulation ouest-est, les rues parallèles comme de Maisonneuve devraient absorber une telle surcharge de trafic.

Rêve et réalité

Ceci n'est toutefois qu'un projet, rien de plus. Ces architectes ont de leur propre chef procéder à l'élaboration de l'étude. Ils ont ensuite contacté les grandes compagnies et institutions qui se trouvent sur Ste-Catherine de même que les autorités municipales. Les réponses semblent enthousiastes au premier coup d'oeil mais personne n'est allé plus loin que l'accusé de réception classique.

Le mail Mont-Royal

Comme le rappelle le chef du service de planification urbaine de la C.U.M., M. Aimé Désautels, une tentative semblable sur le plateau Mont-Royal a lamentablement échoué il y a quelques années à cause du manque d'intérêt des commerçants, du public et de la ville de Montréal.

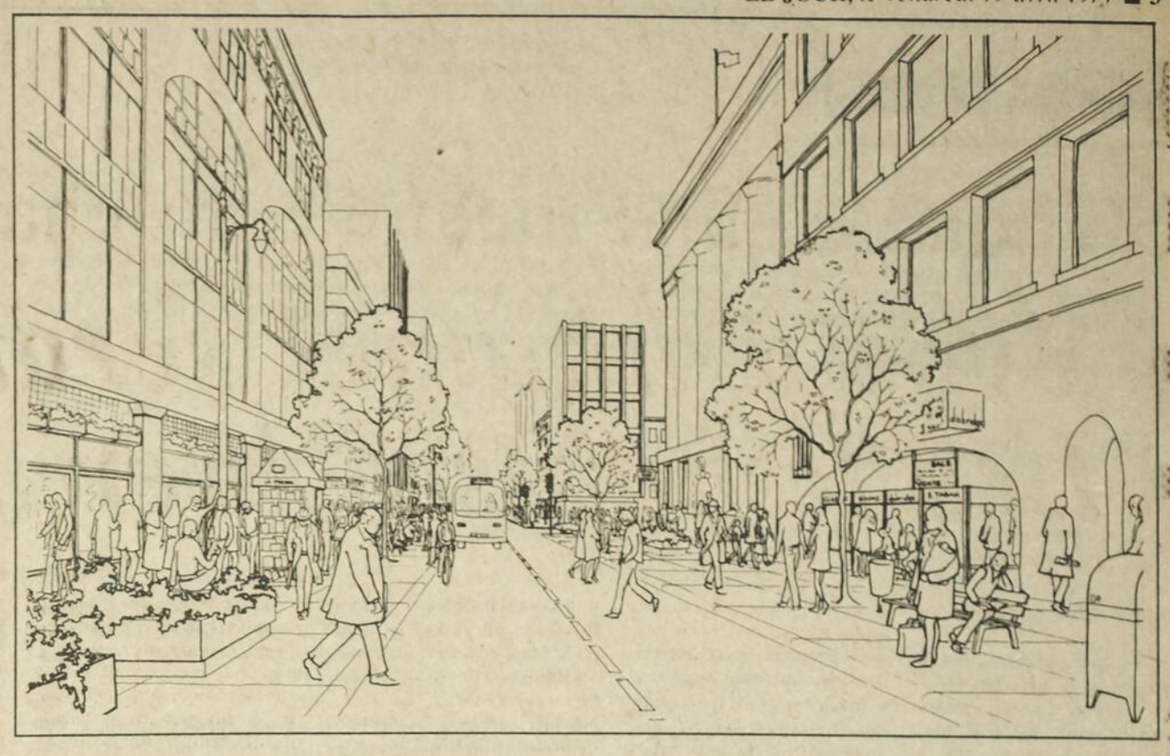
Selon la déclaration des architectes présents à la conférence de presse d'hier, il n'est pas question de se livrer à des essais, il faut que la Ville accepte le projet comme il est. Donc, si on garde en mémoire la malheureuse expérience du plateau Mont-Royal, la Ville coure un grand risque, surtout qu'elle devrait en assumer la réalisation et le financement.

Les petits commerçants

De l'avis même du représentant de la firme "Bland/Lemoyne/Shine/Lacroix la réalisation d'un tel projet signifierait à moyen terme la mort du petit commerce sur Ste-Catherine et son remplacement par des grands magasins tels Eaton etc...

Nouveaux problèmes

Ce projet aurait été conçu pour résoudre le problème du dépérissement du centre-ville, causé selon les architectes par une présence trop forte d'automobiles dans ce secteur. Etrangement, ils proposent d'augmenter la superficie destinée au stationnement dans le centre-ville. Ce qui aurait pour effet, d'attirer davantage les automobilistes. On règlerait peut-être le problème de la Catherine mais on déplacerait la source du mal un peu plus haut.



Loto olympique

"Il est pesant le million"

(par P.T.) — "Moi si je gagnais la loterie, je sais ce que je ferais..." Et vlan! toute une liste de projets d'achat et de dépenses diverses qui vous tombent dessus.

Pourtant il y a loin entre le si et la réalité. C'est ce dont il a été possible de se rendre compte hier, à la remise des chèques, aux gagnants de la Loterie olympique.

Des gens sérieux

À peu près tous les gagnants sauf exception sont des salariés moyens, qui ont été pris par surprise à ce brusque gain de fortune. Ils n'ont pas de plans établis pour disposer de leur argent. Les neufs gagnantes du million ont nommé leur gérant de Caisse populaire administrateur du plein montant. Elles entendent bien, toutes, ne pas dilapider une telle somme et c'est pourquoi mis à part quelques projets de voyage pour l'été qui vient, elles ne semblaient pas vouloir se payer autre chose que la sécurité.

Floride

De tous les gagnants présents aucun n'a manifesté le désir ou l'envie de quitter son travail définitivement. Il y a bien Mlle Fauvelle d'Ottawa qui est partie en vitesse pour la Floride immédiatement après avoir touché son chèque. Il y a bien la famille Brooks de Guelph en Ontario qui part demain pour un mois en Floride également.

Mais dans l'ensemble les gagnants répétaient à tout le monde que leur vie n'était pas changée par ce gain inespéré.

Projets immédiats

M. Brooks, gagnant du prix de $500,000, Ontarien dans la cinquantaine, qui est cadre à la "Canadian General Electric" prend la chose assez fraichement. À la question lui demandant si une telle somme lui permettrait de réaliser de vieux rêves de famille, M. Brooks a répondu: "Bien sûr, il y a mes filles qui veulent remplacer les vieilles lampes dans la télévision.

Au Reine-Elizabeth, les barmans surveillant la scène se sont dit peu étonnés de la réaction de sagesse des gagnants. Eux qui sont habitués d'entendre les projets les plus farfelus, ont trouvé tout-à-fait normal que des gens qui ont de l'argent en main laissent de côté les "châteaux en Espagne".



photo: Antoine Desilets

"Dépêchez-vous, il commence à être pesant le million" s'est exclamée une des neuf gagnantes du prix de $1 million, de la Loterie olympique. Elles tiennent dans leurs mains une reproduction sur bois du fameux chèque.

au jour le jour

● 14h
M. Jérôme Choquette assiste à un Conseil consultatif de la Justice, au Palais de Justice.

● 20h
Assemblée publique de l'Association des accidents du travail, à la salle des Chevaliers de Colomb, 1990 est rue Ste-Catherine.

Ouverture officielle du centre d'accueil Franc Bord (Maison Notre-Dame de Laval Inc.) sous le patronage de l'honorable Claude E. Forget, au 310 Boul. Cartier à ville de Laval.

Colloque sur la situation actuelle de répression en Haïti, avec montage audio-visuel, au Carrefour International, 5059 rue Saint-Denis.

16e congrès annuel du Conseil central des Syndicats Nationaux de Montréal (CSN), au sous-sol de l'église St'Edouard, 425 rue Beaubien est.

Expo-sciences de Montréal à la polyvalente Anjou, 8205 rue Fontenau, à ville d'Anjou.

Jusqu'au 28 avril, "Hobby Canada", à la Place Bonaventure.

Jusqu'au 12 mai, au Jardin Botanique de Montréal, exposition florale ayant pour thème la Haute-Volta.

L'accalmie sur le front linguistique

Le guerrier n'a pas lâché, il se repose...

Une analyse de
Paule Beaugrand-Champagne

Il y a accalmie dans le domaine de la langue et du monde scolaire. Est-ce à dire que tous les problèmes sont réglés et que tous les manifestations et les protestations sont satisfaits? Je ne pense pas qu'on puisse le croire, même s'il y a calme apparent.

D'une part, d'autres problèmes scolaires, mettant en cause la question de la langue, nous sont annoncés et feront leur apparition au cours des prochains jours. D'autre part, certains problèmes qui ont défrayé les manchettes ne sont pas encore réglés: inévitablement, ils reviendront à la surface des eaux troubles dans lesquelles ils nagent.

Mais cette accalmie devrait nous permettre tout au moins de faire le point et de revoir ce qui s'est produit au cours des dernières semaines.

Les parents de Taillon

Lorsque le problème de l'école Jean XXVIII, à Laflèche, a fait son apparition, il ne s'agissait pas, de prime abord, d'un problème linguistique, mais plutôt d'un problème de planification scolaire pensé par des technocrates au détriment des désirs d'une population de parents.

Les commissaires ont alors accepté de rencontrer les parents et c'est à ce moment que le problème a pris une couleur un peu plus linguistique. Les parents refusaient qu'on donne leur meilleure école aux anglophones, ce qui leur faisait dire: "Les Anglais ont toujours été les mieux servis. Si le seul moyen d'avoir de bons services scolaires, d'est d'inscrire nos enfants à l'école anglaise, c'est ce que nous ferons".

Ces parents ont finalement fait ce que bien d'autres rêvent de faire: ils ont pris le taureau par les cornes en votant à la place des commissaires, ont obligé ceux-ci à se rendre à leur opinion et remis à l'année prochaine la solution "planification". Ils espèrent que d'ici là le bill 63 décédé aura réglé leur problème, en réduisant la clientèle des écoles anglophones.



Brossard et la loi 63

Cette commission scolaire avait réglé en août dernier le problème du trop grand nombre de francophones qui inscrivaient leurs enfants au secteur anglophone, en adoptant un règlement posant des exigences de transfert difficiles à remplir.

Un père de famille francophone a protesté contre ce règlement, publiquement par la voie de journaux anglophones. Le ministère de l'Éducation a dû demander à la commission scolaire d'annuler son règlement parce qu'il allait à l'encontre de la loi 63. Malgré l'opposition des comités de parents de Brossard, les commissaires ont dû se ranger à l'avis ministériel.

Ils ont cependant réussi à maintenir le principe de leur action précédente, en décrétant que tout enfant qui passerait d'un secteur à l'autre perdrait l'équivalent d'une année scolaire, à moins qu'il prouve qu'il manie suffisamment bien l'autre langue. Le problème n'est que partiellement réglé: le bill 63 est toujours inacceptable pour la majorité des parents francophones.

Les marcheurs de Laval

Ville de Laval est celle qui a le plus fait parler d'elle, de ses commissaires, de ses parents et de ses enseignants. Le symbole de l'action collective qui s'y est déclenchée: la décision des commissaires de faire de l'école Présentation-de-Marie à Pont-Viau, une école dont 50%, en français. Le hic, c'est que tous ces étudiants étaient des francophones.

Cette décision a été la goutte qui a fait déborder le vase: à Ville de Laval, au cours des dernières années, au moins dix écoles francophones sont devenues anglophones. Les enseignants ont enfourché le cheval de bataille, sont devenus les principaux défenseurs du français, défiant en cela autorités, employeurs, lois et règlements.

Mais ils savaient qu'ils ne seraient pas seuls. Les parents avaient déjà publiquement manifesté leur désaccord. Le 10 avril, les marcheurs-protestataires étaient 3,000 dans les rues de Pont-Viau et 200 étudiants "occupaient" symboliquement l'école Présentation-de-Marie pendant 24 heures.

Mais le problème n'est pas réglé. Les commissaires ne sont pas revenus sur leur décision; ils ont cependant accepté de réétudier le dossier et la semaine prochaine, le débat reprendra.

Et le Saguenay

Tous les problèmes ne sont pas banlieusards de Montréal. Au Saguenay, la situation que la population a dénoncée relève de l'aberration politique. On veut construire sur le territoire de la commission scolaire de Lapointe une polyvalente anglophone. Or, la population est à 98% francophone et certaines écoles existantes se vident; on estime donc que cette polyvalente est un éléphant blanc ou un encouragement à joindre les rangs des anglophones pour que les francophones s'instruisent dans la langue de Shakespeare.

D'autres cas traineront bientôt; ils s'annoncent à Montréal, à Québec. Le bill 63 les a rendus presqu'inévitables.

CEGEP Edouard-Montpetit

Les professeurs occupent

par Paule Beaugrand-Champagne

Si, au cours de la journée d'hier, vous avez téléphoné au CEGEP Edouard-Montpetit, à Longueuil, vous vous êtes faite répondre: "*Cegep Edouard-Montpetit occupé, bonjour*". Et si vous avez été curieux, vous avez appris qu'il y avait là un conflit de travail et que les professeurs occupent non seulement le central téléphonique mais aussi tous les bureaux administratifs.

Le problème tient à l'avis de non-réembauchage reçu par 24 professeurs.

La procédure

Chaque année, les maisons d'enseignement doivent aviser, avant le 1er avril, les professeurs qu'elles n'entendent pas réembaucher en septembre. Et le comité des relations de travail doit être consulté à ce sujet. Au collège Edouard-Montpetit, le comité a pris connaissance de la liste la veille seulement de sa réunion et a par conséquent refusé de se prononcer si vite sur la question. Par la suite, le Collège a signifié les avis écrits par huissier et dans au moins six cas, en plein milieu du cours que le professeur concerné donnait!

Les professeurs ont contesté ces méthodes en tenant une journée d'étude, mercredi dernier, et en occupant à deux reprises les bureaux du service du personnel. Des négociations ont été entreprises avec l'administration qui a réduit le nombre des non-réembauchés à 15.

Au cours d'une assemblée générale tenue hier, les 220 professeurs ont décidé qu'ils refusaient dorénavant de négocier. Ils exigent le réembauchage de ces 15 professeurs, n'admettant pas les raisons apportées par l'administration pour ne pas renouveler leur contrat.

Les raisons

Le Collège allègue qu'il y aura une diminution de 5% du nombre d'élèves en septembre prochain, parce que les normes du ministère font qu'on a réduit la possibilité de promotion d'étudiants du Secondaire IV au collégial. Il allègue également que l'ouverture de deux nouveaux collèges (Montmorency et André-Laurendeau) vont réduire la clientèle, que le Champlain Regional College (anglophone) draine des étudiants francophones et que le Service régional des admissions de Montréal (SRAM), qui dessert tous les collèges, leur annonce une baisse générale de la clientèle.

Les professeurs ne s'estiment pas responsables de la politique de sélection au niveau secondaire, ni du fonctionnement du SRAM, ni de l'ouverture des deux Cegeps, ni de la politique linguistique du gouvernement qui entraine le passage de francophones au secteur anglais, ni des erreurs de l'administration, ni du fait "que les professeurs ne sont que des administrés cavalièrement consultés".

Ils en ont assez de "se faire charrier": l'année dernière, on avait mis 30 porfesseurs en disponibilité; non seulement les a-t-on tous réengagés au cours de l'été, mais on en a embauché huit de plus. Cette année, ils entendent recevoir immédiatement leurs avis de réembauchage.

"OUTAOUAIS"

● Fondation de l'Association des "Amis du Jour" de l'Outaouais

● Lundi, 22 avril à 8.00 p.m.
Centre Diocésain, rue Carillon, Hull.

● Invités — Yves Michaud, rédacteur en chef
Guy Caron, Président "Les Amis du Jour"

● Devenez membre à vie de l'Association

● Cotisation: $10.00

● Information: 4 rue Ardouin, Hull. 771-7894

BIENVENUE A TOUS

LE JOUR

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas

L'armée canadienne tente maintenant de banaliser l'opération Neat Pitch. C'était prévisible. Quand un jeu est découvert, quoi de plus astucieux que de déclarer: ce n'était qu'un jeu. Ces messieurs les militaires nous pardonneront cependant d'avoir un peu de mémoire, et un champ de vision encore acceptable, qui font qu'on ne perd pas de vue le cadre dans lequel s'inscrivent leurs petites simulations.

Jeux divers de l'armée

L'armée canadienne n'en est pas à ses premiers pas dans les exercices de répression. Ce qui a pu changer, c'est l'importance explicite donnée à ce genre de manoeuvres.

L'armée canadienne n'est pas seule à s'intéresser au Québec. Outre les services de renseignements politiques rattachés au bureau du premier ministre canadien et de certains ministres, il y a des puissances étrangères qui se penchent sur le cas de la "belle province". Dans le passé, il y a eu notamment les Américains.

Ce qui rappelle un fait pourtant patent: le Canada, seul autorisé jusqu'à nouvel ordre à représenter les Québécois en matière de politique de défense, est l'allié *militaire* des États-Unis, au sein de l'OTAN et du NORAD. Sont-ce vraiment les alliés que souhaitent les Québécois?

Au Canada, l'armée a souvent été appelée à faire des opérations de répression. Pour ne parler que de ce siècle, en 1919, c'est contre les grévistes du débrayage général de Winnipeg qu'elle a foncé; en 1935, contre les chômeurs de l'ouest du pays réunis à Régina; en 1941, contre les ouvriers de l'aluminium à Arvida. Maintes fois, et jusqu'à tout récemment, elle a été tenue en réserve pour le cas où elle pourrait servir à mâter un groupe de contestataires ou de grévistes.

Un élément nouveau a été introduit en 1971, avec le Livre Blanc sur la défense; à partir de là, les opérations de répression n'étaient plus un élément épisodique et improvisé du rôle de l'armée; elles devenaient un facteur permanent. L'armée se voyait confier comme tâche le maintien de l'ordre au Canada.

Serait-ce que le Canada, comme partie intégrante de sa nouvelle politique de prise de distances à l'égard des États-Unis, voulait occuper seul un champ partagé naguère avec ceux-ci!

Ceux qui ont de la mémoire se rappelleront qu'en 1966, on avait révélé l'existence d'un certain projet Camelot, projet faussement dit d'enquête sociale sur l'Amérique latine et qui était en réalité une entreprise d'espionnage du secrétariat d'État américain sur les mouvements contestataires dans les pays latins de l'hémisphère.

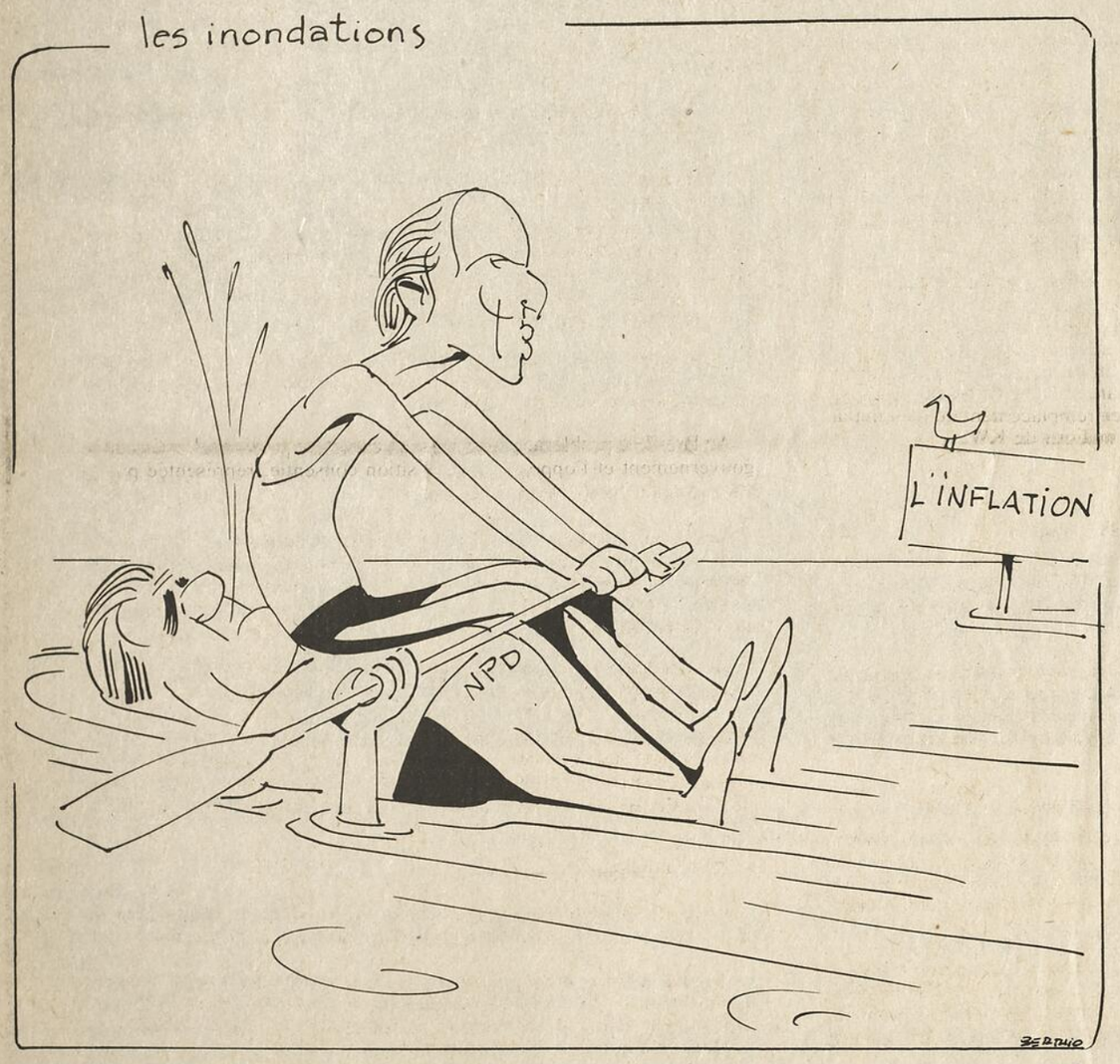
Le 6 février 1966, Le Devoir publiait une dépêche de l'Agence France Presse, en provenance de Bogota, citant un député colombien qui soutenait qu'un prolongement de l'Opération Camelot était l'Opération Révolte, portant sur le Québec.

Dautres éléments sont venus confirmer cette information. Pas étonnant qu'avec de tels indices des imaginations fertiles en soient allées jusqu'à l'extrême loufoquerie de prétendre qu'octobre 1970 n'avait été que l'oeuvre d'un "think tank" américain cherchant à établir ce que ferait un peuple de l'hémisphère occidental nord sous le coup d'un gouvernement autoritaire.

L'armée canadienne voudrait donc tout reprendre en mains. Le gouvernement canadien lui a même confié la mission de le faire. Et l'Opération Neat Pitch n'est qu'un exercice parmi d'autres pour la préparer à ses tâches.

Mais qui contrôle l'armée? Personne ne prétendra que c'est le peuple québécois, ni même le gouvernement fantoche qu'il y a à Québec. Est-ce Ottawa? Mais qui à Ottawa, quels intérêts et quels pouvoirs au juste sont en jeu? Et surtout quelle assurance avons-nous que l'armée, liée comme elle l'est par des pactes militaires avec les États-Unis, ne sert pas d'abord les intérêts militaires de notre puissant voisin, qui ne coïncident pas automatiquement, c'est le moins qu'on puisse dire, avec les nôtres.

Evelyn Dumas



billet

Mets tes gants de suède

"Il neige à Port-auPrince", dans la Baie de l'ours aussi. Ça n'empêche pas mon ami Mathias Sabourin de venir me livrer les cordes de bois commandées. De la petite épinette de la montagne Noire de Ripon.

— J'ai d'autres renseignements pour vous, qu'il me dit. Ôte tes mitaines. On va parler de la Suède et du pétrole.

— On met nos gants de Suède?

— Comme un demi-million de Suédois qui se sont partagé 31 millions de couronnes. Combien ça vaut une couronne?

— A Londres, c'est plutôt embêtant de ce temps-là.

— J'te parle des couronnes, de l'argent à Stockholm.

— Oh! Une minute, je vérifie. Une couronne suédoise? Cinq couronnes au dollars. Exactement $0.2086 fin mars.

— Bon, un demi-million de Suédois ont reçu six millions de dollars l'an dernier, en ristournes et intérêts sur leur participation de sociétaires. L'Association des consommateurs de produits pétroliers, une coopérative suédoise qui groupe des propriétaires d'automobiles et de maisons, a fait un chiffre d'affaires d'un milliard et demi de couronnes, l'an dernier. Combien de dollars?

— Trois cent millions de piastres.

— L'Association a 20 sociétés régionales, 15 sociétés locales une union coopérative de gros et une coopérative agricole d'achat. Elle emploie 4,562 personnes et administre 350 stations-services.

— Nous autres aussi, on en a des stations-services. Il y en a 7 dans un petit village de 200 familles, à Montpellier.

— Avec cinq compagnies différentes pour fournir l'essence, les accessoires, les pneus et les pièces de rechange et ramasser tous les profits. Là-bas, la coopérative pétrolière a 350 stations organisées en coopérative locale.

— Comme le garage coopératif à Longueuil?

— Si tu veux. Le sociétaire trouve sur place le matériel de réparation, d'inspection et d'entretien. La station offre un kiosque de tabac, confiseries et journaux. Y en a avec des cafétérias et des motels.

— Tu fais le plein d'essence, t'achète Le Jour et... la nuit, tu causes!

— Tu peux causer des camions de la coopérative et des vingt terminaux de stockage de pétrole; tu peux causer des pétroliers de la coopérative et de leur raffinerie.

— Ça demeure une grande coopérative de consommation et de distribution.

— Oh non! Distribuer le pétrole des grandes compagnies, consommer le pétrole des grandes compagnies, c'est un truc trop connu chez nous pour parler de vraie coopérative complètement intégrée. Un gars, comme Arna Carlsson, le directeur général ou Harry Hjalmarson le président de l'Association coopérative, n'en voudraient pas.

— Y font quoi vos Carlsson et Klaxon?

— Ils ont fondé une société de prospection dans leur pays. Moitié avec le gouvernement suédois, moitié avec les grandes coopératives suédoises. Ils produisent, raffinent, distribuent et vendent.

— On pourrait faire la même chose chez nous?

— Si on enlevait nos mitaines pis on mettait nos gants de suède, on pourrait bâtir une raffinerie et contrôler nos pétroliers québécois. Ça serait peut-être moins propre que la Place Desjardins...

— Au moins, ça demeurerait l'essence de notre avoir-propre.

— Et notre propre essence?

— Ben, on peut toujours commencer la prospection coopérative.

Jacques Lamarche.

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Ecrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Un "planning" d'extermination du Québec

De quoi s'agit-il? D'un plan diabolique d'extermination de groupes ethniques et même de peuples entiers du Tiers-Monde par des méthodes contraceptives et abortives appliquées même à l'insu des intéressés.

Devant le suicide collectif qui se pratique au Québec, rappelons que ces "Planificateurs" considèrent les Québécois français comme le sous-prolétariat de l'Amérique du Nord et les comparent aux Indiens, aux Noirs et aux Chicanos d'origine mexicaine. Or voici, à leur sujet, ce que Martin Bormann écrié à Alfred Rosenberg: "Nous sommes les maîtres, nous sommes avant eux. Les esclaves travaillent pour nous. Quand nous n'en avons pas besoin, ils peuvent mourir... Leur prolifération est indésirable. Laissons-les alors utiliser les méthodes anticonceptionnelles ou pratiquer l'avortement. Plus il le feront, mieux cela vaudra..."

Écoutons maintenant les édifiants propos du chef d'une "supernation", le président Nixon. Dans son message au Congrès, en 1969, il fait écho à la déclaration de Bormann. Il signale que la prolifération des hommes du Tiers-Monde constitue une menace pour la stabilité internationale et il annonce que les États-Unis vont donner une haute priorité dans leur coopération avec le Tiers-Monde à la réduction du nombre des naissances dans ces pays. Pour cela, il préconise n'importe quel des moyens prônés déjà par Martin Bormann.

Un autre "savant" américain, James Bonner, déclare: "L'habitant d'une nation développée ne s'identifie pas au milieu de l'Inde ou du Brésil. Nous voyons ces gens comme une race ou une espèce différente. Nous concevrons d'ici cent ans des méthodes appropriées pour nous en débarrasser... Ce sont des animaux, dirons-nous, ils constituent une véritable maladie... Résultat: les nations riches et fortes dévoreront les pauvres et les faibles.

Un groupe de "savants" américains (toujours eux) vont préciser "ces méthodes appropriées pour se débarrasser de ces animaux". Ils le feront à un symposium international tenu à Sherbrooke, au Québec. M. Gilles Provost, dans Le Devoir du 23 décembre 1970, a rapporté leurs conclusions: "Tous les moyens sont bons pour mettre un frein à cette prolifération et nous devons les employer sans hésiter pour éviter un grand conflit mondial où sombrerait notre civilisation et, peut-être, l'humanité".

Ces "savants américains" préconisent l'avortement à une grande échelle, en particulier par aspirateur spécial comme le pratique Henri Morgenthaler. Le Dr Ketchel, de la Tufts University School de Boston, propose le contrôle massif de la fécondité d'une nation par l'addition de contraceptifs à l'eau potable, au pain ou au lait. Bien sûr, il n'est pas nécessaire d'obtenir l'assentiment des intéressés, car "il est utopique de vouloir convaincre tout le monde".

James Bonner demandait cent ans de recherche pour trouver les méthodes appropriées de stérilisation et de contraception pour se débarrasser du Tiers-Monde. Les progrès vertigineux de la technique mis au service de la biologie permettent maintenant à certains hommes de science de ramener à vingt ans ou même à dix ans cette période d'attente.

Voilà le genre de libération individuelle que prônent au Québec certains groupes de pression, de mouvements, d'individus, certains hommes et certaines femmes de gauche, se proclamant de religion "humaniste".

Mais il n'y a pas de libération individuelle dans le suicide collectif.

Ce monstrueux "planning" d'extermination raciale est décrit dans Digeste Québécois (août-sept. 1973, p. 12-12) par M. Joseph Costisella. C'est avec sa gracieuse permission que j'y ai puisé largement pour composer mon article. J'ai la ferme conviction qu'il est du devoir de tous ceux qui ont pris connaissance de ces troublantes révélations de les diffuser autour d'eux. Car, plus que le destin du Québec, c'est le sort de l'humanité qui est en jeu.

Pacifique Émond, o.f.m., Montréal.

Avant que je ne meure...

Je ne suis pas née dans l'Est, mais à Marcelin, Saskatchewan, de parents québécois. J'habite Vancouver depuis 1942.

J'ai toujours été très intéressée par le sort du Québec et de ses habitants francophones. Je vous prie, s'il vous plaît, d'excuser mes maintes erreurs, car j'ai rarement eu l'occasion de pratiquer mes droits de naissance, moins maintenant qu'avant. M. Trudeau a été élu par les Anglais en 1968, à cause du Grand Général, qui a frappé la ruche anglaise avec "Vive le Québec libre! Soyez **maîtres** chez vous". Cela a été un appel aux armes pour les Anglophones. Quant aux divers groupes ethniques, ici et là, on les tolère, mais n'allez pas mettre la main dans l'administration des lois, etc.

Ici, à Vancouver, les Canadiens-français, surtout les Québécois "dépatriés", croient qu'ils vont de l'avant, surtout à Victoria. Mais j'ai demeuré là: plus les Anglophones font de la discrimination, plus les groupes se supportent en petits cercles et font leurs plaisirs, le groupe francophone sans exception. Les limites et restrictions sont là tant que les gouvernements fédéral comme provincial seront "British". Moi je leur dis: "Ils vivent dans un fool's Paradise depuis 1959. Moi, je ne m'en fais pas et ne m'en suis jamais fait: les faits sont là. Mon grand-père, Onésime et son frère Victor étaient gradués de l'Université Laval. Mon père, du Collège de St-Cuthbert, comté Berthier. Mes frères et soeurs sont tous mariés à des Anglais et assimilés complètement. Ils sont des étrangers pour moi. Je suis orpheline et je ne me plains pas car je suis forte et déterminée. Il m'a fallu l'être pour demeurer ce que je suis, en esprit et en sang.

J'espère voir le Québec, maître chez nous, avant que je ne meure. Merci de le lire. Dieu vous garde.

Anna-Marie Bourgeault
Vancouver.

Cessez de manipuler le monde ordinaire

Depuis les débuts du JOUR (dont je collectionne les numéros), je désire faire une remarque sur l'accent particulier (et nocif à mon avis) que le journal met sur le MONDE ORDINAIRE. Cette étiquette "ordinaire" qu'on accole au "monde", je la trouve hypocrite et révoltante. Trois fois en un mois (et en gros titre d'ailleurs), ça devient dangereux. En effet, le MONDE ORDINAIRE circule (mais de façon statique puisqu'il est toujours en page 5) depuis les lecteurs (Vol. I, No 10; Vol. I, No 16) jusqu'aux collaborateurs ou chroniqueurs (Article de L. O'Neil du 3 avril 1974 intitulé LES POUVOIRS ET LE MONDE ORDINAIRE). Et je laisse tomber les allusions à l'intérieur même des articles...

Je ne prétends pas que ce procédé (celui de toujours parler des gens en les traitant de MONDE ORDINAIRE) soit volontairement "doctrinal" ou "dogmatique" ou "péjoratif" ou tout ce qu'on voudra; mais il a le don d'agacer. Le jeu a assez duré. LE JOUR devrait éviter justement de se laisser emporter par une "mode" ou vague facile "d'ordinairisationnage" de tout. Les gens sont ordinaires, la vie est ordinairement ordinaire pour des gens ordinaires. Tout le monde "sont" ordinaires: le gars est "ben ordinaire" (R. Charlebois), mais avant on disait que le monde "sont" drôle(s) (C. Desrochers). Alors, pourquoi le monde ne serait-il pas "estradinaire" (M. Favreau)?

J'ignore comment les lecteurs du JOUR réagissent devant une étiquette semblable (surtout qu'elle provient des lecteurs au moins deux fois sur les trois cas mentionnés), mais moi, ça "m'échauffe" chaque fois qu'on m'impose un titre pareil.

Je ne propose pas de solution de rechange mais je pense qu'on devrait corriger cette image "négative" (selon moi, car je concède facilement qu'elle peut être positive pour d'autres) que LE JOUR véhicule. On peut parler du "monde" (Vol. I, No 1, p. 2) ou du "citoyen" ou des "gens", mais, de grâce, oubliez cet "ordinaire" vexant et méprisant qui n'a pas sa place dans un journal conscient de sa puissante "cote de lecture" et de ses pouvoirs de persuasion efficaces et légitimes.

P.S.: C'est le seul reproche (et très minime d'ailleurs) que je peux faire au JOUR: et je n'en démordrai pas...

Jean-Marie Brière,
Université de Sherbrooke.

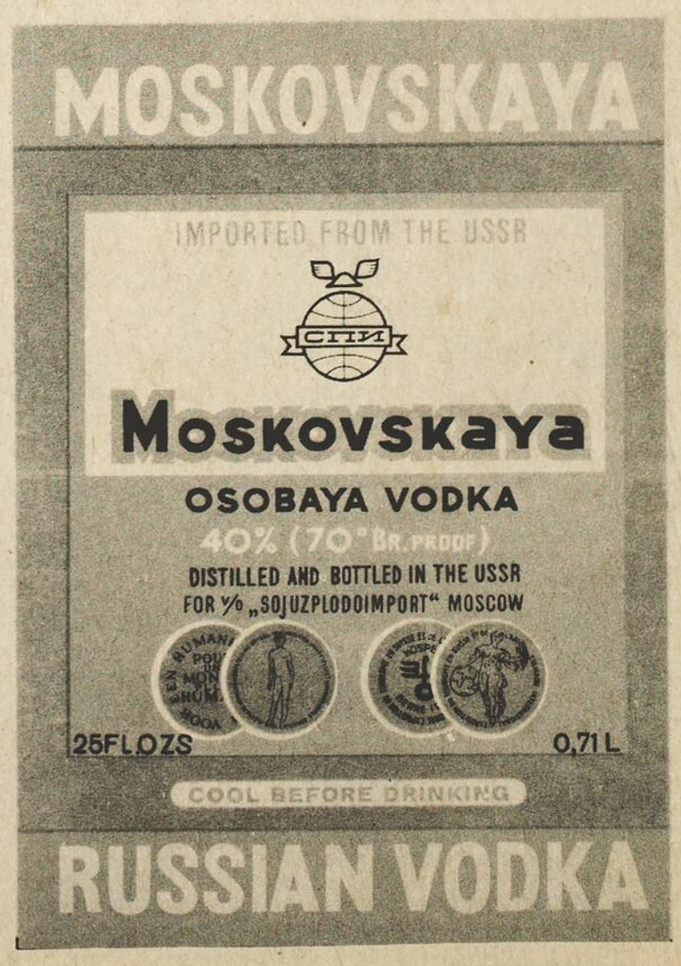
Les timbres-poste à l'effigie de...

Il est concevable que bon nombre de Canadiens anglophones restent d'incurables inféodés à la famille royale d'Angleterre. Par ailleurs, je me demande par quelle incroyable aberration il reste encore **au Québec**, des citoyens de descendance et de culture françaises qui acceptent sans récrimination, voire même avec complaisance, le maintien et le respect d'une monarchie d'importation. Si l'on tient tant à la monarchie, qu'on ait au moins la fierté d'exiger de la couronne qu'elle auréole une tête d'autochtone et du trône qu'il repose sur des assises strictement canadiennes.

Par le truchement du JOUR, je voudrais poser un premier geste antimonarchique en incitant tous les Québécois à former un front commun pour s'abstenir de l'achat de timbres-poste à l'effigie de la reine d'Angleterre. Ce genre de léchage qu'on nous propose est par trop symbolique et il a duré assez longtemps.

Simon Bournival,
Trois-Rivières.

Le tableau d'honneur du français langue officielle



le fond des choses

LETTRE DE PÉKIN

par René FLIPO

Pékin (AFP) — A l'heure où la Chine entière est soulevée contre Confucius, les librairies d'État de Pékin et de tout le pays présentent le choix le plus fourni depuis de nombreuses années de livres et ouvrages consacrés au penseur chinoir mort il y a plus de vingt siècles.

Qu'un auteur proscrit, au lieu d'être effacé des catalogues et retiré des stands des librairies du fait que sa condamnation, voit au contraire ses oeuvres citées et commentées en tous lieux, à chaque instant, et tout aussi bien dans la presse officielle, n'est que l'un des nombreux paradoxes que revêt aux yeux d'un Occidental la campagne nationale chinoise anti-Confucius.

A l'heure qu'il est, les rayons de bibliothèque de chaque foyer chinois comportent sans doute, à côté des oeuvres de Mao Tsé-toung, Marx, Lénine, Staline ou Engels, autant d'ouvrages consacrés au philosophe maintenant fustigé qui a régi pendant plusieurs siècles les modes de la pensée chinoise.

Et bientôt s'ajouteront à cette littérature anti-Confucius les oeuvres mêmes du philosophe qui sont actuellement en cours de traduction — du chinois classique au chinois moderne — pour publication prochaine.

Un autre paradoxe: aux stands "Confucius" spécialement érigés dans les librairies de Pékin, un Chinois a maintenant le choix entre deux catégories de brochures: soit certaines contenant des textes critiquant à outrance le philosophe, soit d'autres reproduisant au contraire des citations de textes "proconfucéens" écrits au cours de l'Histoire.

Pour les Chinois, cependant, ces deux catégories de littérature ont le même objet: permettre de mieux critiquer Confucius.

Parfois même, des ouvrages classiques sont remis à l'honneur pour servir la campagne. Ainsi un auteur du 18ème siècle qui avait dans ses oeuvres critiqué la doctrine confucéenne, Wu Tching tzu, a été récemment réédité en présentation de luxe.

Un autre caractère paradoxal, et non des moindres, est que sur les quelques 800 millions de Chinois qui ont été appelés à déclencher une "guerre populaire" contre Confucius, la majorité sans doute n'a jamais ouvert un livre de ce philosophe et est aussi familière de ses oeuvres que beaucoup d'Occidentaux de celles de Thales ou d'Héraclite.

Cela pour la bonne raison que les nouvelles éditions du "Maître Kong" (autre terme désignant Confucius) depuis 1949 ont été presque inexistantes et que les oeuvres de Confucius sont rédigées en chinois classique, non usité en Chine et qui diffère de la langue chinoise moderne comme le norvégien de l'espagnol.

Or, comment critiquer des oeuvres aussi difficilement pénétrables que celles de Confucius sans être au moins ce qu'on appelle en Chine un "lettré"?

"Bien que je n'ai jamais lu Confucius" déclare un paysan ouvrier chinois récemment cité dans la presse officielle, "je peux parfaitement comprendre pourquoi cet écrivain réactionnaire cherchait à saboter le socialisme de notre pays".

Chaque Chinois, en tous lieux et à tout moment, semble absorbé par la rédaction d'affiches ou la composition de discours; dans les hôtels de la capitale, dans les magasins réservés aux étrangers, à la poste centrale de Pékin, garçons d'étage, employés ou préposés aux guichets délaissent un bref instant leurs travaux de calligraphie sur affiches ou de composition de texte pour servir le client, sans repousser de leur bureau ou de leur comptoir les grandes feuilles de papier multicolores qu'ils recouvrent de caractères.

Ces affiches sont destinées à être collées dans les cours des entreprises, à l'intérieur des bâtiments, sur les chantiers de construction. De la rue, le passant peut distinguer les intérieurs des immeubles tapissés sur toute leur surface de véritables mosaïques multicolores couvertes de milliers de caractère géants.

Dans certaines salles, elles sont suspendues à des cordes tendues en travers de la pièce, telle du linge, et forment de véritables labyrinthes aux cloisons vertes, jaunes, oranges, violettes ou bleues.

Mais ces milliers de slogans et d'affiches, même s'ils affleurent souvent la chaussée, ne sont pas encore visibles dans les rues proprement dites.

De cette façon donc, tous les Chinois deviennent familiers avec certains passages des oeuvres de Confucius, sur lesquels ils n'auraient autrement jamais porté les yeux.

La campagne n'est par ailleurs pas limitée à des commentaires critiques des oeuvres proprement dites de Confucius, mais elle s'appuie également sur des procédés visuels: le "Maitre Kong" est représenté par des caricatures reproduites dans la presse ou apparaissant dans des programmes télévisés, vêtu de ses amples robes traditionnelles et tenant à la main sa longue canne de bois noueux. Sa noble barbe de neige n'encadre plus cependant, comme sur les peintures anciennes, un visage paisible et empreint de "sagesse" mais au contraire une face torturée, malveillante et vile.

Ces représentations rappelant dans une large mesure les caricatures de la révolution culturelle stigmatisant les éléments "capitalistes", "révisionnistes" et "réactionnaires" de l'époque, montrent Confucius soit écrasé tel une vulgaire mouche par le gigantesque poing fermé du "prolétariat", soit penaud, se sauvant plié en deux sous le poids de sa culpabilité devant le doigt dénonciateur d'un "paysan révolutionnaire".

Cette littérature et imagerie variée sur Confucius attire vers les stands où elles est vendue des foules de parfois plusieurs centaines de lecteurs avides qui s'arrachent littéralement brochures et pamphlets.

Des queues interminables se forment, engorgeant les escaliers des librairies et débordant souvent sur les trottoirs, et Confucius pourrait ainsi, pour un observateur non averti, faire figure d'un auteur à succès.

Etrange popularité pour un homme qui est à jamais devenu l'"ennemi public no 1" de la Chine...

Fait curieux, on rapporte que Confucius aurait déclaré de son vivant à propos de l'une de ses oeuvres principales, le "Tchouen Tsieou" ("Printemps et Automnes") qui se trouve actuellement vilipendée par la presse officielle chinoise: "Le Tchouen Tsieou me fera connaitre, il me fera aussi condamner..."

Toujours est-il que le "Maître Kong", dont la doctrine avait été jusqu'en 1911 en Chine l'objet d'un culte national officiel, et qui, à l'époque des Han, avait reçu l'épithète de "roi sans royaume", incarnera désormais pour de très longues années dans l'esprit des habitants de la République populaire de Chine, toutes les tendances politiques et idéologiques erronées.

COPYRIGHT AGENCE FRANCE PRESSE

Le fleuve Parana: barrages hydroélectriques et géo-politiques

Par Roberto Ribeiro
Service Spécial de PRENSA LATINA

ASUNCION (Paraguay) — Au cours des années 60 du siècle passé, le Paraguay était le pays le plus avancé du continent — matériellement et socialement parlant — et le seul effectivement indépendant: il n'avait aucun lien avec les banquiers anglais.

Après la guerre de la Triple Alliance, un des génocides les plus barbares enregistrés par l'Histoire (les historiens ne sont toujours pas d'accord quant au nombre des survivants de la résistance héroïque paraguayenne) le pays guarani tomba dans une stagnation et une misère indescriptibles.

De nos jours, un siècle plus tard, il n'a pas réussi à remonter la pente. Cependant, le Paraguay — avec la Bolivie, autre "pays victime" — est actuellement le théâtre d'événements qui ont une relation étroite avec l'avenir de tout le continent latino-américain.

Le Brésil et l'Argentine — deux des alliés de la Triple Alliance — se disputent violemment les faveurs de la victime d'hier. Le motif en est le contrôle du potentiel hydroélectrique du fleuve Parana dont dépendent, en grande partie, les processus de développement économique des "deux grands" du continent.

La prévision du géo-politicien, le Général Golbery Do Couto e Silva, selon laquelle le bassin de la Plata "deviendrait la plus grande cause de tension du continent sud-américain", est ainsi confirmée.

Au moment où le Général Alfredo Stroessner signe, à Brasilia, l'accord qui permettra au Brésil de construire le barrage hydroélectrique de Itaipu — (10 millions de KW) le plus grand du monde —, nous allons faire une brève analyse de cette querelle qui bouleverse le sud du continent.

L'avantage du Brésil

Le Brésil est en train de gagner, dans le domaine énergétique, la querelle qui l'oppose à l'Argentine.

Premièrement, par le potentiel dont il dispose: il est évalué à 150 millions de KW, dont treize millions sont déjà en production. Ensuite, parce que les gouvernants brésiliens ont fait preuve d'une grande capacité de décision et d'action. L'affirmation vient du Centre Argentin d'Ingénieurs: "Tandis que tous les pays du nord du Bassin surveillent leurs voisins, discutent et font des pactes ou des réclamations, le Brésil exécute ses travaux en silence et avec une grande rapidité".

Le programme énergétique brésilien concernant le fleuve Parana est dans une phase d'exécution très avancée. Jupia avec 1.200.000 KW fonctionne déjà; à Ilha Solteira (avec 3.200.000 KW) le processus d'accumulation de l'eau a commencé à partir du 1er avril. Sur le Rio Grande, affluent du Parana, on a entamé la construction du barrage de Agua Vermelha d'une capacité de 1.400.000KW. Maintenant, avec le Paraguay, le Brésil va commencer la construction de Itaipu, en remplacement du plan initial "Sete Quedas", avec un potentiel de 10 millions de KW.

La dispute technique

La discussion à ce niveau a des origines lointaines.

Les arguments fondamentaux des argentins se basaient sur le fait que les barrages brésiliens — en retenant et accumulant une quantité excessive d'eau — mettraient en péril la navigation des fleuves du Bassin, ce qui constituerait un problème de survie pour les pays riverains.

L'ampleur des plans brésiliens semblait donner raison aux Argentins. Le lac de Ilha Solteira à lui seul, avec une surface de 1.231 KM carrés, devra emmagasiner, lorsqu'il atteindra son niveau maximum à 328 mètres au-dessus du niveau de la mer (en 1974), plus d'un milliard de mètres cubes d'eau.

Les techniciens brésiliens, cependant, affirment le contraire.

En s'appuyant sur des statistiques vieilles de 42 ans, ils prétendent démontrer que le volume minimum d'eau qui continuera à sortir de la digue sera de 2.640 mètres cubes par seconde, le double du minimum enregistré durant les époques de sécheresse qui affectent périodiquement la région.

Si ces perspectives sont justes, le barrage représenterait un rôle positif et non néfaste, en tant que régulateur des eaux, assurant ainsi de meilleures conditions de navigation sur le fleuve Parana. Cependant, le projet de Itaipu, par son envergure et ses caractéristiques particulières change radicalement la situation.

La construction de ce barrage monumental pourrait porter préjudice, de manière irréversible, aux plans argentins (également en association avec les Paraguayens) de Yacireta-Apipé ou de Corpus.

La dispute diplomatique

La dispute se poursuivit sur le terrain diplomatique, l'année dernière à Stockolm, lors de la conférence sur la préservation de l'environnement.

Les représentants argentins ont tenté de faire approuver un programme de consultations préalables concernant les travaux qui pourraient porter préjudice aux pays voisins comme c'est le cas pour les fleuves qui traversent successivement plusieurs pays.

Postérieurement, au cours de la dernière Assemblée Générale des Naions Unies, les ministres des affaires étrangères des deux pays ont essayé — et apparemment, sont parvenus — à l'approbation d'une formule transnationale.

Le Brésil a admis que "dans l'exploration, l'exploitation et le développement de leurs ressources naturelles, les états ne doivent pas provoquer des effets sensibles portant préjudice aux zones situées hors de leur juridiction nationale".

Par cet accord, les signataires se sont engagés à "rendre publics et officiels" les renseignements techniques relatifs aux travaux devant être entrepris par les états, dans le cadre de leur juridiction nationale."

Mais, "étant donné que ce rapport — et non une consultation préalable, comme prétendaient les Argentins — n'autorise pas un état à retarder ou empêcher les programmes et les projets d'exploitation...". Cet accord n'a pas de valeur réelle.

Dans le cas de Ilha Solteira, le Brésil a rempli ses "engagements" en rapportant, avec un ou deux jours d'anticipation, son intention de fermer le barrage et en assurant que l'afflux serait toujours de 2.640 mètres cubes d'eau par seconde.

En ce qui concerne Itaipu, le Brésil s'est engagé uniquement à "faire connaitre officiellement et publiquement" les données techniques des travaux, ce qui veut dire que les gouvernants argentins pourront être mis au courant seulement par la presse.

Sans aucun doute, l'affrontement diplomatique prit fin avec une nouvelle victoire de l'Itamarati.

La dispute politique

La réaction argentine devant cette situation est violente, aussi bien au niveau des techniciens que des hommes politiques.

Le professeur Eduardo Pigretti, par exemple, analyse le problème de la manière suivante: si les Brésiliens construisent Itaipu, les argentins ne pourront pas construire leur barrage entre Iguazu et Posadas.

Pigretti accuse le Brésil de vouloir consolider leur hégémonie à travers une planification internationale des régions limitrophes du fleuve Parana, planification qui attendrait son apogée avec l'usine hydroélectrique de Itaipu.

Dans ce cas, ajoute-t-il, les Argentins n'auraient pas d'autre alternative que de demander, à genoux, la connexion de notre système avec celui de Itaipu". Parmi les nombreuses querelles du deuxième tour des élections argentines, l'une d'entre elle appela l'attention du Brésil: celle qui opposa au Sénat le candidat péroniste Marcelo Sanchez Sorondo à Fernando de la Rua, de l'Union Civique Radicale.

Sorondo était considéré par la presse brésilienne comme l'ennemi numéro un du Brésil.

Le candidat au poste de sénateur avait fait une proposition que le gouvernement brésilien avait considéré comme une offense: il demandait au Brésil de "renoncer aux formules ultracapitalistes d'exploitation et de dépendance pour s'intégrer à une Amérique Latine libérée".

En outre, le candidat péroniste accusait le projet brésilien de transformer Itaipu en un barrage "unique, monopoliste, exclusif" du Parana. Il suggérait comme formule transnationale un changement dans les plans brésiliens: que les eaux soient accumulées à 130 mètres au dessus du niveau de la mer, et non à 105 comme l'établit le projet.

Cela, affirmait Sorondo, rendrait possible la construction de Corpus, considérée comme " un objectif auquel l'Argentine ne peut pas renoncer". La défaite de Sanchez Sorondo fut très bien accueillie par la presse brésilienne.

Le problème de la production hydroélectrique du fleuve Parana est plus important que n'importe quelle querelle de partis.

Le sénateur élu, De la Rua, finit par devenir aussi radical, sinon plus, que Sorondo.

Il affirma que la construction du barrage de Itaipu, sans l'accord argentin, serait une brèche dans l'unité latino-américaine et une atteinte à la souveraineté argentine et à ses droits sur le cours inférieur du fleuve, car elle limiterait les possibilités d'utiliser pleinement l'énorme potentiel existant, dont toute la région devrait bénéficier.

De la Rua fit un appel pratiquement identique à celui de Sorondo: "le Brésil doit comprendre qu'il doit s'unir à toute l'Amérique Latine et ne pas faire le jeu de l'impérialisme divisionniste".

Au Brésil, le problème prend aussi un caractère passionnel, unissant le gouvernement et l'opposition (opposition consentie, représentée par le Mouvement Démocratique Brésilien).

Des députés de ce parti, accusent "le langage agressif de certains faux leaders argentins", qui se feraient l'écho "des voix d'anciens dictateurs dévorés d'ambition et de gloire personnelle, conquises au moyen de la guerre" et parlent de "crime de lèse-Amérique" en commentant la position argentine.

Dans ce climat passionnel, il serait absolument impossible de convaincre le gouvernement brésilien de renoncer à l'exécution de ses projets.

On écarte également l'éventualité de ce que les modifications proposées par Sorondo soient prises en considération. Il est impensable que le gouvernement brésilien accepte — afin de rendre possible la construction du barrage argentin — de réduire la puissance de Itaipu de 10 à 7.5 millions de KW.

Et le Paraguay?

Le gouvernement paraguayen essaie de se maintenir en équilibre entre les "deux grands". C'est la traditionnelle politique "de pendule".

Tandis que Stroessner préparait son voyage à Brasilia, il envoyait aussi le président de l'Association Nationale d'Electricité (ANDE) à Buenos Aires, pour tenter de convaincre les Argentins qu'il était possible de construire à la fois Itaipu, Yacireta-Apipé et Corpus.

D'autre part — suivant la thèse que "devant la nécessité de se vendre, il faut le faire au plus offrant" — le gouvernement paraguayen a essayé de tirer le plus grand profet de la querelle.

Peu après la signature de l'accord avec le Brésil, Stroessner a présenté de nouvelles exigences: des "royalties" provenant de l'exploitation des eaux et l'engagement du Brésil à faire construire toutes les usines nécessaires pour maintenir la pleine navigation du fleuve Parana.

Les journaux brésilien ont immédiatement attribué ce changement de la position paraguayenne à une lettre de Juan D. Peron adressé à son ami Stroessner.

Lors de la mise en fonctionnement du barrage (en 1983) le Paraguay aura droit à 50 pour cent de l'énergie produite.

Selon l'accord, le paraguay ne bénéficiera pas de sa part avant 20 ans c'est-à-dire au moment où il aura fini de payer au Brésil (avec l'énergie de Itaipu) les frais occasionnés par l'installation de l'usine.

On calcule qu'avec cette vente, le Paraguay obtiendra, au début du siècle prochain, près de 70 millions de dollars par an (le double de ses exportations actuelles).

Par ailleurs, le Brésil s'est engagé à construire la ligne de chemin de fer de Villa Riva à Guaira, en territoire paraguayen. Il devra, également, apporter une aide technique à la construction de la grande route qui ira de Iguazu à Encarnacion, sur la frontière argentine.

Ces deux plans intéressent tout particulièrement les géopoliticiens brésiliens, convaincus de parvenir ainsi à l'intégration de l'hémisphère sous domination brésilienne grâce à un plan étudié d'infrastructure supranationale.

Un envoyé spécial de "Jornal do Brasil", en faisant allusion à ladite route, écrit: "Le barrage est considéré comme ayant une grande importance stratégique pour le Brésil".

C'est, sans doute, une grande victoire pour le géant Sud-Américain. Non seulement il s'assure un potentiel énergétique qui lui permettra de doubler sa puissance actuelle installée, mais il intègre pratiquement le Paraguay au territoire brésilien.

Cependant, — nous pouvons l'affirmer sans crainte de nous tromper — ce n'est pas une victoire définitive. Rien n'est définitif aujourd'hui, dans notre Amérique.

Le lecteur pourra imaginer ce qui se passera sur ce continent dans les dix prochaines années, avant même que Itaipu puisse commencer à produire de l'énergie.

Conflits des services fédéraux: la paralysie se généralise

La plupart des avions restent au sol

● En plus de Montréal, huit villes canadiennes subissent les désavantages de la grève des pompiers d'aéroports. À Toronto, les pompiers ont débrayé hier, pour une session d'étude d'une longueur indéfinie. Ceux d'Halifax, Fredericton, Winnipeg, Edmonton, Vancouver et Victoria ne répondent qu'aux appels d'urgence et ne permettent que les envolées de moins de 25,000 tonnes.

● Les aéroports de Yarmouth, Saint-Jean-Moncton, Fredericton, Gander et Stephenville offriront aussi des services limités aujourd'hui.

● On prévoit que certains vols transatlantiques pourront prendre le départ d'Ottawa après que les passagers y auront été transportés de Montréal et Toronto par DC-9.

● À Québec, les pompiers ont refusé de débrayer et leur porte-parole syndical a refusé de commenter la situation.

● À Montréal, la compagnie d'autobus "Le Voyageur" a révélé qu'elle avait ajouté plusieurs véhicules sur ses lignes régulières, tandis que les Chemins de fer nationaux et Canadien Pacifique ont fait de même sur leurs trains, pour répondre à la demande croissante.



Photo Antoine Désilets

Les employés des compagnies d'aviation, à Dorval, sont débordés. Tous ces voyageurs espèrent que l'avions qu'ils devaient prendre décollera, mais à cause de la "grève perlée" les pompiers d'aéroports, 40% des envolées sont annulées.

Les pompiers de Dorval ont débrayé hier

par la Presse Canadienne

Les pompiers de l'aéroport international de Montréal, qui sont en butte à un différend contractuel avec leur employeur, ont amorcé une session d'étude à six heures hier soir, mais un porte-parole de l'aérogare a alors fait savoir que les vols aériens se poursuivraient, quoique de façon limitée.

Les envolées entre huit heures ce matin et 10 heures ce soir, ne seront permises que pour les avions pesant moins de 120,000 livres, tels les DC-9, Boeing-737 et BAC-111. Durant les autres périodes de temps, les envolées ne seront permises que pour les avions pesant moins de 25,000 livres.

On prévoit que de nombreuses envolées seront annulées et que l'aéroport de Montréal ne pourra desservir les vols transcontinentaux ou transocéaniques, du fait que les avions-géants, tels les Boeing-747 sont interdits.

Services essentiels

Les services essentiels seront quand même maintenus, au niveau du service des incendies, par quatre officiers de ce département. Les 36 pompiers de l'aéroport sont normalement en devoir par équipes de 10 hommes et d'un officier, 24 heures par jour, pour intervenir en cas d'accident àl'atterrissage ou au décollage.

Aux Communes, pressé par les critiques conservatrices, le ministre Jean Marchand des Transports a admis que le gouvernement avait soumis "des suggestions aux pompiers d'aéroports, en vue de mettre fin aux grèves perlées." Il a toutefois refusé de révéler les modalités de l'entente préconisée.

M. Marchand a laissé entendre que le "gouvernement désire mettre fin aux grèves sans compromettre la situation et est prêt à intervenir par voie de législation, si nécessaire, pour obtenir le retour au travail des mécontents."

Offres

Le Conseil du Trésor a offert aux 1,436 pompiers d'aérogares du Canada, une hausse en quatre étapes qui porterait leur salaire annuel à $12,030, dans 18 mois.

A Montréal, les pompiers ont tenu à préciser que leur session d'étude ne constitue aucunement une grève, mais a pour seul objectif d'étudier les propositions gouvernementales. Un porte-parole syndical a précisé que la session d'étude se poursuivra aujourd'hui et peut-être durant la fin de semaine, et qu'un retour au travail ne pourrait se faire avant samedi, au plus tôt.



Devant une batterie de micros, le ministre des Transports, M. Jean Marchand, brandit l'arme législative pour mettre fin aux conflits auxquels ses services doivent faire face sur plusieurs fronts.

Les pilotes restent en grève mais veulent négocier...

(par G.T.) — Les pilotes du Saint-Laurent central, réunis hier en assemblée générale à Trois-Rivières, ont résolu par 105 voix contre 4 de continuer leur grève mais ils demandent à rencontrer au plus tôt le Conseil d'administration du pilotage des Laurentides pour reprendre la négociation.

Les parties n'ont pas négocié depuis jeudi de la semaine dernière et les pilotes s'attendaient cette semaine à une reprise des pourparlers qui n'est jamais venue.

Contrairement à ce que certains organes de presse avaient laissé entendre, l'assemblée des pilotes n'avaient pas été convoquée pour voter sur de nouvelles propositions: l'entrevue avec le ministre des Transports, M. Jean Marchand, n'a pas donné lieu il y a quelques jours à de nouvelles propositions, précise un porte-parole des pilotes.

Dans une déclaration sur les grèves en cours, hier aux Communes, M. Marchand a laissé planer la menace d'une loi spéciale pour imposer le retour au travail. Le porte-parole des pilotes a commenté, laconique: "Ça ne règlera pas le problème."

Par ailleurs, les débardeurs, privés du salaire garanti par l'Association des employeurs maritimes qui invoque la paralysie des navires, seront entendus ce matin par le juge Gold qui a commencé hier l'audition du grief à ce sujet. Un représentant des pilotes doit exposer la situation.



Devant une batterie de micros, le ministre des Postes, M. André Ouellet, annonce qu'il n'est pas prêt à céder la direction de son ministère aux syndicat des postiers, mais qu'il consent à discuter avec eux de changements technologiques.

Grève des postiers

Reprise des négociations

par Gisèle Tremblay

Les négociations ont repris, hier soir, à vingt heures, à Ottawa, entre les dirigeants canadiens du Syndicat des postiers et le ministre des Postes, M. André Ouellet.

Ce développement est survenu quelques heures après que le tribunal eût renvoyé les parties, à Montréal, sans accorder l'injonction permanente de retour au travail. (voir article en page 1).

Fort de cette victoire, fut-ce par défaut, le président des postiers de Montréal, M. Marcel Perreault, a demandé conséquemment au cours d'une conférence de presse que le ministre des Postes mette fin à "sa guérilla judiciaire" et s'asseoit à la table de négociations avec les personnes investies de l'autorité nécessaire.

M. Perreault a précisé que doivent être représentés du côté gouvernemental: le Procureur général, seul à pouvoir garantir l'absence de toute poursuite judiciaire contre les postiers: et le Conseil du Trésor, responsable de la fonction publique et donc véritable employeur des postiers.

La rencontre d'hier soir, sollicitée par le ministère se faisait cependant au seul niveau des Postes, l'exécutif national des postiers préférant connaitre les nouvelles propositions du ministre avant d'arrêter sa décision sur cette modalité.

Le syndicat estimait, hier, que 80% de ses membres étaient en grève à travers le pays (Toronto et Montréal à eux seuls équivalent à près de la moitié). Vancouver devait débrayer dans la soirée.

Les réactions

La Chambre de commerce de la Province de Québec a réclamé, dans un télégrame aux ministre des Postes, du Travail et de la Fonction publique, l'application rigoureuse de la loi.

Elle recommande, "en tout dernier ressort", un amendement au code du travail pour prévenir les grèves illégales par la menace: d'une décertification du syndicat; d'une saisie de sa caisse; d'une augmentation des amendes.

Les postiers ont cependant reçu des appuis de la FTQ, du Congrès du travail au Canada (CTC) et de l'Internationale du personnel des postes, télégraphes et téléphones, auxquels ils sont affiliés.

Le président du CTC, M. Donald MacDonald, a accusé le ministère des Postes d'avoir adopté une attitude "archaïque et stupide" en refusant à ses employés ce que la loi canadienne oblige l'employeur privé à faire: négocier les conséquences des changements technologiques sur les conditions de travail du personnel.

L'Internationale, qui réunit trois millions de travailleurs de 84 pays, a envoyé au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, un télégramme pour lui demander de s'entremettre dans le conflit. Le télégramme répète les revendications des postiers canadiens, qu'il fait siennes.

Les revendications

M. Marcel Perreault a précisé de nouveau, hier, ces revendications.

● La réintrégration de tous les postiers dans leurs fonctions, sans préjudice pour leurs dossiers respectifs:

● L'assurance formelle du Procureur général qu'aucune poursuite judiciaire ne sera entreprise contre le syndicat ou ses représentants (une simple promesse du ministre des Postes n'a pas empêché les postiers de Vancouver d'être poursuivis pour $68,000 récemment);

● L'engagement écrit du Conseil du Trésor à négocier l'application des changements technologiques avant leur instauration et à reclasser les codeurs (employés à la manoeuvre des codeuses, cerveaux de trieuses automatiques) au même salaire que les trieurs manuels qu'ils remplaceront.

Commentant l'intention du ministre de recourir au Comité paritaire de la Main-d'oeuvre (patronal-syndical) pour résoudre le problème, M. Perreault a rappelé que les postiers de Montréal (à 86%) et du Québec en général (à 72%) avaient rejeté la convention collective précisément du fait que ce comité, pûrement consultatif, ne leur donnait pas réellement voix au chapitre. Le vote dans l'ensemble du pays avait été en faveur des offres patronales, toutefois.

Les postiers du Québec jugeaient en outre trop faible la lettre du ministre, promettant la sécurité d'emploi (une simple caution morale, ont dit les aviseurs légaux); et inacceptable la clause sur les grèves illégales, qui oblige les leaders syndicaux à ordonner le retour au travail.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a déclaré pour sa part, en apportant l'appui de la centrale, qu'après avoir tenté de minimiser le conflit, puis de le mater par les tribunaux, il ne restait plus au ministre qu'une voie: celle de la négociation.

Chômeurs et assistés sociaux pourront recevoir leurs chèques

(d'après PC) — La Commission de l'assurance-chômage a annoncé hier qu'elle songe à l'établissement dans la région métropolitaine, de 14 centres de distribution, à l'intention des personnes qui touchent habituellement leurs prestations par voie postale.

Ces centres d'urgence devraient être en opération dès jeudi prochain, et les prestataires seront instruits par leurs centres locaux, de l'endroit où ils pourront récupérer leurs chèques.

Actuellement, les postes détiennent quelque 92,000 chèques d'assurance-chômage. "Ces chèques précisent un porte-parole de la CAC, ne pourront être récupérés avant que ne prenne fin le débrayage des postiers".

L'aide sociale

Le ministère des Affaires sociales fera "tout ce qui est humainement possible de faire dans le but de venir en aide à tout bénéficiaire d'aide sociale".

Les personnes qui reçoivent des chèques spéciaux et des chèques d'aide sociale devront se présenter à leur bureau local de l'aide sociale, le 5 du mois, date ordinaire de livraison de ces chèques. Il existe 135 de ces bureaux dans la province. Les paiements aux institutions seront aussi faits par ces bureaux.

Les chèques d'allocations familiales du Québec et les prestations du régime de rentes du Québec seront distribués "de façon aussi normale que possible".

Par ailleurs, le ministère des Postes annonce qu'un certain nombre d'employés présentement au travail "font l'impossible" pour tirer et acheminer quelque 600,000 chèques d'allocation familaile. La grande partie de ces chèques devrait être livrée au cours des prochains jours.

Mort d'un employé

Lasalle Coke est tenue responsable

Dans une décision rendue publique hier, le coroner Maurice-C. Laniel, du district de Montréal, a reconnu la compagnie Lasalle Coke criminellement responsable de la mort de M. Alcide Dubord.

M. Dubord, employé de Lasalle Coke, est décédé le 27 janvier dernier dans un accident de travail. Il a fait une chute d'une hauteur de 20 pieds, après que la passerelle sur laquelle il travaillait eût cédé sous son poids.

La compagnie Lasalle Coke, de Ville Lasalle, est une filiale de la compagnie Gas Métropolitain. En la reconnaissant coupable de négligence criminelle, le coroner Maurice-C. Laniel a noté que la compagnie avait négligé de réparer ses installations malgré que "tous savaient ou devaient connaitre l'état délabré de l'usine Lasalle Coke et tous réalisaient les risques que les ouvriers couraient en travaillant dans un tel lieu".

En prenant connaissance de la décision du coroner, le président du Conseil central (CSN) de Montréal, M. Michel Chartrand, a souligné qu'il appartenait maintenant au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette d'intenter une poursuite criminelle contre la compagnie.

BOUTIQUE DU STEREO

VOUS AIMEREZ NOS PRIX

Boite Acoustique

Reg. $79.00

SEULEMENT $37.00

Idéales pour l'amateur de stéréo sérieux, cette enceinte est conçue de deux haut parleur, un woofer de huit pouces et un tweeter qui garantissent un champ acoustique naturel, cet enceinte est complètement fermé et est fini noyer. Les dimensions sont 28" haut, 12" large et 10" profondeur.

Tous nos disques sont à prix réduits.

SHURE

Cartouche magnétique elliptique

Reg. $49.95

Spec. $19.95

Fil extensible pour écouteur stéréo, 20 pieds longueur.

PRIX LISTE $5.95

SPÉCIAL $2.95

• NOUS GARANTISSONS CE QUE NOUS VENDONS •

PLACE CONCORDE

336 ch. de la Normandie Pont-Viau, Laval.

PLAN DE FINANCEMENT (coin Concorde et de la Normandie) PLAN MISE DE COTE

Entre les ponts Viau et Papineau

667-9610

BOUTIQUE du STÉRÉO

LOUEZ UNE VOITURE!

HOCHELAGA DRIVE YOURSELF

VOLKS et VOITURES COMPACTES AMÉRICAINES

2122 RUE MASSON.

524-6836

NÉCROLOGIE

COMMUNIQUEZ AVEC

DENISE CHEVREFILS

331-8961,

poste 21

À TORONTO

LE JOUR

est maintenant disponible au kiosque a journaux LICHTMAN'S

34 ouest, rue Adelaide

le salon de la race



Merles, tomates et modèle suédois...

Hier, je vous ai parlé des grandes oies blanches. Aujourd'hui, il sera question des merles et de tomates.

Je ne suis pas fou. Je n'ai pas encore attrapé la fièvre du printemps. Mais ça, ça s'en vient. Si je peux avoir une heure ou deux à moi, je vais aller acheter mes graines de semence.

C'est magnifique. Hier, j'ai vu tout plein de merles d'Amérique. Ou si vous préférez ce que beaucoup nomment, à tort, grives ou rouges-gorges. C'était sur la route de Manseau où j'ai visité deux serres débordantes de tomates qui ne demandent plus qu'à rougir un peu. Les célèbres tomates de Manseau. Nous en reparlerons demain.

Les merles on pourra aussi en reparler. Le merle, c'est un oiseau de beau temps puisqu'il se nourrit essentiellement de vers de terre. D'ici peu viendront les hirondelles, les bicolores, les des granges, les pourprées.

Je parle de merles. Vous aimerez peut-être que je vous parle plutôt de Bourassa. Mais que voulez-vous, hier, j'étais à Manseau, pas à Stockolm. Et j'étais bien content d'être à Manseau.

Parait, de toute manière, que notre gouvernement va vers un modèle suédois. M. Bourassa l'a dit à M. Sven Aspling, le ministre suédois des Affaires sociales. Il serait mieux de l'annoncer à M. Claude Forget.

Heureusement que M. Bourassa est en Suède et non au Chili. Le chef de la Junte chilienne se dit lui-aussi social-démocrate.

Bourassa déclare à Stockholm:

Le Québec va s'inspirer du "modèle suédois"

par Donat Valois

STOCKHOLM, Suède (PC) — Le premier ministre Bourassa a déclaré, hier, à Stockholm, que son gouvernement entendait s'inspirer de plus en plus du "modèle suédois" dans le domaine économico-social.

M. Bourassa, qui prononçait une brève allocution à l'issue d'un déjeuner offert en son honneur par M. Sven Aspling, ministre suédois des Affaires sociales, a soutenu que la Suède et le Québec avaient beaucoup à gagner à resserrer leurs relations.

"La Suède et le Québec ont beaucoup en commun: situations géographiques et climatiques, nombre d'habitants, richesses naturelles et surtout, a précisé le premier ministre, les défis énormes qu'ils doivent relever, compte tenu de leur taille, dans un monde où les économies tendent à s'intégrer à l'échelle mondiale".

M. Bourassa, qui a prononcé son allocution en français, a par la suite souligné l'influence que les initiatives suédoises avaient eu dans certains secteurs au Québec.

À plusieurs égards, a-t-il dit, et plus particulièrement dans le domaine de la justice sociale, le modèle suédois a inspiré plusieurs orientations prises récemment par le Québec pour s'adapter à un mode en transformation extrêmement rapide. "Ainsi, par exemple, a mentionné le premier ministre, en ce qui concerne les formes d'organisation économico-sociale, le mouvement coopératif, qui occupe dans l'économie québécoise un rôle de plus en plus considérable, est-il souvent venu chercher dans votre pays des éléments susceptibles d'enrichir sa propre expérience".

Poursuivant, le premier ministre québécois a dit que le système de sécurité sociale suédois comme la façon dont l'économie de ce pays a été aménagée "pour occuper une place importante sur les marchés mondiaux sont, à nos yeux, la démonstration qu'il n'est pas nécessaire d'être un géant, même dans le monde d'aujourd'hui, pour jouer un rôle significatif parmi les nations".

Entretiens

Le Québec, a conclu M. Bourassa, suit de très près ce qui se fait en Suède et entend continuer à s'inspirer de son expérience.

Plus tôt, le premier ministre québécois avait eu des entretiens de près d'une heure avec M. Aspling, suite à son audience d'une trentaine de minutes avec le roi Carl XVI Gustav de Suède.

Au cours de ces entretiens, MM. Bourassa et Aspling ont notamment discuté de fiscalité, d'inflation, de régime de pension de retraite et de garderies d'enfants.

M. Bourassa était arrivé à Stockholm mercredi après-midi et il avait immédiatement rencontré des hommes d'affaires et des banquiers qui envisagent de donner une certaine expansion à des activités qu'ils mènent déjà au Québec et en Amérique du Nord.

En fin d'après-midi, hier, le premier ministre québécois devait avoir d'autres rencontres privées avec des représentants du monde des affaires suédois.



(Téléphoto PA)

Bourassa et le roi de Suède

De passage à Stockholm, hier, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, à gauche, a pris le déjeuner avec le roi Carl XVI Gustav de Suède, à droite.

Le faux enlèvement des Iles

Selon Me Lemieux Lacroix a commis plusieurs délits

Non seulement l'intimé Louis-Philippe Lacroix devrait être accusé de méfait public, mais il devrait également l'être d'entrave à un agent de la paix dans l'exercice de ses fonctions.

C'est ce qu'affirme Me Robert Lemieux dans des notes écrites qu'il a fait parvenir, hier, par autobus au juge Jean-Marc Roy.

M. Lemieux, agissant comme procureur du Parti québécois des Iles, souligne également que le juge pourrait poursuivre le député suivant l'article 423 du Code criminel qui se lit ainsi:

Quiconque complote avec quelqu'un de poursuivre une personne pour une infraction alléguée, sachant qu'elle n'a pas commis cette infraction, est coupable d'un acte criminel.

Me Lemieux soutient que le juge pourrait aussi poursuivre le député selon la loi électorale pour avoir tripoté un mécanisme électoral.

Lors de la pré-enquête tenue à Havre-Aubert le 3 avril, l'agent de la S.Q., Gaétan Gagnon, a déclaré, sous serment, que le 29 avril, vers minuit quinze, le député Lacroix l'a menacé de le faire transférer dans le Grand-Nord s'il n'arrêtait pas trois jeunes péquistes accusés d'avoir enlevé, la veille, un militant libéral, un dénommé Jim Patton.

Le lendemain, le 4 avril, Jim Patton était condamné à $300 d'amende par le juge Roy pour avoir commis un méfait public en faisant entreprendre par la police une enquête concernant une infraction non-commise.

Reproches

Dans ses notes, Me Lemieux reproche au juge la façon dont il a tenu la pré-enquête et la petitesse de l'amende imposée à Jim Patton" lorsqu'on pense que certains militants libéraux actifs des iles sont millionnaires".

"Globalement, affirme Me Lemieux, j'estime donc que la pré-enquête et le procès Patton n'ont été à ce jour qu'une malhabile tentative d'enterrer l'affaire et de blanchir celui qui m'apparait être le premier conspirateur et l'acteur principal dans cette saloperie, le dénommé Louis-Philippe Lacroix.

Le procureur du Parti québécois des iles blâme le juge pour avoir tenu sa pré-enquête à huis-clos et pour ne pas lui avoir permis de poser directement des questions aux témoins. "Le Parti québécois des iles, note-t-il, m'a mandaté en partie à cause de mon expérience à contre-interroger des témoins maquillés".

"A la pré-enquête, écrit-il au juge, votre premier geste est d'exclure les Madelinots de la Cour en déclarant un huis-clos que rien dans la loi ne vous obligeait à déclarer... Il est intéressant de noter que le lendemain matin les "Torontonians" représentés par le Globe and Mail allait savoir ce qui s'était passé mais pas les Madelinots, leurs journaux "Le Madelinot" et le "Radar", des hebdomadaires, n'étant publiés que plus tard".

Geste malhabile

Enfin, Me Lemieux blâme le juge pour avoir déclaré qu'il allait envoyer son jugement par la poste. "Le dernier geste est souvent le plus malhabile lorsqu'on s'est fait une idée à l'avance et que l'on ne veut rien entendre. Implicitement, vous rendiez votre décision car si vous acceptiez la dénonciation il vous faut fixer une date et un endroit pour la mise-en-accusation formelle, à moins que les juges gaspésiens n'exercent à domicile..."

Me Lemieux dit cependant espérer que le juge se ravisera à la lecture de ses notes.

Deux ans après les péripéties du Front Commun

La CEQ demande à Choquette de retirer ses poursuites

par Claude Grégoire

QUEBEC — La Corporation des enseignants du Québec a demandé au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, de retirer les plaintes logées contre ses syndicats à la suite du front commun de 1972. Douze d'entre eux ont en effet été accusés d'avoir passé outre la loi 19 qui leur ordonnait de retourner au travail.

Les amendes maximum dont ils sont passibles s'élèvent à $850,000 soit près d'un million. Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a dénoncé hier, lors d'une conférence de presse, "l'acharnement tenace et vengeur du gouvernement contre les syndicats d'enseignants".

Le chef syndical a rendu public l'état des poursuites afin de "célébrer le deuxième anniversaire de la loi 19 qui a mis fin en 1972 à la grève du front commun".

Seize plaintes ont été déposées par le ministère de la Justice contre 12 syndicats d'enseignants: ceux de la banlieue de Québec, des Bois-Francs, de Champlain, de l'Est du Québec, de Lanaudière, de Lignery, de Louis-Fréchette, de la Mauricie, du Nord-Ouest québécois, du Saguenay, des Mille-Isles et de Tardivelle.

Le procureur des enseignants, Me Robert Gagnon, a contesté la constitutionnalité de la loi 19. Selon lui, il appartient uniquement au gouvernement fédéral d'intervenir dans des conflits tels celui du front commun.

La Cour Supérieure en a toutefois décidé autrement et les causes seront donc entendues prochainement. La première est celle de Tardivele, le 15 mai prochain.

Vengeance aveugle

"Alors que ce gouvernement ne trouve pas moyen de mettre à l'amende les compagnies qui haussent leurs prix sans raison et volent la population, a déclaré M. Charbonneau, il s'entête dans une vengeance aveugle contre des syndicats pour de prétendues infractions qui datent de deux ans".

La CEQ a d'autre part demandé au président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), M. Gilles Fortin, de se dissocier de ces poursuites. Selon le président de la centrale syndicale le ministère de l'Éducation et la FCSCQ se font par leur silence les complices de la "répression anti-syndicale du ministre de la Justice".

Les tentatives de dialogue entre le ministère de l'Education et les enseignants, a poursuivi M. Charbonneau, risquent d'échouer à cause des "coups bas de son collègue à la justice".

La CEQ considère la loi 19 comme un instrument de terrorisme politique, dont les effets nocifs se font encore sentir dans les écoles aujourd'hui.

Congrès

La Corporation des enseignants du Québec deviendra la Centrale des enseignants du Québec lors d'un congrès qui se tiendra à Rivière-du-Loup du 29 juin au trois juillet.

Les enseignants seront invités à élire un nouvel exécutif. La présidence de M. Charbonneau sera, elle aussi, soumise à des élections si d'autres candidats se présentent.

:cooprix:::

RECTIFICATIF

Changement de procédure pour l'envoi des mises en candidature comme délégués des membres de Cooprix Montréal.

Etant donné la grève des postiers, les membres intéressés a poser leur candidature au poste de délégué devront remettre celle-ci au gérant de Cooprix Legendre ou Saint-Joseph avant le vendredi 26 avril 9h. p.m.

Information complémentaire 256-7538



les placements

toronto

Plus de pertes que de gains

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a fermé légèrement à la hausse, hier, et l'activité durant sa séance n'a pas été très forte.

L'indice industriel monte de .55 et atteint 208.31. Il s'agit de son troisième gain cette semaine.

L'indice des pétroles de l'Ouest monte de 1.48 et atteint 241.68. C'est son premier gain en dix séances.

Les titres miniers ont fléchi. Ainsi les aurifères ont reculé de .81 et sont tombés à 510.70 et les métaux de base, de .09 et sont tombés à 93.76.

Au comportement des valeurs, 227 gains et 241 pertes, contre 246 valeurs inchangées.

Le virement se situe à 2.19 millions d'actions d'une valeur totale de $16.31 millions, contre 2.44 millions d'actions d'une valeur totale de $18.21 millions mercredi.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abitibi	3077	$12	11¾	11⅞	— ¼
Abitbi 7¼p	100	$47	47	47	
Acklands	300	$12	12	12	— ¼
Acklnd 2p	400	$12¾	12¾	12¾	+ ½
Acme Gas	1000	11	11	11	
Acres Ltd	111	$10	10	10	
Acres wt	3500	48	46	48	+ 2
Advocate	200	125	125	125	
Agnico E	7665	$7¾	7½	7½	— ⅛
Agra Ind	200	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Ahed M	z100	90	90	90	
Akaitcho	1000	220	220	220	
Albany	2000	52	51	51	
Alt East G	9200	$7⅜	7	7	— ⅜
Alta Gas A	5925	$12½	12⅜	12½	
Alta G C p	300	$63¼	63¼	63¼	
Alta G D p	140	$139	136	139	+ 2
Alta Nat	100	$18½	18½	18½	— ⅛
Alcan	5160	$35	34⅞	35	+ ⅛
Alcan pr	225	$23	23	23	
Algoma St	3250	$24⅞	24⅝	24¾	+ ⅛
All-Can B	200	295	285	285	—10
Allarco Dv	325	$11	11	11	— ⅛
Alliance B	800	$8	8	8	+ ⅛
Alminex	1800	$6½	6½	6½	
Alpa Ind	200	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Alum 4½ p	270	$33½	33½	33½	
Am Bonza	3500	275	270	275	+ 5
Am Larder	3500	100	99	100	— 4
Am Eagle	1000	95	95	95	
A Quasar P	300	$12½	12½	12½	
Andres W	125	$16½	16½	16½	+ ⅛
Anglo-cn	5625	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
Ang-CT 290	120	$34	34	34	
Aquitaine	734	$28¾	28⅜	28⅜	+ ⅛
Argus	270	$20	20	20	
Argus B pr	100	$31	31	31	
Asamera	3235	$11¼	10¾	10¾	— ⅛
Asbestos	2162	$18⅛	17	18⅛	+ 1⅛
Ashland C	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Atco A	500	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Avoca M	3300	82	81	81	+ 1
Bad Boy	500	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Ballindery	2800	125	122	123	+ 6
Bankeno	3400	405	395	400	
Bank B C	230	$23½	22⅞	23½	
Bank Mtl	5044	$19¼	18⅜	18⅞	— ⅛
Bank N S	6886	$36½	35½	35⅞	— ⅛
B NS r	235390	30	21	24	— 2
B Cdn Nat	200	$19½	19¼	19¼	— ⅛
Barex	1500	12½	12½	12½	— ½
Beavr Eng	600	435	420	420	—15
Becker B p	150	380	380	380	+ 25
Bell Can	15660	$43⅜	42¾	43	
Bell A pr	2122	$43½	43	43½	+ ⅛
Bell B pr	380	$44½	44¼	44¼	
Bell C pr	100	$28½	28½	28½	
Beth Cop	z10	$13⅜	13⅜	13⅜	
Bl Hawk	z450	47	44	44	
Block Bros	7400	360	350	360	+10
Bombrdier	500	240	235	240	+ 5
Bovis Cor	4050	175	170	170	
Bow Vally	2000	26	25⅞	25⅞	— ⅛
BP Can	1900	$14⅞	14¾	14⅞	+ ¼
Bralor Res	3800	167	162	162	+ 5
Bramalea	1100	$6¼	6¼	6¼	
Brameda	2000	52	52	52	
Brascan A	2341	$16⅜	16⅜	16¾	— ⅛
Brenda M	900	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Brdg Tank	200	55	5	5	
Bright A	100	$15	15	15	+ ⅛
Brinco	5577	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
BC Forest	625	$18¼	18¼	18¼	— ¾
BC Sugar A	500	$21¼	21	21¼	+ ¼
BC Sugar p	z20	$12¼	12¼	12¼	
BC Phone	361	$57	57	57	
BC Phn 6.80	100	$20½	20½	20½	+ ½
BCP 7.04 p	100	$20½	20½	20½	
Brunswk	4418	55	480	480	—32
Budd Auto	100	$8½	8½	8½	— ¼
Budd A w	200	375	365	375	+15
Bulora Cor	2600	195	190	190	— 5
Burns Fds	1078	$13⅞ C	13⅞	13⅞	— ⅛
Cad Dev	3010	$16½	16¼	16¼	+ ¼
Cad Dev b p	z10	$17¾	17¾	17¾	
CAE Ind	104	$9½	9½	9½	— ⅛
Cal Pow	600	$23	23	23	
Cal P 5 p	z25	$61½	61½	61½	
Calvrt Die	100	165	165	165	— 5
Calvert	6500	27	26	27	+1½
Cambridg	100	$17¼	17¼	17¼	+ ⅜
Camflo	5560	$17½	17¼	17½	
Cam Chib	2100	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Camp RL	z8	$77	77	77	
Campau A	550	$8½	8¼	8¼	— ¼
Campau 7p	200	$10	10	10	
Can Cem L	861	$13⅜	13¼	13⅜	
C Cem L p	100	$16	16	16	+ ¼
C Geother	600	160	155	155	— 5
C Nor West	1900	$7⅜	7¼	7⅜	+ ¼
Can Perm	1310	$16¾	16½	16¾	
CS Pete	2650	400	390	395	
CSL pr	200	460	460	460	— 5
C Tung	2550	335	330	335	+ 5
C Cable w	1550	225	215	225	+15
Dman I	400	$7¼	7¼	7¼	
Dome	182	$162	161	161	
Dome Pete	4900	$35⅝	35⅜	35½	
Dotasco	2000	$30½	30½	30½	+ ¼
Dotasco p	125	$64¼	64¼	64¼	—1¼
Dom Glass	250	$11½	11¼	11¾	+ ¼
D Text	26540	$11⅝	11¼	11⅝	+ ⅜
Domtar	1025	$25⅛	24¾	25⅛	+ ⅜
Domtar pr	100	$13½	13½	13½	
Dover Ind	z60	$10½	10½	10½	
Dunde Pal	1888	45	45	45	
Du Pont	110	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅞
Dustbane	z10	$7	7	7	
Dylex Ltd	336	$6⅛	6⅛	6⅛	— ¼
Dylex L A	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Dynasty	8170	$9¾	9¾	9¾	
East Mal	3885	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
East Sull	100	290	290	290	+ 5
Eddy Mtch	200	$22½	22	22½	
E-L Fin	200	$6½	6½	6½	— ¼
Electro Itd	z100	58	8	8	
Elks Stors	200	$12	11¾	11¾	— ½
Emco	900	$6⅜	6⅛	6⅜	
Exquisite	200	200	200	200	
Extndcar	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Falcon C	7805	$12⅜	12	12⅛	+ ⅛
Falcon	1215	$58	57¾	58	+ 1
Fed Ind Ltd	700	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Fields S	1600	$16⅜	15½	16¼	+ ⅞
F City Fin	300	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
F Mar	500	55	55	55	— 5
Fleetwd	250	$7¼	7¼	7¼	
Foodcrp L	300	133	133	133	— 2
Foodex S	100	480	480	480	+ 5
Ford Cnda	250	$84¼	84¼	84¼	
F Seasons	200	$5¼	5	5	— ¼
Francana	1423	$9⅝	9½	9⅜	+ ⅛
Fruehauf	100	$8¾	8¾	8¾	— ¼
GH Steel	600	$7	7	7	
Gaz Metr	1300	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Gaz M 66w	1000	120	120	120	
Gen Baker	600	400	400	400	
Gen Distrb	900	$10	10	10	
GMC	668	$48¼	48¼	48¼	
Genstar L	2043	$19⅝	19⅜	19⅜	+ ⅛
Genstar L w	420	$6¼	6	6¼	+ ¼
Gnt Masct	3800	165	161	162	— 3
Giant Yk	750	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
Gibraltar	2290	$10	9½	9¾	— ¼
Glendale	635	$5⅜	5⅛	5¼	+ ⅛
Goldund M	2800	85	85	85	— 1
Goldray	500	52	52	52	— 1
G00dyear p	200	$34¼	34¼	34¼	
Graft G	100	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Granduc	600	270	266	266	— 9
Gt COilsds	3000	$9	9	9	+ ⅛
GL Paper	100	$24	24	24	
GL Pap w	1100	$6½	6⅜	6½	+ ¼
GN Capital	2500	$7⅝	7½	7⅝	
Gt W Life	100	$60	60	60	+ ⅛
Gt West S	1800	425	410	420	+10
G West wt	500	98	98	98	+ 3
Greb I B	200	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Greyhnd C	z400	70	65	65	
Greyhnd	1950	$16⅛	16	16⅛	+ ¼
Guar Trst	223	$9	9	9	
Gulf Can	2039	$34⅜	34⅛	34¼	— ¼
Gulfstrem	1700	113	106	106	— 4
Hambro C	350	315	305	315	
H Group	1000	$5	5	5	
Hardee	100	111	111	111	
Hard Crp A	100	$6½	6½	6½	
Hard Crp C	1700	$6	6	6	+ ¼
Harris J S	400	$9	8⅞	9	+ ⅜
Hawker S	300	$6¼	6¼	6¼	
Hawker pr	z20	$61	61	61	
Hayes D A	500	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Highmont	700	140	140	140	
Holinger	570	$35½	35½	35½	
Homco Ind	200	435	435	435	
Home A	226	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅜
H Bramor	100	485	485	485	— 5
Houston O	3000	235	228	235	+ 4
Hoden DH	100	$5½	5½	5½	
Huds Bay	4265	$24½	24	24	— ½
H Bay Co	780	$18	17⅝	18	+ ¼
HB Oil Gas	650	$42½	42½	42½	+ ¼
Huron Erl	1600	$24	23	24	+ ¼
Husky	15080	$21⅛	20¼	20¾	+ ⅜
Husky A pr	240	$36½	36½	36½	
Husky B pr	3265	$36½	36½	36½	
Husky D w	7175	475	415	470	+60
Husky E w	4600	$9	8½	8¾	+ ½
Hydrd	14676	103	100	100	
Hy's Ltd	100	340	340	340	+20
IAC	385	$17⅛	17	17⅛	+ ¼
IAC wt	900	470	450	470	+20
Imasco	360	$29⅞	29⅝	29⅞	+ ⅛
Imp Gen	700	445	430	445	+20
Imp Gen w	1000	19	19	19	— 6
Imp Life	z20	$89½	89½	89½	
Imp Oil	8121	$39½	39	39⅜	+ ¼
Indal Can r	7400	10	10	10	
Industmin	z26	$9	9	9	
Ind Adhes	200	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Inglis	200	$14¾	14½	14½	+ 1
Micrsys w	800	340	335	335	—15
Midcon	2000	67	67	67	— 3
Midrim	500	17	17	17	
Milt Group	500	270	270	270	
Mindamr	2600	291	285	285	— 5
MLW Wor	100	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Moffat	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Molson A	9734	$22¾	22	22½	+ ½
Molson B	434	$21½	21½	21½	+ 1
Monarc W	100	210	210	210	
Mtl Trust	100	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Moore	3917	$48½	47¾	47⅞	+ ⅛
Morse pr	z75	$38½	38½	38½	
MTS Inter	2500	38	38	38	— 2
NaChr	31400	$8¼	8	8⅛	+ ¼
Nat Pete	5500	40	38½	39	+ 3
Nat Trust	200	$14	14	14	— ¼
N B Cook	100	260	260	260	
NBU Mine	6300	380	375	380	+ 5
Neonex	1100	216	215	215	— 3
NB Tel	365	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
New Cal	2000	31½	31½	31½	
Newconx	400	55	485	485	—15
N Kel	13000	40	39	40	
Newmor	z400	7	7	7	
N Provid D	2000	32	32	32	
N Que Ragl	200	490	490	490	— 5
N Senator	8500	18	18	18	
Nfld LP	200	$11½	11½	11½	
Noble M	1500	76	75	75	— 2
Noma Ind	400	$6½	6¼	6½	
Nor Acme	500	19	19	19	— 1
Noranda A	1983	$46	45½	46	
Norbeska	2200	22	22	22	
Nordair L	100	350	350	350	—20
NC Oils	1800	$5½	5½	5½	
N Canada	1000	70	69	70	
Nor Ctl G	2950	$11⅛	11	11	
Nor Ctl B p	205	$21¾	21¾	21¾	
Nor Ct 150 p	200	$20⅞	20⅜	20⅜	+ 1⅛
Nor Ctl w	825	285	285	285	+ 10
Nor Elect	750	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅜
Nor Tar pr	100	$23½	23½	23½	
Northgat	3460	$7⅜	7½	7⅜	
N Rock	700	28	28	28	+ 3
NW Util p	z5	$48½	48½	48½	
Nowsco W	700	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
NRD Min	3000	38	38	38	
Numac	1980	$15¾	15¾	15¾	
NuWest D	1026	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
NW Fin	1500	125	125	125	
Oakwood P	8800	191	185	185	— 6
Obrien	1200	137	135	135	— 1
Ocelot Ind	700	495	480	485	— 5
Oil Patch	300	285	285	285	
Orchan	300	410	410	410	+10
Orlando R	z10	$13¼	13¼	13¼	
OSF Ind	200	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Oshawa A	1010	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
Oshawa w	500	40	40	40	
		P	to	S	
Pac Coper	2700	100	95	95	— 5
Pac Pete	6500	$27	26¾	27	+ ¼
Pac West A	100	$8¼	8¼	8¼	
Pamour	6650	$15⅝	15⅜	15¾	
PanCdn P	500	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅜
Pan Centr	166	180	180	180	
Pan Ocean	3886	$12¾	12⅜	12¾	+ ⅛
Patino N V	220	$21½	21½	21½	
Pe Ben O	4100	$7	6¾	7	
Peerless	600	$6⅞	6⅞	6⅞	
Pembin A	1065	340	340	340	— 5
Pembin B	200	330	330	330	— 5
P Dept S	4957	$7⅞	7⅛	7¾	+ ¾
P Jewl	100	$7½	7½	7½	+ ½
Petrofina	z9	$24½	24½	24½	
Petrol	200	185	185	185	— 5
Peyto Oils	2800	$7⅛	7⅛	7⅛	
Phillips Cb	400	$12¼	11¾	12¼	—1¼
Photo Eng	100	22	22	22	
Pick C	16750	105	95	95	— 9
Pine Point	5505	$36	34⅜	36	+1¼
Pinnacle P	3000	35	33	33	— 2
Pitt Eng C	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Place G	1100	40	40	40	
Placer	320	$20⅜	20¾	20¾	+ ¼
Pominex	500	65	65	65	— 1
Pow Corp	1270	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
Pow Crp pr	150	$30	30	30	
Pow C 5 pr	400	$11½	11	11¼	+ ⅜
Prado Exp	100	215	215	215	+ 5
Precamb	2000	78	77	78	+ 2
Precambw	4500	24	24	24	— 2
Preston	1000	$14½	14¼	14¼	
Price Com	4560	$14½	14½	14½	— ¼
Pure Silv	600	300	300	300	+ 9
Pursuides	5200	120	120	120	— 1
Q Brdcast	400	300	300	300	—25
Qasar Pet	500	485	465	485	+15
Q Mattgmi	z250	62	62	62	
Que Sturg	808	$8	7¾	7⅞	— ⅛
Quenswer	600	270	265	265	— 5
Ram	500	258	258	258	
Ranger	4840	$39¾	38¾	38⅞	+ ⅛
Rank Org	1400	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Ravrock	700	140	140	140	
Readers D	200	$14½	14½	14½	
Realty A	800	400	390	390	—10
Redpath I	365	$22¼	21⅞	22¼	+ ⅜
Reed S A	10180	$7	6¾	7	
Reeves	1030	56	56	56	— 3
Reichhold	4965	$24⅞	24⅛	24¼	— ½
Reich wt	925	$14¼	14	14	
Reitman A	300	58	73¼	8	+ ⅛
Res Servic	900	290	290	290	+ 5
Revnu Prp	8850	209	202	207	— 2
Rileys D	500	155	155	155	+ 5
Rio Algom	471	$31	31	31	
Roman	400	$10¾	10½	10½	— ⅛
Rothman	200	$13⅜	13¼	13⅜	— ⅛
Rothm 2p	250	$15½	15½	15½	
Rothmn w	100	220	220	220	
Royal Bnk	6041	$36½	36	36½	+ ½
Royal Trst	2600	$25½	25⅜	25⅜	+ ⅛
Russel A	3350	$18½	18¼	18½	+ ¼
St Fabien	4000	8	8	8	— ½
Sandwell	250	$6¼	6¼	6¼	
Sayvette	400	230	230	230	
Schneid	25	$9¾	9¾	9¾	
Schneid b p	320	$10	10	10	+ ⅛
Scintrex	650	160	160	160	
Scot York	1500	212	206	206	— 2
Scot Lasad	1300	210	210	210	
Scotts	1100	$6⅝	6⅝	6⅝	— ¼
Shaw Pipe	200	$7½	7½	7½	
Shell Can	4246	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅜
Sheaerd P	400	250	245	245	—10
Sherr	10298	$11⅝	11	11½	+ ¼
Siebens	2350	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Sigma	900	$36	36	36	— ¼
Silvmq	5500	31½	31	31	— 1
Simco Eri	200	250	250	250	
Simps	18811	$8	7¾	7⅞	— ⅛
Simpson S	125	$11⅝	11⅜	11⅜	— ⅛
Sklar M	1400	$5½	5¼	5⅜	+ ⅛
Skye Res	7700	495	485	490	+ 5
Skyline H	300	395	395	395	+10
Slater Stl	469	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Slat W Can	1050	365	360	370	—25
Soapept	1900	215	210	215	+ 3
Somville p	100	$35	35	35	— 1
Southm A	400	$25¾	25½	25½	— ½
Spooner	2800	34	33	33	— 1
St Brodcst	100	$8	8	8	
Stand Ind	100	$9	9	9	— ⅛
Stelco	6690	$30¾	30⅜	30½	— ¼
Steep R	5650	188	180	180	—10
Steinton	450	$7⅛	7⅛	7⅛	
Ster Trust r	1000	14	14	14	
Sud Cont	3250	100	96	96	— 4
Sullivan	1100	290	290	290	— 5
Sunbrst E	1000	14½	14½	14½	—1½
Sundale G	3830	$8⅝	8¼	8¼	
Superior A	4000	280	260	260	—20
Surpass C	540	125	125	125	+10
Systems D	1690	$9	8¾	8¾	+ ⅛
		T	to	Z	
Tara	675	$27	26½	27	+ ½
Teck Cor A	1900	405	400	400	
Teck Cor B	966	380	370	375	
Teledyne	1100	430	425	425	— 5
Texaco	1275	$47½	47	47½	— ½
Texaco pr	z25	$51¾	51¾	51¾	
Txsglf	10679	$28⅜	28⅛	28¼	
Texmont	1000	23	23	23	— 1
Texore	11000	26½	27	27	— 1
Thom L	2000	45	43	45	+ 6
Thom Nes	6050	$10¼	10⅛	10¼	
Tone Craft	100	$5½	5½	5½	
Tormex M	3300	205	195	205	+ 6
Toromont	200	290	290	290	
Tor Dm Bk	1276	$39⅜	39	39	— ½
Tor Star B	790	$16	15⅞	16	+ ⅛
Total Pet	7800	$9⅛	9	9	
Total P A p	100	$18¼	18¼	18¼	
Traders A	1880	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
Trader 69 w	z20	430	430	430	
Tr C Glass	200	$5½	5¼	5¼	— ¼
TrCan PL	677	$31¼	31	31¼	+ ¾
TrCan A pr	z20	$59	59	59	
TrCan B pr	310	$36½	36½	36½	— ¼
TrCan C pr	2130	$39½	39½	39½	— ¾
TrCan PL w	1300	455	455	455	+ 5
Tr Can Res	3600	126	122	123	— 2
Trans Mt	3962	$14⅜	14⅜	14½	
Trizec Crp	200	$22	22	22	
Trizec w	1000	55	55	55	
Tundra	1100	45	45	45	+ 5
Ulster P	15800	140	131	138	+ 5
Ultramar	100	$5¼	5¼	5¼	
Unicorp F	800	160	140	160	+10
Un Carbid	z165	$17¾	17⅝	17⅝	
Un Gas	1550	$9¼	9	9⅛	
U Mining	1000	48	48	48	— 1
Union Oil	100	$13	13	13	+ ¼
U Asbesto	2400	274	270	270	— 5
U Canso	3300	$20	19½	19⅝	— ⅜
U Keno	650	$9¾	9⅝	9⅜	— ⅜
U Siscoe	6300	$9	8⅝	8⅞	— ⅛
Un Tire	400	270	270	270	
UnWstn OG	1000	110	105	110	+ 5
Univr Gas	1400	315	310	310	+ 5
U Sections	1800	5	5	5	
Upp Can	800	350	340	350	+10
Van Ness	3000	360	345	350	
Vencap	1600	205	205	205	+ 5
Venpower	1000	87	87	87	+ 2
Versatile	300	$7	7	7	+ ⅛
Versati A	700	$6⅞	6¾	6¾	
Voyager P	2500	$6⅞	6⅜	6¾	
VS Servic	100	340	340	340	— 5
Wajax A	10433	$10¾	10½	10¾	
Walk GW A	755	$46½	46¼	46⅜	— ⅛
Warn Can	400	$7⅜	7½	7½	— ¼
WCI Can	100	$13	13	13	— 1
Weco Dev	400	170	170	170	
Weldwod	800	$12½	12¼	12½	+ ¼
Westburne	400	$10½	10½	10½	+ ½
Wbur A p	100	$31	31	31	+ 1
Wburn wt	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Wcoast Pt	300	$5½	5½	5½	
W Pet A p	115	$18¾	18¾	18¾	+ ¾
Westcost	2760	$22	22	22	+ ¼
Wcoast w	200	315	315	315	+15
Westeel	900	$22	21½	21½	— ½
W Decalta	5725	$6⅞	6⅝	6¾	+ ⅛
W Realty	750	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Westfield	1000	120	120	120	— 1
Westmill	600	405	405	405	—15
Weston	2730	$23⅜	23⅛	23¼	
Wstn 4½p	25	$55½	55½	55½	
Whithorse	140	400	400	400	
White p a	100	$20½	20½	20½	
Wiley Oil	200	475	475	475	
Willroy	2046	165	165	165	— 5
Windfall	2000	16	16	16	
Woodcreef	7000	13	13	13	— 1
Woodwd A	920	$22¾	22⅛	22¾	+ ¾
Wtr Harg	300	206	206	206	— 4
Yk Bear	100	425	425	425	+10
Yukon C	1300	155	155	155	+10
Zellers	150	$8¾	8¾	8¾	
Zenmac	3000	8½	8½	8½	— ½
		Fiducie			
Heitman u	500	$8⅞	8⅜	8⅜	— ⅛
Heitman w	4600	94	93	93	— 2
TD Rlt un	1035	$26¼	25½	25¾	— ¼
TD Relt w	2335	300	290	295	+ 5

Indices de la Bourse de Toronto

	Ind.	Aurif	Met	Pet
Fermeture	208.31	510.70	93.76	241.68
La veille	207.76	511.51	93.85	240.20
Sem. dernière	207.25	514.62	95.67	243.34
Mois dernier	222.32	569.30	107.14	261.01
1973	223.82	259.27	104.19	244.03
Haut	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas	205.00	416.36	93.72	239.78

new-york

NEW YORK (AFP, PA) — Le marché a manqué de direction hier à New York, où l'attente continue de dominer, et de ralentir l'activité.

Légèrement en baisse au cours de la matinée, les cours se sont ensuite redressés et l'indice des industrielles enregistrait une avance de deux points et demi à la clôture. Après deux jours de hausses attribuables surtout à des considérations techniques, les investisseurs restent dans l'expectative. Ils attendent notamment de voir si les taux d'intérêt vont bientôt recommencer à descendre. L'annonce des mauvais résultats de l'économie américaine au cours du premier trimestre n'a guère affecté le marché jeudi.

En fait, la plupart des compartiments terminent la journée sans changements notables.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de 2.51 et atteint 869.62.

Au comportement des valeurs, 713 gains, 642 pertes, et 415 inchangées.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abbt Lb	16 50	56¼	54½	56¼	+17⅛
ACF In	11 29	51	50½	50¾	+ ½
Acme Clv	7

l'économie

Une autre mauvaise nouvelle pour Nixon

Le Produit national brut américain a baissé de 6% au premier trimestre

WASHINGTON (AP) — Le produit national brut américain a accusé pendant le premier trimestre de l'année sa première baisse depuis 1970, et la plus importante en 16 ans, tombant de 5.8 pour cent au taux annuel.

Cette nouvelle est particulièrement mauvaise pour l'administration Nixon car elle fait douter sérieusement que le pays puisse éviter une récession cette année, comme le Président l'avait promis. Deux baisses trimestrielles consécutives du PNB sont considérées comme la marque d'une récession.

La baisse de 5.8 pour cent, alors que l'administration prévoyait 3 à 4 pour cent, contraste avec une hausse de 1.6 pour cent seulement durant le dernier trimestre de 1973.

Selon le département du commerce, la chûte du produit national brut résulte d'une forte réduction de la production automobile qui paraît directement imputable à l'embargo Arabe, et d'un marasme dans la construction de logements, qui est freinée par le coût très élevé du crédit (taux d'intérêt).

L'administration Nixon estime cependant que l'économie américaine évitera la récession, ou autrement dit, que la croissance du produit national brut sera positive au second trimestre.

Les prévisions des instituts de conjoncture publiées la semaine dernière, tablent sur une reprise de l'économie commençant à la fin du second trimestre et conduisant à une croissance modérée de l'ordre de 4.5% par an en fin d'année.

Le problème de l'inflation

Malgré le début de récession de l'économie américaine, pendant le premier trimestre, l'inflation a continué à un rythme élévé. Le taux atteint pendant le premier trimestre, 10.8 pour cent, est le plus élevé depuis les années 1950.

Ce mélange de récession et d'inflation rend d'autant plus difficile la tâche des dirigeants américains, soulignent les observateurs. En freinant la croissance du crédit pour atténuer l'inflation, politique pratiquée actuellement par la réserve fédérale, les autorités américaines risquent de prolonger la récession actuelle, sans vaincre nécessairement la montée des prix.

En desserrant les rênes du crédit, et en accélérant les dépenses budgétaires pour relancer l'économie, les dirigeants américains prendraient le parti de voir l'inflation continuer à un taux élevé, ce qui est dangereux en année électorale!

D'après les dernières déclarations du secrétaire au Trésor, M. George Shultz, l'administration estime qu'il n'y a pas lieu de relancer actuellement l'économie, qui va repartir d'elle-même. La réserve fédérale va donc continuer à donner de son côté la priorité à la lutte contre l'inflation sur le crédit bon marché, même si cela doit se traduire comme actuellement par des taux d'intérêt record dépassant 10 pour cent.

Certains experts financiers entrevoient la fin de l'inflation, avec une chûte des cours boursiers

par Sandra Ingalsbe

TORONTO (PC) — Bien que les taux d'inflation atteignent présentement des valeurs élevées dans le monde entier, certains signes indicateurs d'une "déflation" commencent à se manifester, ce qui ne manquera pas d'influer sur le marché boursier, selon la maison de placement Bell, Gouinlock and Co. Ltd.

La maison montréalaise souligne à cet égard que les valeurs immobilières ont accusé récemment des baisses importantes, un peu partout en même temps, et que les institutions spécialisées dans ces marchés en ont souffert.

Le recul est commencé

En outre, la plupart des prix des denrées se situent actuellement à des niveaux bien inférieurs à leurs records encore récents. Dans le secteur des denrées alimentaire, la réticence des consommateurs a entraîné une baisse des prix de la viande en janvier, et ces prix continuent de baisser en raison des ventes précipitées faites par les éleveurs.

Les prix des grains et des graines oléagineuses ont également subi des baisses causées en partie par la crainte d'avoir un moins grand nombre de têtes de bétail à nourrir, de bonnes récoltes en Amérique du Sud et les prévisions de récoltes exceptionnelles dans l'hémisphère nord.

"À moins qu'une catastrophe majeure ne se produise cette année dans l'hémisphère nord, il est raisonnable de s'attendre sur le plan international à deux ou trois années de stabilité des prix des aliments, ce qui contribuera à modérer l'inflation", estime la maison de placement.

Les matières premières

Les prix du pétrole, de leur côté, sont inférieurs à ceux qui étaient payés vers la fin de l'année dernière lors des achats de "panique", et on peut s'attendre à d'autres réductions mondiales des prix grâce au jeu de facteurs identiques à ceux qui déterminent la prix de la viande, c'est-à-dire la réticence des consommateurs qui se traduit par une diminution de la demande, souligne la maison Bell Gouinlock.

Par ailleurs, dans le secteur des métaux précieux, l'argent semble être à la baisse et les tentatives visant à l'établissement de positions majoritaires sur le marché sont contrecarrées par l'annonce faite récemment par l'Inde de la mise en vente de son argent sur le marché.

Quant aux titres aurifères canadiens, leurs cotes "ont dépassé de loin tout ce qu'ils pourront jamais rapporter sur la base du prix actuel de l'or".

La maison de placement recommande ainsi que les détenteurs de titres aurifères effectuent des prises de bénéfices totales ou partielles avant que les bénéfices du premier trimestre ne soient annoncés, et ce "en visant à une nouvelle accumulation de titres à une cote inférieure en prévisions de la prochaine fièvre de l'or".

Le Canada cherchera de plus en plus à conserver son pétrole

— *MacDonald, à New York*

Nations Unies N.Y. (AFP) — Le Canada diminuera progressivement ses exportations de pétrole brut aux Etats-Unis: elles étaient de 1.300.000 barils par jour jusqu'à la fin de 1973 et pourraient devenir nulles à la fin de cette décennie. C'est ce qui a déclaré hier dans une conférence de presse M. Donald Macdonald, ministre canadien de l'énergie, des mines et des ressources.

Le volume de ces exportations, a précisé le ministre, a été de 900.000 barils par jour au premier trimestre de 1974, descendra à 500.000 d'ici trois à cinq ans pour tomber à zero en 1980. Le Canada continuera cependant à alimenter en pétrole brut les raffineries des États-Unis qui avaient été montées spécialement dans ce but, jusqu'à qu'elles puissent traiter du pétrole d'autre origine.

Le ministre canadien a donné cet exemple de la nouvelle politique économique canadienne fondée, a-t-il dit, sur le double principe de la conservation des ressources naturelles et du développement de l'industrie canadienne de transformation de ces ressources. Le Canada, dont les besoins vont en croissant, a par ailleurs décidé de modérer le taux de son développement pour le rendre conforme aux besoins du pays.

"Comme tous les autres pays, nous essayons de tirer le maximum de notre potentiel économique et de le valoriser au Canada même plutôt que dans l'exportation", a dit M. MacDonald.

URANIUM

Le ministre canadien s'est déclaré par ailleurs en faveur d'un accord international entre producteurs et consommateurs d'uranium.

Interrogé au sujet d'une contribution canadienne à un fonds qui serait créé par l'assemblée générale extraordinaire en cours pour porter aide aux pays peu développés les plus touchés par la crise du pétrole, M. MacDonald a répondu que son gouvernement donnait actuellement la priorité à l'aide alimentaire à ces pays, notamment l'Inde. Il est en faveur d'une aide par le truchement des organismes internationaux existants comme l'agence de développement, le programme de développement de l'O.N.U. et la Banque internationale, mais examinera les propositions de l'assemblée à cet effet dans un esprit ouvert.

Le ministre canadien profitera de son séjour à New York à l'occasion de l'Assemblée générale pour s'entretenir avec un certain nombre de ministres des affaires étrangères et de l'économie, notamment de la Suède et de la Norvège, du Nigeria, du Pakistan, de l'Iran et de l'Arabie Séoudite.

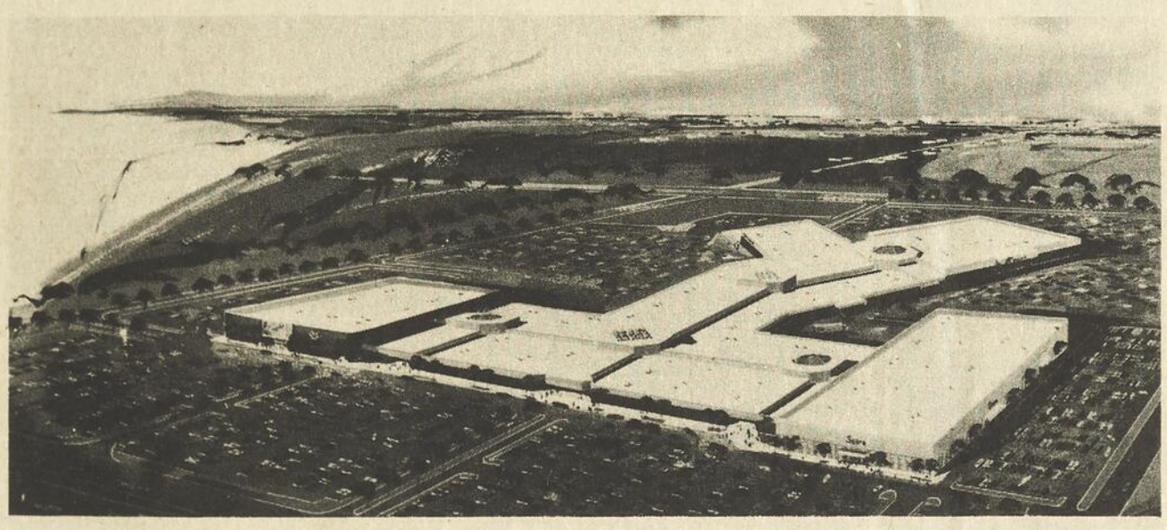


Donald MacDonald. Hier, à l'occasion de l'Assemblée spéciale sur les matières premières des Nations Unies à New York, il a donné une conférence de presse pour expliquer la politique énergétique canadienne.

1ère usine pétrochimique de Sun Oil au Canada

TORONTO — La société Sun Oil projette la construction d'une usine pétrochimique à sa raffinerie de Sarnia, afin de produire principalement du benzine et des xylènes. Elle coûtera plus de $15 millions, et aura, une capacité annuelle de production de benzine dépassant 10 millions de gallons Imp.

Cette production permettra d'alléger la disette actuelle de benzine, qui a atteint un point critique au Canada. La capacité annuelle de production de xylènes dépassera 30 millions de gallons.



CENTRE D'ACHAT MONTRÉALAIS... "MADE IN TORONTO"
La fièvre des Centre commerciaux continue à faire des siennes au Québec, principalement dans la région métropolitaine de Montréal. Quelques jours après l'ouverture de ce qui deviendra le plus gros "centre d'achat" au Pays, à Ville Laval, la firme Cambridge Leasehold lance un nouveau développement, à Ville Saint-Laurent: Simpsons-Sears, La Baie, K-Mart, Dominion, et une centaine d'autres magasins. Le coût du projet: $18,000,000. L'ensemble s'appellera Place Vertu, et sera confié à des architectes de Toronto, des ingénieurs de Toronto, et un contracteur général de Toronto.

Une céréale bien canadienne

Les producteurs de colza sont limités par le problème du transport

La graine de colza a été importée au Canada en 1943. On utilisait l'huile de colza pour remédier à une pénurie de lubrifiants chez les Alliés.

Aujourd'hui, elle représente la troisième récolte en importance de l'Ouest canadien, après le blé et l'orge, et seulement une petite portion du colza est utilisée comme lubrifiant. Les principaux sous-produits du colza sont les huiles comestibles, les nourritures pour animaux et les fertilisants.

Pour répondre aux besoins durant la guerre, en 1943, les fermiers des Prairies ensemencèrent de colza 3,200 acres et récoltèrent 44,000 boisseaux. En 1971, ils ensemencèrent 5,3 millions d'acres et récoltèrent 100 millions de boisseaux, créant un surplus pour la première fois depuis 1943.

En 1972, les fermiers n'ont ensemencé et récolté que 55 millions de boisseaux. Cette année, malgré les demandes accrues de la part des industriels, la récolte est à peu près la même.

La principale raison à cette diminution, dit M. A.C. McPhail, de Brandon, président du Conseil des producteurs de colza des Prairies, c'est la difficulté du transport. "Nous ne voulons pas produire plus que ne le permettent les moyens de transport disponibles", déclare M. McPhail. Une autre raison réside dans la concurrence que présentent les autres récoltes.

Dans un univers qui a besoin de nourriture, les fermiers canadiens pourraient pourtant vendre tout ce qu'ils produisent à de bons prix.

Concurrence

M. Otto Lang, ministre responsable de la Commission canadienne du blé, a annoncé récemment des prix initiaux plus élévés pour le blé et l'orge, ce qui rend ces céréales plus attrayantes pour le fermier que la graine de colza.

M. James McAnsh, de Vancouver, directeur administratif de l'Association des producteurs de colza du Canada, a déclaré que bien que les fermiers aient surpassé la demande en 1971, les besoins actuels peuvent absorber sans peine 75 millions de boisseaux.

"Le taux actuel de croissance laisse croire que nous pourrons utiliser 150 millions de boisseaux d'ici 1977", a déclaré M. John Banfield, président de l'association. M. Banfield a ajouté que les fermiers devraient avoir comme objectif de récolter davantage par acre, afin qu'on puisse produire assez de graine de colza sans nuire à la culture d'autres céréales.

Les dirigeants de l'association sont d'avis que le rendement moyen actuel par acre, soit 20 boisseaux, est loin d'être le rendement maximum. Lors de l'assemblée annuelle tenue récemment à Calgary, l'association a parlé d'une moyenne de 30 boisseaux.

Cependant, la production d'une quantité suffisante de graine de colza n'est pas la seule préoccupation de l'association, qui représente les secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation de cette industrie. Il est nécessaire de produire de nouvelles variétés de graine de colza pour améliorer la concurrence sur le marché avec les autres céréales.

La première variété canadienne de graine de colza, "double-zéro", a été mise au point à Winnipeg et a obtenu un brevet cette année. La graine de colza double-zéro est une variété à teneur peu élevée en acide et en glucosinolate. La glucosinolate ajoute à la pâtée de colza un goût âcre que les animaux n'apprécient guère.

De plus, on tente actuellement de mettre au point des variétés triple-zéro, c'est-à-dire des variétés à teneur peu élevée en acide, en glucosinolate et en fibre. Une teneur élevée en fibre ralentit la croissance des animaux.

bref économie

Nouvelle usine pharmaceutique dans l'ouest de Montréal

Malgré la hausse indue des coûts d'intérêts qui devrait provoquer un ralentissement des emprunts et des investissements, et faire place à des politiques plus "économes", il n'est plus une journée qui n'apporte avec elle son cortège de nouveaux investissements à Montréal.

Hier, c'était au tour de la compagnie Cyanamid Ltée, qui investira $5 millions dans un vaste terrain qu'elle vient d'acquérir à la Baur d'Urfe, à l'extrémité ouest de l'Ile de Montréal.

L'espace réservé, de 150,000 pieds carrés, servira à la fois pour une usine de porduction pharmaceutique, un nouvel entrepôt, et un centre de traitement de données, pour la gestion de la compagnie, (département médical, pharmaceutique, et de santé animale).

L'enquête sur les profits des firmes pétrolières: l'Allemagne demande de l'aide

Selon une dépêche de l'agence Reuter, l'Allemagne de l'ouest aimerait recevoir la collaboration directe de la France, la Grande-Bretagne et des Etats Unis, pour mener à bien l'évaluation fiscale et financière des profits des firmes pétrolières, durant la récente crise de l'énergie.

Cette enquête est commencée depuis quelques semaines déjà, mais il semble que les enquêteurs se soient heurté au problème numéro un, lorsque l'on aborde les questions de détails, pour une firme multinationale: les possibilités d'évasions fiscales.

L'enquête cherche à démontrer que les firmes ont profité de la panique mondiale pour hausser induement leurs profits, et qu'elles parviennent assez bien à cacher cette situation au niveau de chaque état, grâce à des techniques diverses d'évasion.

La pire année de Volkswagen

WOLFSBOURG, Allemagne de l'Ouest (AP) — Le président de la société Volkswagenwerk, M. Rudolf Leiding, a déclaré jeudi que l'année 1974 serait vraisemblablement très mauvaise pour l'entreprise.

Il a affirmé que la société connaîtrait sans doute une perte financière sans précédent depuis la fin de la guerre. Le stock des véhicules invendus s'élevait à 472,000 unités à la fin mars, soit une augmentation de 40 pour cent par rapport à l'année précédente.

Alcan investit $4 millions à son usine de Kingston

TORONTO (PC) — La Compagnie Alcan Ltée a annoncé avant-hier qu'elle installerait une seconde chaine de recuit à son usine de Kingston, afin d'augmenter la production et l'enroulement des feuilles d'aluminium.

La seconde Ligne de recuit (il s'agit d'une opération qui a pour effet de donner au métal la souplesse n'cessaire pour qu'il puisse épouser les formes requises dans diverses applications industrielles) entrerait en opération dès la fin de l'année, et coûterait $4 millions.

Ralentissement de la croissance mondiale

WASHINGTON — La Banque mondiale situe entre 1.3 et 2.4 pour cent le taux de croissance économique moyen des nations industrialisées en 1974.

Ce taux a été de 6.6 pour cent en 1973 et l'on pensait encore en décembre qu'il serait de l'ordre de 3.75 pour cent cette année. Selon la Banque mondiale, cette chute du taux de croissance à laquelle s'ajouteront des pénuries de carburant, d'engrais et de matières premières, aura des conséquences sur le taux de croissance des pays en voie de développement. On prévoyait que ce dernier taux serait de l'ordre de six pour cent. On pense maintenant qu'il se situera entre deux et cinq pour cent.

Ce problème est d'ailleurs relié à l'avenir même des pays en voie de développement (voir texte ci-contre, sur le Tiers Monde).

D'une certaine façon toutefois, le problème du ralentissement de la croissance doit être rapproché des prédictions alarmiste des experts internationaux qui, au sein d'un groupe de travail appelé "Club de Rome", avaient prédit dès 1970 que la croissance mondiale devrait être stoppée avant la fin du siècle, si le monde voulait éviter une crise des plus graves.

Finalement, les prédictions du Club de Rome sont peut-etre en train de se realiser "par la force des choses", sans que les pays n'aient eu à prendre des décisions pour freiner leur propre croissance!

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre

Cartier-Ville
Près hôpital Sacré-Coeur, toutes commodités, spleet level, 8 ans, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 foyers, salle à diner et cuisine combinées refaites à neuf, sous-sol fini, $52,500. Tél.: 332-9117.

107 Commerces à vendre

Salon de coiffure à vendre, Boul. St-Michel, très bien situé, loyer, $112, par mois 521-5112

113 Logements à louer

Logement à louer à 1266 St-Thimothée. Vacant 2e, 3 pièces, 220. Tél.: 351-3838.

116 Appartements à louer

Longueuil 31/2 pieces meublées, tapis mur à mur, toutes taxes payées, piscine extérieure, $155. par mois, stationnement compris. Le jour appeler: 527-9311 — Demander M. Claude Ranger, le soir 679-6373.

Edouard-Montpetit, grand 3 1/2, face Université de Montréal, libre le 1er juin. Tél.: 737-0214 apres 6 h. p.m.

116 Appartements à louer

Sous-sol, 2 1/2 pièces meublées avec foyer, 1er mai, $80./mois tout inclus. Tél: 482-4367.

Ville St-Laurent, à sous-louer appartement très propre, 10e étage, piscine, sona, balcon. 175 Boul. Deguire No. 1004, tél.: 336-6437.

119 Chambres à louer

Grande chambre à louer dans Côte des Neiges, accès à la cuisine, literie fournie. Tél.: 737-6228.

122 chalets à louer

Val-David, chalet canadien avec foyer. Semaine et fin de semaine. Tél. 1—819-322-2156; ou Montréal 353-5324.

124 Bureaux & locaux à louer

Ville St-Laurent, petit centre d'achats, 14 x 35, chauffé. Tél. 334-2455.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnable, ouvert 7 jours — 1 Boul. Labelle, Ste-Thérese. Tél.: 435-4350.

Armoires, banc-lit, courtepointes, vaisselle, secrétaires, Pierre Richer, antiquaire, 1116 Bernard. Tél.: 279-1432.

Chaises Henri II
Particulier vend 6 chaises Henri II, authentiques, très belles, provenance héritage d'Europe $560. les 6. Tél. (418) 832-8152 — Québec, soir.

Lustres anciens en bronze et cristal, cheminée ancienne acajou à colonnes et miroir. Petit secrétaire, train de collectionneur, etc. Particulier, tél.: 678-1209.

204 Caméras achat- vendre

NIKON FTN, 50 mm.; f: 1.4, neuf, plus équipement $440. Tél. à 331-6810 — Robert.

205 Impots - tenue de livres

DÉCLARATION D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

IMPÔT jour ou soir, travail garanti, assumons pénalité s'il y a erreur de notre part. Prix suivant travail à compléter. Domicile, bureau, allons chercher et livrons. Yves Rozand, tél.: 276-4823.

Impôt propriétaire ou particulier, tenue de livre complète, allons chercher et livrons, satisfaction garantie. Tél.: 679-9234.

207 Meubles à vendre

Poêle, réfrigérateur, ensemble de cuisine $75, après 6h. 522-2710.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier; simple, double, Queen, King; lits-ronds; sofa-lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

Superbe coffre en pin, V décoratif, couleur originale. Tél. 739-3526.

2 lits jumeaux Colonial, matelas et box spring 39" de large, $125. Tél. particulier après 6 heures: 679-1308.

212 Terrains à vendre

Lasalle-Boul. Lasalle, terrain 50 x 115, vue magnifique. Information: G. Bernard, Immeubles, A. Dicaire. Tél. 637-3731 ou 366-7538.

217 Effets de bureaux

Dactylo, vente et location: IBM Remington, Royal, etc., tous les jours; samedi et dimanche. Tél.: 387-6091.

Multilith offset 1250, 10 x 15 automatique, jogger, excellent état. Tél. 332-6322.

224 Divers

Dactylo Smith Corona, modèle 250, 15", retour automatique, $275, jour et soir, tél.: 387-6091.

Tentures canadiennes, stéréo Electrohome. Tél. jour: 343-4466; soir 487-2327.

1 parc bébé, 1 lit pliant 24", couchette bébé. Tél. 648-3370.

225 T.V. Stéréo radio

Chaine stéréophonique complète. Valeur $1,100. pour $475. Tél. 667-2885.

T.V. ZENITH 25" noir et blanc, cabinet noyer, 3 ans, $150. Tél.: 331-2217.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

Armoires de cuisine modernes sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél. 381-9485.

301 Rembourrage

SOULIÈRE REMBOURREUR
Pour réparation de votre set de salon, téléphoner à 521-5484.

R. Laroche enr. général set de salon, set de cuisine, spécialité: antiquités; estimation gratuite. Tél. 658-0042.

302 Entrepreneurs

Entrepreneurs menuisier, finition de sous-sol, travail général. Tél. 527-1769; soir.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Chargex accepte.

Y. Bélanger, T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, app. no. 3. Tél.: 342-1781.

305 Articles de ménage

Laveuse et sécheuse Inglis en bon état, $50. Fauteuil en cuirette blanche, fauteuil, tissu or, $35. Tél. 279-6827.

307 Peinture et décoration

20% d'escompte
Peinture intérieur et extérieur. Lavage de mur, plafond et tapis, posage de gyprox, tapisserie, tirage de joints. Estimation gratuite. Tél.: 270-2766.

309 Planchers

Sablage, finition plastiqué, varathan, nettoyage tapis. Tél. 721-7738.

312 Services

AMASO
Service de rencontres sérieux. 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. 1.ès lettres. Tél.: 524-3852.

PRENDRAIS PETITS DÉMÉNAGEMENTS À BAS PRIX. TÉL. 679-9436.

EMPLOIS

400 Hommes demandés

Chauffeur taxi, jour, nuit, spair, Diamond Lasalle, 6275 Casgrain. Tél.: 272-3277.

Motocycliste demandé pour livraison. Tél. 934-0841.

401 Hommes femmes demandés

Secrétaire ayant expérience bureau de notaire, minimum 2 ans, salaire selon expérience: près métro. Tél. 388-9277.

402 Femmes filles demandées

Jeunes filles ou femmes pour travail par téléphone, emploi et rénumération intéressants. M. Jobin, tél.: 325-9023.

EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Une importante compagnie de recherche demande du personnel, bilingue de préférence (maitresse de maison ou autre), pour aller recueillir de porte en porte des opinions sur divers produits et services. Idéal pour toutes personnes qui désirent employer profitablement ses loisirs, le soir ou le samedi. L'usage d'une automobile est un avantage mais non une nécessité. Pour tout autre information appeler:

842-4167

Secrétaire pour exécutif

Une importante maison de courtiers en valeurs mobiliaires requiert les services d'une assistante pour le directeur des Etudes financières.

La candidate devra être parfaite bilingue et avoir une habileté eprouvee dans les chiffres. Salaire initial jusqu'à 8.000.

Tél.: 879-2214 ou C.P. 155 Place d'Armes, Mtl.

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre

Datsun 1972 — 1200 cc., 16,500 milles, départ Vancouver, tél. 259-2200. M. Denis Levert après 5:30 heures.

Datsun 1800 Modèle sedan, 1973, 9,000 milles. Tél: 658-6623

G.T.O. 1972, air conditionné, équipé A à Z. Tél.: 658-6623.

Renault 12 TL 1972, parfaite condition. Tape RPM AM-FM. Tél. 522-2660.

Toyota Corolla 1200; bonne condition, $950. Tél. 254-9410.

Toyota corona, automatique 18,000 milles, condition neuve, tél.: 658-8823

Volvo 122S, 67 à 69, Bonne condition tél: 658-6623

Volkswagen campeur '68, tout équipé, très bonne condition. Meilleur offre, tél.: 277-0424.

506 Motocyclettes - bycicletes

Bicyclette pliante CCM neuve, double freins: mains et pieds. Valeur $115. pour $75. Tél.: 667-2885.

CZ ENDURO, (moto tout terrain) 250 cc. demander Réjean après 5 heures, tél 655-5279.

Bicyclette pour fille, CCM, 3 vitesses, 1 an d'usure, $50. Tél. 331-2217.

Yamaha 650 cc., 4,000 milles, en bonne condition. Tél. 388-2648.

NÉCROLOGIE

DUPLESSIS (Charles) — A Montréal, le 17 avril 1974, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Charles Duplessis, époux de Madeleine Vézina, père de Mme Yvon Caumartin (Jocelyne), Michel et Josée. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira à 9h30 des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384 Saint-Denis, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 10 heures, et, de là, au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

avis publics

AVIS est donné que Gérard Laporte, rang St-Amable, St-Barnabé, Co. Ste-Hyacinthe, Qué. fera une demande de permis spécial afin d'être autorisé à transporter des matières en vrac dans la région # 6 avec camion de marque Fargo 1965, # de série 588293713. Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête doit le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la 1ère publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec.

AVIS est donné que L. Thibodeau Transport Inc., 228, 2ème Ave., Portneuf, Qué. fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant: en donnant le service autorisé par les clauses C, F, H, J, L, M, N, O de son permis # 7147-V, la détenteresse sera autorisée à tirer les remorques arrivant à/ou partant de la rampe de Piggy Back de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux à Montréal. Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête doit le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la 1ère publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE
DE TAILLON
1910 BOUL. MARIE
ST-HUBERT

APPEL D'OFFRES
0612-00-69

OBJET:
Fourniture et pose de casiers-vestiaires en acier

ORIGINE:
École Laurent-Benoit, Saint-Hubert.

DOCUMENTS:
S'adresser à M. Norman Plante, Acheteur, à l'adresse ci-dessus.

CLÔTURE:
15 heures, vendredi le 3 mai 1974.

JEAN LOISELLE, DIRECTEUR
DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT.

index DES RUBRIQUES

IMMEUBLE
LOCATION
ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Achèterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Achèterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Cinés
230 Chasse et Pêche

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de ménage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoléum
311 Déménagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre
501 Pièces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Achèterait - camions - auto
504 Bâteaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

BONNE NOUVELLE!

Votre compte pour les petites annonces peut maintenant être payé à toute

Caisse Pop Desjardins

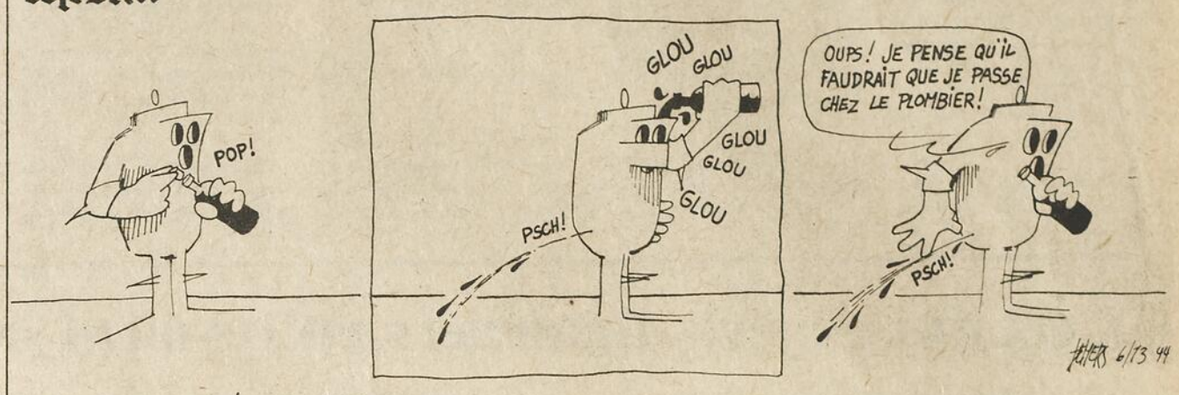
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

LES TERRIENS par Réal Godbout



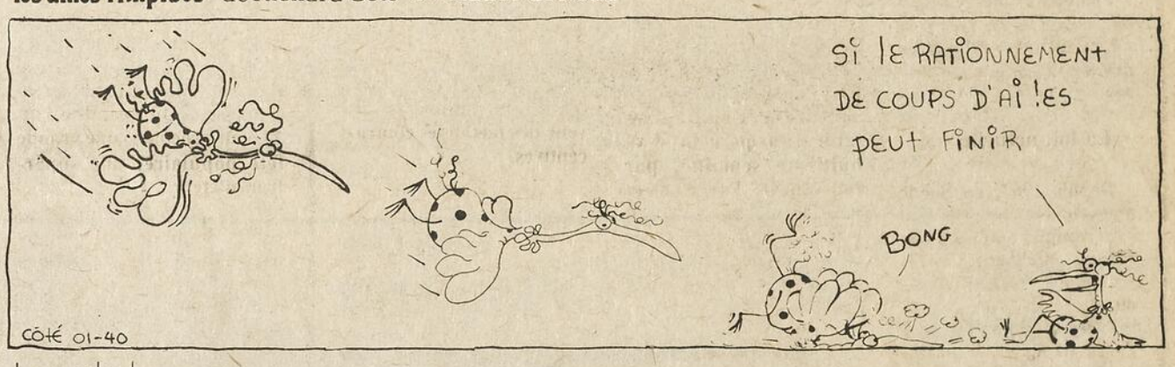
celestin par DEMERS



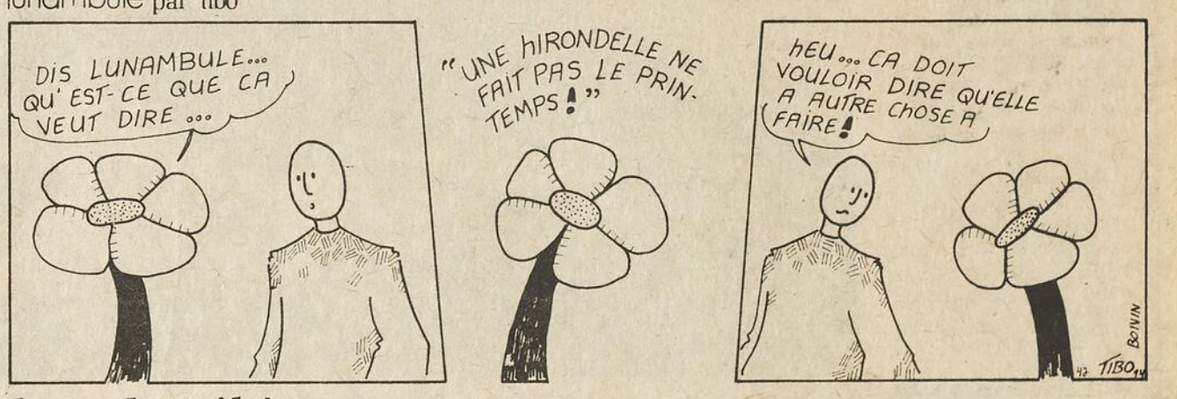
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



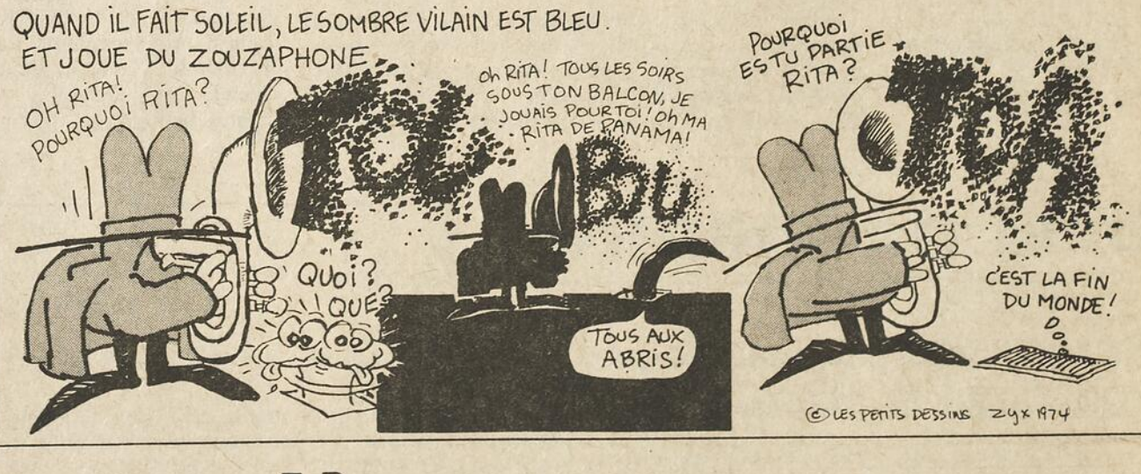
les âmes limpides de Richard Côté et Claude Croteau



lunambule par tibo



le sombre vilain



carrières

LE SYNDICAT DES PROFESSEURS DE VILLE DE LAVAL

est à la recherche d'un

CONSEILLER TECHNIQUE

FONCTIONS:
— préparer les négociations.
— appliquer les décrets des conventions collectives et la législation sur la sécurité sociale.
— répondre aux requêtes des membres du syndicat.
— s'occuper de la certification, du perfectionnement et de la qualification des enseignants.

TRAITEMENT: Salaire et avantages sociaux selon les qualifications et l'expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 3 mai 1973 au:

Syndicat des professeurs
de ville de Laval
a/s du président
296 ouest, boul. de La Concorde
(L.D.R.), Laval, Québec.

Université du Québec à Montréal

Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, le département d'histoire recherche des professeurs dans les domaines suivants:

— Histoire politique, sociale et idéologique de l'Europe, XIXe siècle.
— Histoire économique européenne, XVIIIe siècle.

Exigence

Doctorat (Ph.D.)

Traitement:
Selon l'échelle prévue dans la convention collective en vigueur.
Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 10 mai 1974, à:

Monsieur Michel Grenon, directeur
Département d'Histoire
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888. Montréal, Qué., H3C 3P8

Le régime de retraite à l'Hydro deux poids, deux mesures...



par Marcelle Bourque

À l'Hydro-Québec, on traine depuis des années un problème d'inégalité des fonds de pension. Depuis 1963 en fait, année de la nationalisation des compagnies hydro-électriques du Québec.

Cette nationalisation a fait de l'Hydro notre seule compagnie d'électricité. Mais cette compagnie se compose depuis lors d'un personnel mixte: les anciens et les nationalisés.



Association

Les employés nationalisés ont senti le besoin de se constituer en association pour défendre leurs intérêts. En 1963, à leur arrivée à l'Hydro-Québec, on les placés sur le même pied que les employés déjà en place. Salaire égal, bénéfices marginaux égaux, etc...

Une exception à la règle cependant: le fonds de pension. Prenons l'exemple de deux employés qui ont pris leur retraite en 1970. Un des deux a toujours travaillé pour l'Hydro-Québec, l'autre vient d'une compagnie qui a été nationalisée. Le premier avait 36 ans de services, son salaire était de $13,020 en 1969 et le salaire moyen de ses cinq meilleures années de services de $11,341. Il s'est retiré avec une pension de $7,958.91. Le deuxième avait 40 ans de services, son salaire était de $13,178 en 1969 et le salaire moyen de ses cinq meilleures années de services de $12,157. Il s'est retiré avec une pension de $3,842.50.

L'employé nationalisé retire donc une pension de $4,116.41 inférieure à celle de l'ancien de l'Hydro. Et ce, avec 4 ans de services de plus et un salaire moyen supérieur de $816.

C'est contre ce fait que l'association des employés nationalisés de l'Hydro-Québec se bat depuis des années. M. Arthur Jauniaux, président de l'association, nous dit que tout ce que les nationalisés veulent c'est d'être hydro-québécois à part entière.

Pourquoi des employés à statut inférieur?

Parce qu'ils sont arrivés à l'Hydro avec des fonds de pensions en général peu valables. Des espèces de polices d'assurances dont les valeurs de rachat constituaient la valeur de leurs pensions.

On a bien, en 1966, gelé ces pensions des employés nationalisés. A partir de cette date, ils se sont vus intégrés au fonds de l'Hydro. Mais cette mesure n'a pas fait disparaitre les disparités, car il profitent des taux de l'Hydro uniquement pour leurs années de services à l'Hydro. Les autres années sont calculées suivant les anciens taux des anciens fonds de pension.

De nouvelles mesures ont prises en 1972. Elles stipulent, entre autre, qu'aucun employé ou veuve d'employé ne doit recevoir une pension inférieure à $1200 par année. De nouvelles méthodes de calcul ont été introduites.

Mais un écart subsiste toujours entre les anciens et les nouveaux hydro-québécois pour ce qui touche à la sécurité de la retraite.

Deux employés, un ancien et un nationalisé, ont, par exemple, pris leur retraite en janvier 1974. Ils avaient tous les deux 35 ans de services. Le salaire moyen de leurs cinq meilleures années était de $10,000 dans les deux cas. L'ancien de l'Hydro retire depuis $7,200 par année et le nationalisé en retire $5,250.

Pour deux cas identiques l'écart est donc encore de $1,950 en faveur de l'ancien.

Syndicat

L'Association des employés nationalisés, jouit de l'appui du syndicat des employés de l'Hydro-Québec. Et c'est un appui concret.

Le syndicat vient de commander une étude actuariale de la situation. Il fera ensuite rapport à la Régie des Rentes, à l'Hydro-Québec et au gouvernement.

Un problème cependant. Le syndicat des employés de la compagnie ne participe pas à l'administration du fonds de pension. Cette administration relève de la compétence exclusive de l'Hydro. Les pouvoirs du syndicat ne sont donc, en cette matière, que des pouvoirs de pression.

Il faut également noter que le ministre Gilles Massé des Richesses naturelles a récemment été saisi de la situation. Il faut attendre pour voir si les choses se normaliseront bientôt.

Libération des lois sur l'avortement en Suède

STOCKHOLM (AFP) — La nouvelle législation sur l'avortement qui sera soumise prochainement au parlement Suédois, confirmera dans les textes le droit dont disposent pratiquement déjà les suédoises d'obtenir un avortement dans les douze premières semaines d'une grossesses. Le nouveau projet de loi tend de plus à prévenir les avortements en facilitant l'utilisation des méthodes contraceptives.

La loi, actuelle

Depuis 1963, en Suède une grossesse ne peut être interrompue que pour des raisons médicales, socio-médicales, humanitaires ou en cas de sérieuses possibilités d'anomalies chez l'enfant à naitre. L'autorisation ne peut être accordée que dans les vingt premières semaines de la grossesse et uniquement par la direction de la santé publique ou sur avis concordant de deux médecins.

Une application très libérale de la loi, ces dernières années, a fait passer le nombre des avortements légaux de 3,000 en 1960, à 6,000 en 1965 et à environ 26,000 en 1973. En 1972, trois pour cent seulement des demandes d'avortement adressées à la direction de la santé publique (soit directement, soit en appel d'avis défavorables de médecins) avaient été rejetées.

Le projet de loi

Le nouveau projet de loi, qui sera sans aucun doute voté par le parlement malgré l'opposition de certains députés, pose le principe qu'il appartient à la femme de décider elle-même si elle veut mener à terme une grossesse, ou l'imterrompre dans le cas où cette grossesse n'a pas été souhaitée.

Jusqu'à la douzième semaine de la grossesse, l'avortement ne pourra être refusé par un médecin que dans les cas ou cette intervention pourrait entrainer un danger pour la vie ou la santé de la femme. De la douzième à la dix-huitième semaine de la grossesse, l'avortement devra également être accordée dans les mêmes conditions, mais le médecin devra en principe recueillir l'avis d'un "curateur" (assistant social) qui aura fait une enquête préalable. Jusqu'à la dix-huitième semaine, par conséquent, l'avortement sera décidé par l'accord entre la femme concernée et son médecin, et nom plus d'après l'avis de deux médecins.

Après 18 semaines autorisation nécessaire

En revanche, au-delà de la dix-huitième semaine de la grossesse, seule la direction de la santé publique pourra autoriser un avortement, dans les cas ou celui-ci serait absolument nécessaire.

Le projet de loi recommande les avortements précoces (dans les douze premières semaines de la grossesse) qui peuvent être pratiqués à l'aide de méthodes simples et peu douloureuses, et ne nécessitant pas un séjour de plus quelques heures dans une polyclinique ou un hôpital. Ainsi évirera-t-on de surcharger les services hospitaliers, déjà insuffisants dans bien des cas. Au reste, les rapporteurs du projet pensent que la nouvelle libération des avortements n'aura pas pour effet d'en augmenter sensiblement le nombre.

C'est d'ailleurs dans ce but qu'ils ont inclus dans leur projet des dispositions tendant à réduire le nombre des avortements en prévenant des grossesses non désirées. Ils considèrent en effet que l'avortement doit rester un "expédient", l'utilisation des méthodes contraceptives devant être la base de la régulation des naissances.

Aussi prévoient-ils une quasi gratuité de la fourniture des moyens anticonceptionnels (pilule, stérilet, diaphragmes, mais à l'exclusion des préservatifs pour hommes) et un large développement des activités d'information en faveur des méthodes contraceptives.

Bien que ces méthodes soient déjà très répandues en Suède et y bénéficient d'une vaste publicité, il semble, de l'avis même de nombreux médecins, qu'il y ait encore beaucoup à faire pour en généraliser la pratique.

La nouvelle loi sera examinée par le parlement à la fin du mois d'avril. À l'exception du parti communiste, qui exige de ses députés l'adoption de la loi, les groupes parlementaires laissent à leurs membres une entière liberté de vote. Un nombre relativement important de députés conservateurs, mais aussi nombre de centristes, de libéraux et de sociaux-démocrates, qui font partie de "l'intergroupe", "groupe des députés chrétiens", s'opposent, pour des raisons de morale et d'éthique, à la liberté totale de l'avortement qu'implique le projet de loi, ou bien réclament un contrôle administratif plus strict.

Toutefois, les adversaires de la nouvelle législation ne devraient pas être plus d'une centaine, ce qui laisse une large majorité en faveur de cette libéralisation de l'avortement, qui parait également souhaitée par la majeure partie de l'opinion publique suédoise.

Une "Superfrancofête" pour la jeunesse francophone du monde

La superfrancofête, tel est le titre de la chanson du Festival international de la Jeunesse, création de Stéphane Venne. Cette chanson très entrainante sera entendue très prochainement sur les ondes et décrira ce que va être le Festival international de la Jeunesse, à Québec, du 14 au 24 août prochain: une grande fête populaire, une superfrancofête.

C'est au cours d'une rencontre de presse qui s'est tenue aujour'dhui à Québec que Monsieur Jean Giroux, directeur des communications de la Société d'accueil du Festival international de la Jeunesse francophone a dévoilé le thème musical et le slogan du festival: la Superfrancofête.

Monsieur Giroux a expliqué que le festival devenait de plus en plus un grand évènement populaire et que l'appellation superfrancofête avait été choisie afin d'illustrer ce que serait le festival: une grande fête comme on n'en a jamais vu, avec sa participation: rassembler la jeunesse de la francophonie.

La Société d'accueil du Festival s'est assurée les services du groupe Communication Marketing Cossette et Associés de Québec pour cette opération de sensibilisation de la population qui va commencer dès le 22 avril sur les ondes de la radio à Québec et Montréal, dans les journaux et sur les panneaux réclame.

Comité de logement

Monsieur Giroux, a également annoncé aujourd'hui qu'un comité de logement du Festival international de la jeunesse sera mis en fonction très prochainement. Ce comité de logement fonctionnera de la même façon et avec la même capacité que celui du carnaval, qui, cette année a permis de loger plusieurs dizaines de milliers de personnes par jour au cours d'une fin de semaine.

Ce comité de logement a pu être mis sur pied grâce à la collaboration de la Communauté Urbaine de Québec (CUQ) et notamment de Monsieur Clément Shilds qui, jusqu'à tout dernièrement était directeur de la section touristique de la CUQ.

Il ne reste à finaliser que le service téléphonique. Un appel de soumission est en route à l'heure actuelle et se terminera le 23 avril. Il s'agit du réseau téléphonique qui reliera tous les sites et kiosques offrant le service logement dans toute la Communauté Urbaine de Québec. Dès le 1er mai, le public pourra réserver par écrit une chambre ou un logement à l'adresse suivante: Comité Logement du Festival International de la Jeunesse 63, Rue D'auteuil Québec.

De même les réservations par téléphones pourront se faire dès le 1er mai au numéro (418) 524-8441. Ce numéro sera le même pour la centrale téléphonique qui entrera en opération le 1et août.

GOODMAN • PANASONIC • MSS • BRAUN • KENWOOD • SONY • PIONEER • DUAL • SHARP • BEOMASTER • TELEFUNKEN • GRUNDIG • ELECTROPHONIC • MORSE • SHURE • ADMIRAL • ELECTROHOME • DYNACO • ELECTROVOICE • SHURE • AKAI • NORESCO • SANSUI

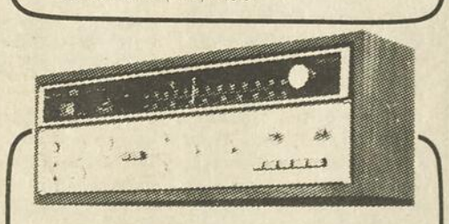
VOTRE CONSEILLER EN STÉRÉOPHONIE ET QUADRAPHONIE VOUS PRÉSENTE SES SPÉCIAUX Sansui



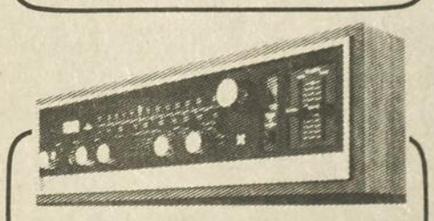
MODÈLE: QRX 6500 RÉCEPTEUR STÉRÉO
4 canaux avec Vario-Matrix QS de 280 W
Puissance musicale (1HF) 4 ohms: 280 W
Puissance continuelle 8 ohms: 37 W 4
Bande de puissance (1HF): 20-30,000 Hz
Sensibilite FM (1HF): 1.8 uV



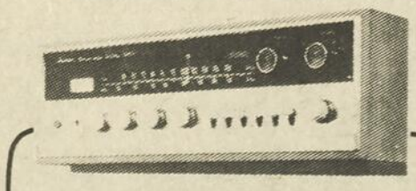
MODÈLE: EIGHT RÉCEPTEUR STÉRÉO
AM/FM transistorise de 200 W
Puissance musicale (1HF) 4 ohms: 200 W
Puissance continuelle 8 ohms: 60 W 2
Distorsion T.H.: 0.2%
Bande de puissance: 5-40,000 Hz
Sensibilite FM (1HF): 1.7 uV



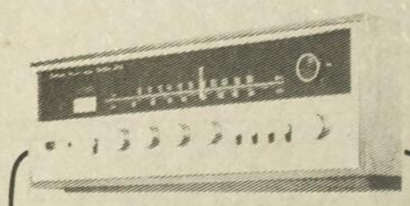
MODÈLE: QRX 3500 RÉCEPTEUR STÉRÉO
4 canaux avec Vario-Matrix QS de 180 W
Puissance musicale (1HF) 4 ohms: 180 W
Puissance continuelle 8 ohms: 22 W 4
Bande de puissance: 10-33,000 Hz
Sensibilite FM (1HF): 2.2 uV



MODÈLE: QR 1500 RÉCEPTEUR STÉRÉO
4 canaux de 100 W
Puissance musicale (1HF) 4 ohms: 100 W
Puissance continuelle 8 ohms: 15 W 4
Bande de puissance 20-30,000 Hz
Sensibilite FM: 3.0 uV



MODÈLE 1000 X RÉCEPTEUR STÉRÉO
AM/FM de 100 W
Puissance musicale (1HF) 4 ohms: 100 W
Puissance continuelle 8 ohms: 28 W2
Distorsion T.H.: 0.8%
Bande de puissance: 20-30,000 Hz
Sensibilite FM: 2.0 uV



MODÈLE: 350 A RÉCEPTEUR STÉRÉO
AM/FM de 54 W
Puissance musicale (1HF) 4 ohms: 54 W
Puissance musicale 8 ohms: 20 W 2
Distorsion T.H.: 1%
Bande de puissance: 30-30,000 Hz
Sensibilite FM: 3 uV

QUANTITE LIMITEE — PRIX SPECIAUX SUR PLACE SEULEMENT

LES ENTREPRISES J.M. SAUCIER INC.
DISTRIBUTEUR EN GROS ET DETAIL • FACILITÉES DE STATIONNEMENT
10,090 ST-LAURENT, MONTRÉAL 389-7750 389-3541
40 RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC 524-8476
SI VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS ACHETEZ SUR NOTRE PLAN D'ACHAT A TERMES FACILES
JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER SUR TOUS VOS ACHATS | AUCUN COMPTANT REQUIS | COMMENCER À PAYER DÉBUT JUIN

Plus que jamais au cours de son 35e ANNIVERSAIRE
LINGERIE Brière
est généreuse pour sa clientèle

PRÉSENTEZ CE COUPON — IL A UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE
COUPON-BONI $2
D'une valeur de $2.00 est échangeable à la lingerie Brière
Utilisable même pour nos spéciaux.
Avec l'achat de $5.00 et plus de marchandise nous vous accordons $2.00 sur présentation de ce coupon-boni à l'un de nos magasins.
Un seul coupon est valable par achat
VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL

CENTRE D'ACHATS VILLE MONT-ROYAL — 2314, chemin Lucerne — 735-1801
CENTRE D'ACHATS PLACE VERSAILLES — 7275 est, rue Sherbrooke — 352-7780
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND — 2327, Rockland — 739-6111
Commandes postales acceptees moyennant un surplus de 25¢

WONDER BRA — DAISY FRESH — GRENIER — LINDA — LINGELOR

le monde

Organisation des états américains

Cuba ne sera plus isolé

WASHINGTON (AFP Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères du Mexique et d'Argentine, actuellement réunis avec leurs collègues d'Amérique latine et le secrétaire d'État Henry Kissinger à Washington, ont proposé sans rencontrer d'objection, d'inviter Cuba à leur prochaine réunion. Celle-ci aurait lieu en mars 1975 à Buenos Aires.

La nouvelle, qui marque un pas important dans le dégel de l'affaire cubaine, a été annoncée conjointement, hier par les ministres des Affaires étrangères d'Argentine, M. Alberto J. Vignes, et du Mexique, M. Emilion Rabasa, à leur sortie du département d'État.

Le secrétaire d'État Henry Kissinger, selon les deux ministres, n'a pas rejeté la proposition de l'Argentine et du Mexique, sous réserve toutefois de "consultations entre gouvernements" dans l'intervalle.

Ces consultations devraient déterminer si une majorité se dégage en faveur de la proposition.

Fidel Castro

La même réserve a été faite par le ministre des Affaires étrangères du Brésil, M. Azeredo Da Silveira.

Le ministre des Affaires étrangères mexicain a, de son côté, précisé que lors de ses entretiens à Cuba, où il s'est rendu voici 15 jours, le premier ministre Fidel Castro avait accepté en principe de participer aux réunions des ministres des Affaires étrangères latino américains avec le secrétaire d'Etat "dans un esprit constructif".

Ces nouvelles réunions ont un caractère non institutionnel et ont commencé voici huit semaines au Mexique.

Castro, par contre, continue de refuser de revenir au sein de l'Organisation des Etats américains OEA, qui avait décrété des sanctions contre son régime voici dix ans.

Si le processus engagé hier aboutit, ce sera la première fois que les Etats-Unis et Cuba se retrouveront autour d'une même table de conférence.

Cuba n'a participé à aucune réunion de cette nature avec les États-Unis depuis 1962.

La porte a été claquée en 1962 à Punta Del Este, Uruguay, quand Ernesto Che Guevara chef de la délégation cubaine a refusé de participer à l'Alliance pour le progrès proposée par le président J.F. Kennedy.

Peu après Cuba était exclue de l'Organisation des états américains (OEA) qui considérait que le communisme était "incompatible" avec ses principes.

En 1964, l'OEA reconnaissant Cuba coupable d'intervention au Vénézuela, décide des sanctions et un embargo. Six pays latino-américains ont depuis violé ces dispositions et maintenu ou rétabli leurs relations avec La Havane.

Cuba n'a jamais cessé d'appartenir à la CEPAL (Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Amérique latine) dont les États-Unis ne sont pas membres.

Cette année Cuba a pris place parmi les pays latino-américains réunis à Punta Del Este pour traiter de leur relations avec le Marché commun européen.

Multinationales

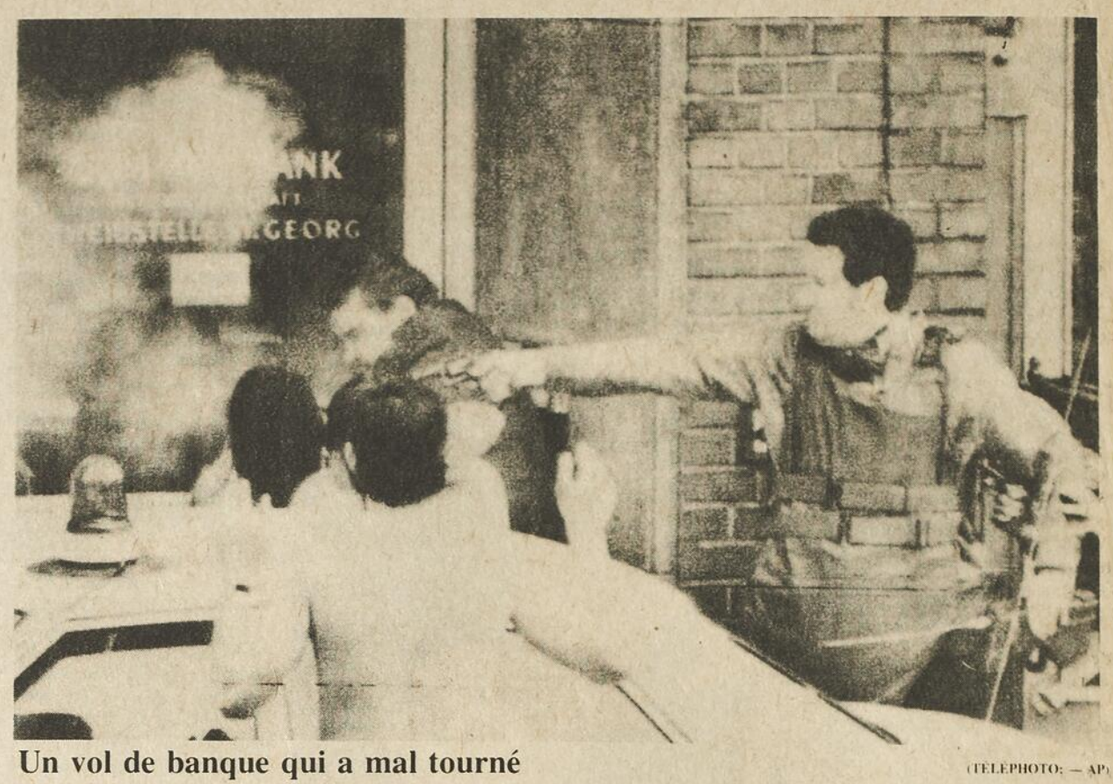
M. Henry Kissinger a proposé aux pays latino-américains la mise au point d'un code de conduite que devraient suivre les sociétés multinationales, lesquelles ont souvent été accusées de s'ingérer dans les affaires intérieures des pays d'Amérique du Sud et des Caraibes.

Le secrétaire d'Etat américain a déclaré aux 23 ministres des Affaires étrangères des pays latino-américains et des Caraibes que les Etats-Unis condamnaient de telles ingérences.

La plus critiquée de ces société est l'ITT (International Telephone and Telegraph), accusée d'avoir offert des fonds à la CIA pour empêcher l'élection du président Salvador Allende.

D'autres sociétés ont été critiquées, et notamment les compagnies minières opérant en Amérique latine et les entreprises fruitières installées en Amérique centrale.

M. Kissinger n'a nommé aucune compagnie, ni précisé la nature d'aucune accusation, mais le secrétaire d'Etat, apprend-on de source autorisée, a énuméré quatre ou cinq domaines dans lesquels des règles de conduite pourraient être édictées à l'endroit des sociétés multinationales contrôlées par des intérêts américains.



Un vol de banque qui a mal tourné (TÉLÉPHOTO: — AP)

Hambourg (Reuter) — Un individu encore non identifié portant un masque noir (à gauche) a été abattu à bout portant hier, par un tireur d'élite. L'homme avait tenté de cambrioler une banque sans succès et voulait prendre la fuite en se servant d'otages.

Sadate menace l'Union Soviétique

LE CAIRE, (AFP) — Le président Sadate a eu recours, hier, aux menaces pour convaincre l'Union soviétique de modifier son attitude à l'égard du désengagement des forces dans le Golan.

Telle est la conclusion que tirent les observateurs au Caire du discours du chef de l'État Égyptien devant les instances politiques du pays.

Jusqu'à présent, le président Sadate, irrité par le manque d'enthousiasme du Kremlin à encourager un désengagement Israélo-Syrien s'est borné à harceler sans répit, mais à doses mesurées les dirigeants soviétiques. Dans chaque interview ou allocution, ses révélations qui, en définitive tendaient à discréditer Moscou, ne tarissaient pas.

Le communiqué soviéto-syrien, publié à l'issue de la visite du général Assad en U.R.S.S., semble avoir été "la goutte qui a fait déborder le vase". Aujourd'hui, ce sont des menaces à peine voilées que le président Sadate a proférées contre l'Union soviétique. Après avoir accusé l'U.R.S.S. d'avoir "lâché" l'Égypte, surtout pendant la guerre d'octobre, en ne fournissant pas à l'armée égyptienne des équipements essentiels, le président Sadate a demandé "sans retard" une réunion au sommet, puis a rappelé la "leçon" qu'il avait donnée aux dirigeants du Kremlin en juillet 72 en renvoyant les conseillers militaires soviétiques.

Il s'est abstenu toutefois d'évoquer les deux atouts qui pourraient lui servir le cas échéant: les facilités navales aux bâtiments sociétiques en Méditerranée, qui ont été renouvelées par l'Égypte l'année dernière, et le traité que le président Sadate était sur le point de résilier tout récemment encore.

Pour bien montrer qu'il était prêt à aller jusqu'au bout et surtout qu'il était en mesure de le faire, le président Sadate a annoncé que l'Égypte diversifiait d'ores et déjà ses sources d'approvisionnement en armes. Cette mesure était tenue secrète jusqu'à présent. Il en avait déjà parlé mardi et a tenu apparemment à la confirmer officiellement, hier, pour souligner toutes ses implications à l'heure où se tient le sommet du pacte de Varsovie.

Le président Sadate a tenu également, semble-t-il, à annoncer à nouveau cette décision pour freiner l'enthousiasme démesuré que pourrait susciter dans l'opinion arabe le communiqué syro-soviétique. D'ailleurs, le chef de l'État a répondu point par point à ce document.

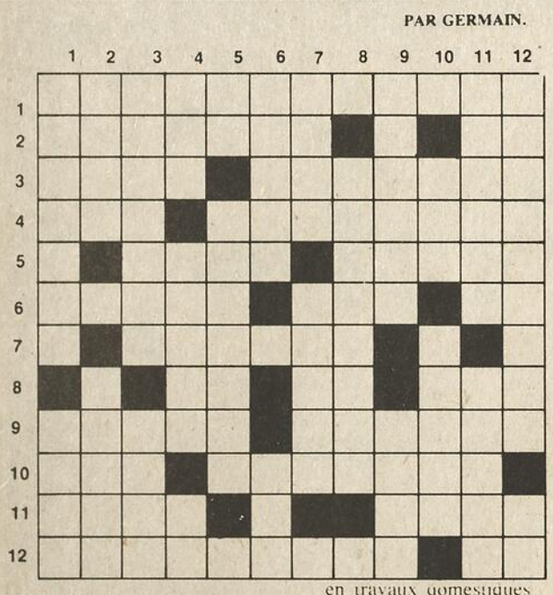
Il a affirmé tout d'abord que l'Égypte respectera le cessez-le-feu qu'elle ne reprendra les hostilités que "s'il est prouvé" qu'Israël l'a rompu.

Le président Sadate n'a pas évoqué d'autres raisons qui pourraient amener l'Égypte à ouvrir le feu. Il a affirmé également que le désengagement des forces sur le canal de Suez était un premier pas qui devait être suivi par l'application immédiate de la résolution 242 du Conseil de sécurité. Le chef de l'État répondait ainsi au communiqué qui dénonçait "les règlements partiels". Le président Sadate a même souligné que l'obstacle actuel pour un règlement définitif du problème était l'absence d'accord sur le désengagement dans le Golan.

Cette véritable "contre-offensive" du président Sadate, après la déclaration syro-soviétique, montre, selon les observateurs, que les dirigeants égyptiens sont beaucoup plus préoccupés par l'influence de ce document sur l'opinion arabe que par sa teneur. Pour les dirigeants égyptiens, estiment les observateurs, leur propre expérience les incite à examiner avec réserve de telles déclarations. Le communiqué syro-soviétique rappelle trop, font remarquer que les experts des relations égypto-soviétiques. Les mêmes termes de "renforcement de la capacité défensive" et de "droit des Arabes à utiliser tous les moyens", notent les experts, revenaient dans tous ces documents presque sans exception.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

PAR GERMAIN.



HORIZONTALEMENT

1—Celui de nos rues est le cauchemar de tous les travailleurs.
2—Verbe d'usage répandu au Québec et qui peut signifier 1— administrer (un coup de pied dans la figure). 2— jeter (à la poubelle). 3— laisser (la paix). 4— remiser (dans la cave). 5— et tout ce que vous voulez... - Conj.
3—La moitié du but du mariage. - Laisse aller son imagination.
4—Une femme n'aime pas toujours compter les siens. - Une des rares affaires qu'une femme laisse régler par l'homme seul.
5—Se confond parfois avec le néant. - Suppriment.
6—Enveloppes. - Nous en mangeons plus que bien des peuples. - Poss.
7—Une chose l'est en autant qu'elle est.
8—Consonne doublée. - Vaut pas mal d'argent. - Il prend beaucoup de matériel dans un manteau.
9—Adv. de quantité. - Un parfum étranger fait frémir celle de l'épouse.
10—Fait confiance. - Nous laissions aller.
11—Il met de la couleur dans un regard. - Au golf, se font tapocher par les débutants(tes).
12—Ils sont jaunes et beaux, et flottent sur les eaux tranquilles. - Adv. d'affirmation.

VERTICALEMENT

1—Verbe qui résume un petit supplice assez sadique. Inutile de dire qu'on en meurt. - Marque l'intention.
2—Minuscule. - Verbe souvent conjugué par un "ingénieur en travaux domestiques autrement dit par une bonne petite ménagère.
3—Il marche le long d'une règle à calcul. - Appât pour lequel une femme tient à garder sa ligne.
4—Poème. - Poss. - Appris.
5—Note. - Ce qu'elle peut mettre dans la soupe si elle trouve trop longue la procédure du divorce...
6—Il ne faut pas la regarder quand on nous donne un cheval. - Interjection de ministre qui résume toute sa pensée.
7—Donne. - Miss Clairol en donne un "naturel"...
8—Passerai outre au code de la route (l'autre sens me glaçant d'horreur!).
9—On ne peut savoir si une femme est vraiment belle tant qu'elle demeure ainsi. - Éructations.
10—Infirme. - Un amant acide l'offre avec la rose.
11—Remarquons... considérons... n'est-ce pas... - Baies.
12—Un homme ou une femme la dépassent toujours avec un peu d'amertume. - Mène à Paris.

Solution d'hier **18/20**

1	R	E	C	L	A	M	E	R	A	■	J	E
2	E	C	R	I	R	A	■	U	N	I	O	N
3	T	R	I	N	G	L	E	S	■	N	U	S
4	R	A	T	■	I	■	T	E	N	D	R	E
5	O	S	E	I	L	L	E	■	■	I	■	M
6	C	E	R	N	E	■	R	O	N	G	E	E
7	E	R	E	S	■	A	N	N	E	E	■	N
8	D	■	S	T	A	T	U	T	■	S	O	C
9	E	U	■	I	■	T	E	■	A	T	R	E
10	■	■	I	N	F	I	R	M	E	E	■	R
11	M	E	R	C	I	S	■	O	R	■	F	A
12	E	T	E	T	E	E	■	T	A	X	I	S

EVALUATION. On admet vingt noirs. Chaque carré noir supplémentaire fait perdre un point. On admet seulement des mots français. Deux lettres qui ne forment pas un mot (ex.: er, in, nn, ee...) constituent une erreur et font perdre deux points. Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

Watergate

Une autre défaite pour Nixon

WASHINGTON, (AFP) — Le juge John Sirica a accepté hier d'ordonner l'assignation enjoignant la Maison blanche à remettre au procureur spécial chargé de l'affaire Watergate M. Léon Jaworski de nouveaux enregistrements et documents.

Statuant sur une demande présentée mardi par M. Jaworski, le juge Sirica a estimé que la requête était justifiée, permettant que l'assignation soit signée dès aujourd'hui.

M. Jaworski avait souligné qu'il se "voyait dans l'obligation "d'assigner la Maison blanche pour obtenir 63 bandes magnétiques et d'autres documents qu'il avait réclamés à plusieurs reprises sans succès. Il avait précisé qu'il en avait besoin pour l'instruction du procès de MM. John Mitchell, ancien ministre de la Justice, Harry Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison blanche et John Ehrlichman, ancien conseiller du président Nixon, qui doit commencer au mois de septembre prochain. Tous trois sont notamment accusés d'avoir tenté d'étouffer l'affaire Watergate.

La Maison Blanche, aux termes de cette assignation, aura jusqu'au 2 mai pour remettre au procureur spécial les documents demandés.

Le Golan

L'aviation syrienne dans la bataille

BEYROUTH (AFP) — Pour la première fois depuis la fin de la guerre d'octobre, l'aviation syrienne, selon un porte-parole militaire à Damas, est intervenue, hier, dans l'après-midi sur le front du Golan.

Les appareils syriens qui, selon le porte-parole, sont tous rentrés indemnes à leurs bases, ont bombardé "les positions de l'ennemi et ses concentrations de troupes sur le mont Hermon et dans plusieurs autres secteurs du front". Au cours de l'après-midi, l'aviation syrienne, selon des informations en provenance de Damas, assurait une "couverture aérienne" dans le ciel de la capitale. Hier après-midi, et au cours de la nuit dernière selon les mêmes sources, le bruit de la cannonade et les détonations des explosions étaient audibles dans les rues de Damas.

Les tirs de l'artillerie, selon certains témoignages étaient également audibles de La Bekaa (la plaine centrale du Liban au pied du Hermon). Les mêmes témoins ont également, au cours de l'après-midi assisté à une intense activité aérienne dans le ciel du Mont Hermon. Durant la même période, l'aviation israélienne a également survolé à haute altitude la ville de Saida (à trente cinq kilomètres au sud de Beyrouth) passant à plusieurs reprises le mur du son. Les habitants de la région ont également constaté hier, que les Israéliens poursuivaient leurs travaux de percement d'une route en direction du mont Hermon. Cette piste (qui prolonge une route percée au début de l'année 1972) doit permettre aux forces israéliennes d'accéder aux crêtes du massif à l'abri des tirs de barrage d'artillerie syriens.

Le coup d'État au Niger, une affaire purement intérieure

(AFP) — Le coup d'État militaire qui a mis fin lundi dernier à Niamey au régime du président Diori Hamani n'a pas été téléguidé de l'extérieur" a affirmé à Lagos M. Ibrahima Loutou, ambassadeur du Niger à Lagos, capitale du Nigéria, de retour de Niamey où il était arrivé deux jours avant le doulevement militaire.

D'autre part, M. Louis Le Pensec, député socialiste français du Ministère) observant dans le même temps que le coup d'état du 15 avril "est intervenu en pleine période de renégociation des accords franco-nigériens relatifs à la réévaluation du prix de l'uranium d'Arlit", réévélation à laquelle le gouvernement français, ajoute-t-il, s'est refusé, demande dans une question écrite au ministre des Affaires étrangères "de démentir formellement toute hypothèse de collusion entre le gouvernement français, les services de M. Foccart et les putschiste nigériens".

Ainsi que l', déclaré M. Ibrahima Loutou, la situation au Niger "est aussi calme que possible et il a été demandé à tous les fonctionnaires, y compris les diplomates de "demeurer à leur poste et" de continuer à servir dans l'intérêt de la nation". Ces indications sur un retour à la vie normale au Niger sont confirmées de bonne source dans les pays limitrophes où l'on suit avec attention l'évolution de la situation à Niamey.

Des biographies des membres de la nouvelle équipe gouvernementale, il ressort que celle-ci se distingue par la jeunesse des nouveaux ministres. La plupart d'entre eux, anciens de l'armée française, ont été formés dans diverses écoles militaires en France.

D'autre part, pour la première fois au Niger, a été adjoint, aux différents titres du ministère de l'Economie rurale, celui de responsable du "climat, de l'environnement et de l'aide aux populations", ce qui semble bien traduire le souci des nouvelles autorités de faire un effort particulier en faveur des populations touchées par la sécheresse.

Outre le lieutenant colonel Kountie, qui cumule, les fonctions de chef de l'État et de ministre de la Coopération, le gouvernement provisoire nigérien comprend notamment le chef de bataillon Sani Souna Sido, ministre de l'intérieur et de la Géologie (qui aura à ce titre à poursuivre les négociations entamées avec la France au sujet de l'uranium)

Il est à noter enfin, que selon des sources informées, le commandant Jalloud, premier ministre libyen, qui n'avait pas été autorisé à se poser à Niamey, le soir même du putsch, était attendu hier dans la capitale nigérienne.

Cuba pourra acheter des voitures américaines

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont donné le feu vert à l'exportation vers Cuba de voitures américaines fabriquées en Argentine.

Le porte-parole du département d'État M. John King a annoncé hier, que l'administration Nixon accorderait à titre exceptionnel, les licences d'exportation dont pourraient avoir besoin les filiales de sociétés américaines implantées en Argentine.

Sans mentionner Cuba, cette autorisation, longuement attendue, vise l'exportation sur plusieurs années vers l'Île de camions et automobiles fabriqués en Argentine par les filiales des trois grands constructeurs américains, Ford, General Motors et Chrysler.

L'Argentine a signé récemment un accord commercial avec La Havane qui prévoit l'exportation de 21.000 véhicules. Depuis le blocus de 1964 les États-Unis ont arrêté tout commerce avec Cuba tout en imposant aux filiales américaines implantées à l'étranger d'obtenir l'autorisation de Washington pour vendre quoi que ce soit à Cuba.

Le porte-parole du département d'État a pris soin de souligner que la politique des États-Unis envers Cuba "restait inchangée" Les observateurs n'en soulignaient pas moins que l'exception faite pour l'Argentine constitue la première brèche importante dans le blocus économique maintenu depuis dix ans par les États-Unis à l'égard du régime de Fidel Castro.

L'Argentine, rappellent les observateurs, était prête à passer outre au veto des États-Unis et selon des informations en provenance de Buenos Aires, l'exportation de voitures et de camions vers La Havane aurait déjà commencé.

Éthiopie

Menaces de l'armée

ADDIS ABEBA (Reuter) — Les forces armées éthiopiennes ont menacé hier le premier ministre Endalkachew Makonnen d'intervenir dans les affaires du pays si les ministres de l'ancien gouvernement ne sont pas immédiatement arrêtés, apprend-on de source militaire à Addis Abéba.

L'avertissement a été donné au premier ministre lui-même par quelque 2,000 officiers et soldats au cours d'une réunion jeudi matin, au quartier général de la quatrième division de l'armée éthiopienne à Addis Abéba.

M. Makkonen avait été convoqué par les militaires pour répondre à une série de questions concernant la situation économique et politique, indique-t-on de même source.

Loyauté

L'armée accuse les membres de l'ancien gouvernement éthiopien d'avoir plongé le pays dans le chaos économique, de s'être illégalement enrichis en profitant de leurs fonctions, et de conspirer pour provoquer des troubles depuis leur démission à la fin du mois de février.

Selon la radio éthiopienne, le premier ministre a invité les forces armées à ne pas oublier leurs responsabilités et à accomplir leur devoir durant la crise actuelle.

Elle a ajouté qu'un compte rendu détaillé de cette réunion sera publié ultérieurement.

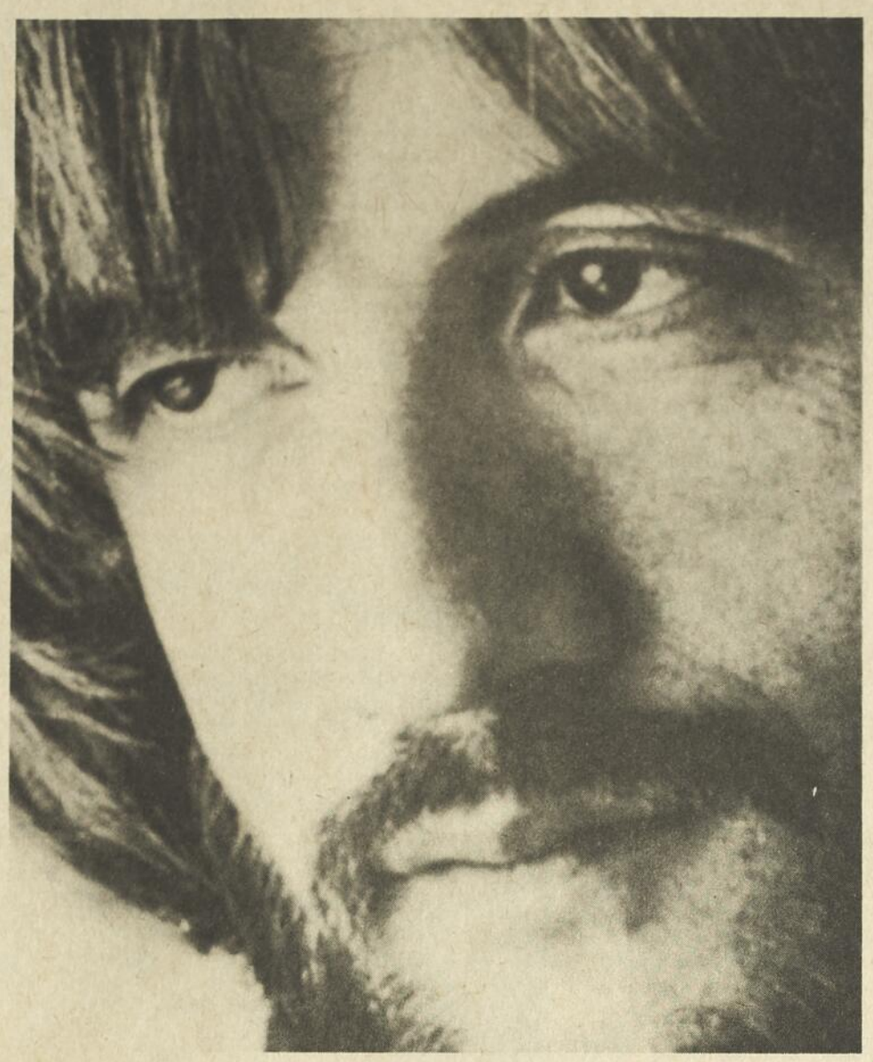
À la fin de l'entrevue, les militaires ont réaffirmé leur loyauté à l'égard du Trône en criant "Vive l'empereur Hailé Sélassié," indique-t-on de source militaire.

vie et culture

Ce soir, demain et dimanche à la Place des Arts

DD Gagnon: une diversité vivante

par Gisèle Tremblay



À force de l'appeler "Dédé" Gagnon, par mimétisme, on a fini par le voir petit. Petit, c'est-à-dire dépendant de quelqu'un.

Il a été l'homme à tout faire de Claude Léveillé (huit ans) et de Monique Leyrac (cinq ans, concurremment). Puis, le traducteur baroque des chansonniers québécois ("Mes saisons") et de la Bolduc ("Les Turluteries"). Et il a été le petit gars téméraire qui s'offre un concert Mozart avec l'Orchestre symphonique de Montréal (1967). "Dédé" Gagnon, l'homme des autres.

André Gagnon ne renie rien de tout ça. Mais il se sent extraordinairement vivant. Et c'est un peu pour se sentir et se montrer tel qu'il a décidé de présenter à Montréal son premier spectacle, lui qui n'y avait donné que des concerts.

Un troisième courant

Un spectacle dont la première avait lieu, hier soir, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Quatre représentations dont les billets se sont tous vendus, de sorte qu'on a ajouté une matinée pour dimanche. Ça aussi, ça l'excite.

Un spectacle où tout ce qui est joué est signé André Gagnon: des musiques écrites récemment, pour la plupart: un son différent de ce qu'il fait d'habitude, et qui n'est ni du rock ni du classique. "Un troisième courant," dit-il.

"Ce que je vais jouer sur scène, c'est complètement moi-même, c'est mon image complète. Car, jusqu'ici, je n'ai projeté à Montréal qu'une partie de moi-même. "Le côté dit sérieux, "classique", qu'il a acquis à quatre ans: "Je ne me souviens pas d'avoir appris mes notes; pourtant, je me souviens d'avoir appris mes lettres".

Mais, au contact de Monique Leyrac surtout, il a développé une autre faim, celle de la scène. "J'ai aussi un côté "one man show", un côté spectacle que les gens ne connaissent pas. Et ce côté se traduit par une musique qui n'est pas celle de Johnny Winter mais qui est actuelle, et tout à fait différente de l'autre musique."

"J'aime avoir du fun"

Place, donc, à l'humour et à la fantaisie, à "la musique pure intégrée dans le show business". Il se permet même, dans son spectacle, quelques pas de danse — "ça reste un pianiste qui danse". Il s'était déjà permis de chanter — "c'était pas assez le fun pour que ça passe".

Curieux comme chanter et danser l'aide à composer... Il traverse, avoue-t-il presque étonné, une période de production intense. Déjà, son disque de l'automne dernier ("Projection") est de l'histoire ancienne. Il a beaucoup écrit, et encore la semaine dernière, alors que son spectacle était entièrement préparé, il a ajouté quatre idées nouvelles.

La dernière chose qu'il a écrite s'appelle "Sun sonata" (la sonate au soleil). C'était un jour de soleil de cette interminable fin d'hiver: une mélodie "jaune", dit-il, inspirée par un soleil longtemps retenu à quelqu'un qui préfère pourtant Londres, l'Écosse et la Hollande, au moment même où il sortait le chien pour la promenade sur le Mont-Royal.

Quand il regarde un peu en arrière, André Gagnon parle, comme Picasso, de sa période "bleue". Celle de ses deux premiers disques dont "pour les amants". C'étaient des chansons douces, ça ne dérangeait personne. Je suis devenu plus audacieux, ça n'a plus rien à voir". Un peu plus tôt, il avait dit" "Je joue beaucoup moins gentiment du piano qu'auparavant".

Mais la musique qu'il aurait aimé faire serait plutôt "rouge". "J'ai fait des bassesses pour écrire la musique de Kamouraska, lance-t-il en souriant, et ça n'a rien donné".

Il avait vibré "à mort" à la lecture du roman: Il "meurt" d'envie de faire de la musique de film, lui qu'on n'a jamais demandé pour ça. Et il est de Saint-Pacôme de Kamouraska! Pour des raisons de co-production, c'est un Français qu'il l'a faite: "C'était exécrable!" Il pourrait tout de même en composer une, qui s'appellerait "Kamouraska"? "Je ne dis pas que je ne le ferai jamais."

Une oreille au cinéma

Ce serait un peu dans la ligne de ce qu'il fait présentement: "Dans mon spectacle, j'ai une nouvelle toune qui dure 11 minutes, SAGA. Ça raconte une histoire triste." Ça ne raconte rien évidemment, mais la musique lui a été inspiré d'un fait authentique.

Il se console mal de "*Kamouraska*". J'ai relu le roman, il y a un an, après le film. J'entendais des choses! C'aurait été romantique c'est un truc romantique. "**Kamouraska**, pourquoi en faire un truc sec?"

Et voilà que le passionné **Kamouraska** se double du mordu du cinéma. "Morricone (le compositeur des films de Leone) qui aurait écrit ça, c'aurait pas été beau, tu penses!"

En attendant, André Gagnon fait parfois de la musique de scènes (il en fait pour le Rideau vert). Et de la musique de télévision (il fait "Les Forges de Saint-Maurice").

Le dernier 19 enfants

Cherchant à définir ce "troisième courant" qu'il est seul à représenter dans la musique québécoise, André Gagnon se réfère à Michel Legrand, qui a une formation classique mais donne à ses compositions un tout autre traitement.

Mais il se défend de faire du St-Preux: "C'est du pseudo-classique. Je n'écrirai jamais dans le style de Bach sans partir d'un thème précis, car ce serait du plagiat. "Les Turluteries", c'était un exercice de style."

Ce dont il est sûr, c'est d'avoir un "son d'ici", québécois, nord-américain... "On est un mélange, je ne vois pas pourquoi la musique que je fais ne serait pas un mélange." Certes, il ne fait pas de musique "nationale": "Je ne me prends pas pour le Théodorakis du Québec." Mais il a le goût de s'asseoir dans les tavernes ou dans tout autre lieu public, des après-midi complets, pour écouter parler le monde.

"Je suis le dernier d'une famille de 19 enfants; j'ai eu une enfance très heureuse. Parfois, malgré tout, je perds contact avec les gens qui sont pourtant l'essentiel du public". Et il s'attendrit sur les couples qui déboursent $10 pour s'asseoir au balcon...

Aussi, souhaite-t-il, jouir un jour du pouvoir suffisant pour faire des choses, en musique, qui iront à la rencontre du public. Quoi? Il s'engage à méditer sur cette idée.



Mathias Rioux, ni ange ni démon

À compter de lundi prochain, sur les ondes de CKAC, Mathias Rioux sera l'animateur de la ligne ouverte "Québec d'aujourd'hui", qui remplace "Le choc du futur" de Roger Delorme. L'ex-président de l'Alliance des professeurs de Montréal et l'ex-candidat du Parti québécois dans Saint-Henri, a précisé que, sous sa conduite, l'émission ne deviendrait pas une tribune politique et qu'il se réservait le droit de critiquer les syndicats et le Parti québécois.

Un tiers de la production sera consacré à des émissions "sur le terrain" afin de donner la parole aux personnes prioritairement concernées par les problèmes de notre société: drogue, chômage, inflation, école, etc. Le premier invité de M. Rioux sera le premier ministre du Québec, M. Bourassa, "en direct" de Bruxelles où il se trouve présentement.

La brillante carrière de l'auteur de "Marius"

PARIS (AFP) — Homme de théâtre, cinéaste, mémorialiste, Marcel Pagnol, qui vient de mourir, était né à Aubagne (Bouches du Rhone), dans la Banlieue de Marseille, le 28 février 1895. Licencié des lettres, il devient professeur d'anglais dans divers collèges à Tarascon, à Pamiers, avant d'être nommé à Paris au Lycée Condorcet.

Il donne sa première pièce en 1924: les Marchands de Gloire" au théâtre de la Madeleine, en collaboration avec Paul Nivoix. Il quitte Condorcet et fait jouer, seul cette fois "Jazz" (1926) mais c'est avec... "Topaze" (1928) qu'il connaît vraiment son premier grand succès, que "Marius" , le premier volet de sa trilogie marseillaise, dépasse encore l'année suivante.

Sous la coupole

Pagnol devient producteur de cinéma pour tourner "Marius", mis en scène par Alexandre Korda, "Fanny" mis en scène par Marc Allegret et porte lui même "César" à l'écran en 1936. Il écrit directement pour le cinéma: "la femme du Boulanger" "La fille du Puisatier" et "Regain" d'après Giono. Président de la Société des Auteurs et compositeurs dramatiques en 1944, il est élu en 1946 à l'Académie française au Fauteuil de Maurice Donnay. En 1959, il recevra sous la coupole son vieil ami Marcel Achard.

Pagnol a évoqué son enfance dans une série de livres-souvenirs: "La Gloire de mon pere", "Le château de ma mère", "Le Temps des regrets" Un dernier volume, "Le temps des amours", termine la série. Marié à l'actrice Jacqueline Bouvier, Pagnol était officier de la Legion d'honneur. Un lycée de Marseille porte son nom.

La prochaine saison du TNM

Au cours de sa saison 1974-75, le Théâtre du Nouveau-Monde présentera les spectacles suivants:

"**Ubu**", d'Alfred Jarry, mis en scène par Jean-Pierre Ronfard, avec Luce Guilbeault et Marcel Sabourin, du 4 au 26 octobre 1974; "**L'Ouvre-boite**", de Victor Lanoux, mis en scène par Jean-Louis Roux, avec Yvon Deschamps, en novembre; "**La Main passe**", de Feydeau, mis en scène par J.-L. Roux, avec Lise Lasalle et Guy Hoffmann (décembre-janvier); "**La Chienne**" de Marc.-F. Gélinas, mis en scène de Claude Jutra (janvier-février); "**Long voyage vers la nuit**" d'Eugène O'Neill, mis en scène et joué par Jean Gascon, avec Denise Pelletier (mars); "**Les Fourberies de Scapin**", mise en scène et décors de Robert Prévost (avril-mai); enfin "**Citrouille**", de Jean Barbeau, mise en scène de Jean-Louis Roux (mai-Juin 75).

Cinéma

BINGO — **Parisien, Papineau:** 12:45, 15:00, 17:15, 19:30, 21:45, **Greenfield 1, Laval 1, Versailles (Salon bleu):** 19:30, 21:45, **Verdun:** 20:00.

il ÉTAT UNE FOIS DANS L'EST— **Cinéma de Paris, Cinéma Fleur de Lys:** 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30, **Jean-Talon:** 19:30, 21:30

RÉJEANNE PADOVANI— **Elysée (salle Eisenstein):** 19:30, 21:30

Films français

LES BAISERS EN FOLIE — **La grande Java - La Scala:** 13:15, 16:45, 20:00, et 15:00, 18:15, 21:30

LE DROIT D'AIMER **Chevalier** 14:32, 18:11, 21:50,

LA CHEVAUCHSE VERS L'OUEST — **Chevalier:** 12:50, 16:29, 20:08

L'EMMERDEUR - **Dauphin (Renoir)** 19:30, 21:30

LES FEUX DE LA CHANDELEUR — LE DINGUE — **Saint-Denis:** 12:00, 15:23, 18:26, 21:49 et 13:40, 17:03, 20:26

GUERRE ET PAIX (2ème partie) — **Le septième art:** 20:00

HAROLD & MAUDE — **Cinéma 2001:** 19:30, 21:30 (version anglaise avec sous-titres français)

MIMI METALLO — **Festival:** 19:30, 21:30.

MON NOM EST PERSONNE—**Champlain: Crémazie** 12:30, 14:40, 16:50, 19:20, 21:30.

NADA — **Elysée (Salle Resnais(:** 19:30, 21:45

LA NUIT AMÉRICAINE — **Dauphin (McLaren):** 19:30, 21:30.

PAPILLON — **RIVOLI:** 12:40, 15:25, 18:15, 21:00 **Greenfield 2, Granada Laval 2:** 18:15, 21:00

LE PARRAIN — **Anjou:** 20:45 —LOVE STORY - **Anjou:** 18:50.

LS TRAGÉDIE DE MACBETH **Pierrot:** 18:20, 20:58.

Films en anglais

THE ADVENTURES OF RABBI JACOB - **Cinéma Cinq (salle bleue):** 19:00, 21:00

ALFREDO, ALFREDO — **Place Ville-Marie (Petit cinéma):** 12:30, 14:20, 16:15, 18:10, 20:05, 22:00

AMERICAN GRAFFITI — **York:** 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10

THE APPRENTICESHIP OF DUDDY KRAVITZ- **Place Ville-Marie (grand cinéma):** 12:20, 14:25, 16:50, 19:05, 21:20

BLAZING SADDLES — **Van Horne:** 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30

CRY OF THE WILD — **Kent:** 13:00, 15:00, 17:00, 19:00 21:00

THE DON IS DEAD - **Pigalle:** 12:30, 14:35, 16:40, 18:50, 20:55

EORTIC DREAMS - **Vendôme:** 12:15, 13:40, 15:30, 17:20, 19:10, 21:00

THE EXORCIST - **Loew's** 14:00, 16:30, 19:00, 21:30

THE GREAT GATSBY — **Claremont:** 14:00, 16:40, 19:20, 22:00

THE LAST DETAIL — **Côte-des-Neiges:** 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00

LAST TANGO IN PARIS — **Atwater 2:** 19:15, 21:30.

MAME — **Seville:** 14:00, 19:00 21:00

MINI THE METAL WORKER — **Cinema Cinq (salle rouge)** 19:30, 21:30.

PAPERBACK HERO — **Avenue:** 13:00, 14:40, 16:20, 18,00, 19:40, 21:20

SREAM AND SCREAM AGAIN — **Encore:** 19:30, 21:30

SERPICO — **Westmount Square:** 13:30, 16:10, 18:50, 21:20

THE STING — **Atwater 1:** 12:20, 14:30, 16:50, 19:20, 21:30

SUPERCORPS — **Palace:** 12:55, 15:05, 17:15, 19:25, 21:35

THIEVES LIKE US — **Place du Canada:** 19:15, 21:15

A TOUGH OF CLASS — **Monkland:** 14:45, 16:15, 21:55 — NIGHT WATCH — **Monkland:** 13:00, 16:30, 20:10

Circuit parallèle

La cinémathèque québécoise: "Relâche.

Outremont: "Roméo et Juliet" 18:45. "Brother Sun Sister Moon" 21.30. "L'Infonie incahevée", minuit.

Théâtre

Wilfrid Pelletier Gordon lightfoot, 20.00.

Théâtre Maisonneuve: André Gagnon, 20.30.

La Casanous: "Le Komuso à cordes", 22.30.

Nouvelle Compagnie Théâtrale: "Cyrano de Bergerac" (horaire irrégulier).

Le Patriote en haut: "As-tu peur des voleurs?" 20.30.

Le Patriote: Julie Arel, 20.30.

Rideau-Vert: "Siegfried", 20.00.

Théâtre du Nouveau Monde: "Floralie", 20.30.

Théâtre de Quat-sous: "L'Aide mémoire", 20.30.

Théâtre d'Aujourd'hui: "Salut Galarneau", 20.30.

Théâtre Port-Royal: "L'Année du championnat", 20.30.

Musique

18h
Concert d'étudiants en piano de la faculté de musique de l'Université McGill, sous la direction de Madame Rydio, à l'immeuble Strathcona, 555 ouest, rue Sherbrooke. — Entrée libre.

20h30
Récital de Harumi Ebihara, violoniste, et Michael Cannon, pianiste, à la salle Redpath, rue McTavish. — Oeuvres de Leclair, Debussy, Ysaye, Frank et Saint-Saëns.

20h30
Récital de Michael Strutt, guitariste, à la Bibliothèque Atwater, 1,200, rue Atwater. — Oeuvre de De Murcia, Buxtehude, Torroba, Barrios, Diabeli et Somers.

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ avec L'ANGOLA, 27 avril 74
Visite du Président Neto et de délégués du MPLA
(Mouvement populaire de Libération d'Angola)

A partir de 10 h. AM: Colloque sur la domination et la lutte contre l'impérialisme en Angola
— les multinationales
— le Canada, le Portugal, l'Otan
— la conscience collective et internationale
— l'appui aux mouvements de libération

(S'informer et s'inscrire en appelant à 526-2591) Suco-Montréal.

Assemblée publique: Soirée Africaine, à 19:30h., Discours du Président Neto.

* Toutes activités à la Polyvalente Pierre-Dupuis, 2000 rue Parthenais. Samedi 27 avril 74.

DÉMÉNAGEMENT
VOUS PAYEZ $6. AU LIEU DE $10.
RÉDUCTION DE 40% SUR $10.
REDUCTION DE 40 % SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS $10. EN AVRIL
LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest
Montréal 844-6571

"ON NE PEUT VIVRE AU QUÉBEC EN 1974 SANS AVOIR VU "BINGO" René Homier Roy, "Bon Dimanche"
LES FILMS MUTUELS présentent UNE PRODUCTION PIERRE DAVID JEAN-CLAUDE LORD 14 ANS
BINGO
UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD
PARISIEN 861 2697
PAPINEAU 527 6553
LAVAL 688 8200
VERSAILLES 252 4020
GREENFIELD PARK 671 8129

Tout est perdu sauf l'honneur pour ce drôle de métallo sicilien cocu! 14 ANS
3e semaine
mimi métallo
blessé dans son honneur
v italienne s.t. angl
v française
CINÉMA V salon rouge
5550 Sherbrooke O tél 489 5559
FESTIVAL 525-8600

«C'EST LE GRAND JOUR...» L'univers de Michel Tremblay!
8e semaine 14 ANS
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
Avec Denise Filiatrault, Michelle Rossignol, Frederique Collin, André Montmorency, Amulette Garneau, Denis Drouin
Un film de ANDRÉ BRASSARD
FLEUR DE LYS 288 3303
CINEMA DE PARIS 861 2996

elysée 35 Milton 842-6052
TERRORISME! 18 ANS Adultes
Du sang neuf dans le film policier
Un Chabrol mené à t...
Dernière semaine
CLAUDE CHABROL
NADA
Couleur
7:30, 9:45
LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE CANNES
RÉJEANNE PADOVANI
un film de Denys Arcand

UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
POUR TOUS
SERGIO LEONE présente
MON NOM EST PERSONNE
avec HENRY FONDA et TERENCE HILL
dirigés par TONINO VALERII
produit par FULVIO MORSELLA
musique de ENNIO MORRICONE
CHAMPLAIN STE-CATHERINE PAPINEAU 524 1685
CREMAZIE ST-DENIS, CREMAZIE 388 4210
ST. JEAN CAPITOL
ST. JÉROME REX
ST. HYACINTHE LE PARIS

Horaires Télévision

matinée

10:00 h.
2, 7, 9, 11, (12). 13: **Au jardin de Pierrot.**

10:15 h.
2, 9, 11, (12). 13: **Topino** (dessins animés).
7: **Informa 7.**

10:20 h.
7: **Filmatin:** "Les anges déchus", mélodrame de G. Franciolini avec Alida Valli, Serge Reggiani et Amedeo Nazzari (It. 1953).

10:30 h.
2, 11, (12). 13: **Personnalité féminine.**
4: **Pour vous mesdames.**
(4). 5, 6: **Mr. Dressup.**
(6): **Toucher du bois.**
9: **Cours scolaires de l'Ontario.**
12: **The Art of Cooking.**

10:45 h.
(6): **Pour vous mesdames.**

11:00 h.
2, 11, (12). 13: **Les recettes de Juliette.**
4: **Doigts de fée** (conseils).
(4). 5, 6: **Sesame Street.**
(6): **Les bouts d'chou.**
10: **Les tannants** (variétés).
12: **Hercules** (dessins animés).

11:30 h.
2, 11: **Mon pays, mes amours** (Documentaire) (documentaire).
4, (6): **Dessins animés.**
9: **Les recettes de Juliette.**
12: **McGowan & Co.** (magazine).
(12): **De jour en jour.**
13: **Rue principale.**

11:45 h.
(6): **Aujourd'hui.**

après-midi

12:00 h.
2, 9, 11: **Fanfreluche.**
4: **L'actualité.**
(4). 5: **Luncheon Date** (interview).
6: **The Phil Silvers Show** (comédie).
(6): **A votre service.**
7: **Informa 7**
10: **Les p'tits bonhommes** (dessins animés).
12: **The Flintstones** (dessins animés).

12:15 h.
4: **De tout de tous.**
7: **Informa 7.**
10: **Ligne ouverte.**

12:30 h.
2, 7, 9, 11, (12). 13: **Boubou** (variétés).
6: **Luncheon Date** (interview).
(6): **Nouvelles du midi.**
12: **Movie Matinee:** "Angels with Dirty Faces", drame social de M. Curtiz avec James Cagney, Pat O'Brien et Humphrey Bogart (E.U. 1939).

12:45 h.
(6): **Rond point.**

13:00 h
(4): **The First Five Years.**
5, 6: **One O'Clock Report.**

13:15 h.
4: **Entre vous et moi.**
5, 6: **Job line.**
10: **Ciné-vendredi:** "La bande à papa", comédie policière de G. Lefranc avec Fernand Raynaud, Noel Roquevert et Louis de Funès (Fr. 1956).

13:30 h.
2, 7, 9, 11, (12). 13: **Téléjournal.**
(4). 5, 6: **Audubon Wildlife Theatre:** (documentaire).
(6): **Cinéma:** "Boulevard", étude de moeurs de J. Duvivier avec Jean-Pierre Léaud, Magali Noel et Pierre Mondy (Fr. 1960).

13:35 h.
2, 7, 9, 11, (12). 13: **Femme d'aujourd'hui.**

13:45 h.
4: **Leçons de beauté** (conseils).

14:00 h.
4: **Cinéma:** "Témoins à abattre", drame policier d'E. Engels avec Peter Van Eyck, Elizabeth Muller et Fritz Tillmann (All. 1958).
(4). 5, 6: **Juliette & Friends** (magazine).
8, (13): **Home Base** (Magazine féminin)

14:30 h.
2, 9, 11, (12). 13: **Cinéma:** "Espionnage à Bangkok pour U-92", aventures de M. Kohler avec Thomas Adler, Horst Frank et Serge Nubret (All. 1965).
(4): **My Three Sons** (comédie).
5: **Star Performance.**
6: **The Lucy Show** (comédie).
7: **Informa 7.**
12: **Somerset** (téléroman).

14:35 h.
7: **Ciné-jour:** "Le bagarreur solitaire", comédie de J. Sher avec Audie Murphy, Joanne Dru et Sandra Dee (E.U. 1959).

15:00 h.
(4). 5, 6: **Take 30** (actualité).
(6): **Pour vous mesdames.**
12: **Another World** (téléroman).
(9)NC: **Sesame Street.**
10: **Adèle** (comédie).
12: **Another World** (Téléroman)

15:30 h.
4: **Dessins animés.**
(4). 5, 6: **The Edge of Night** (téléroman).
12: **What's The Good Word?** (jeu).
10: **Personnalités** (jeu).

15:45 h.
4: **La marguerite.**

16:00 h.
2, 7, 9, 11, (12). 13: **Bobino.**
4: **Allons au cirque.**
(4). 5, 6: **Family Court** (drame).
(6): **Dessins animés.**
9 NC: **Pleins feux sur Haiti**
12: **Anything You Can Do** (jeu).
10: **Patofville.**

16:30 h.
2, 7, 9, 11, (12). 13: **Sol et Gobelet.**
4: **Jinny** (comédie).
(4). 5, 6: **Bagatelle**
(6): **Patofville.**
10: **Furie** (aventure).
12: **Pay Cards** (jeu).

17:00 h.
2, 9, 11, (12): **La vie en mouvement** (documentaire).
4: **Vie d'artiste** (drame)
(4). 5, 6: **Hi Diddle Day.**
(6): **Les tannants** (variétés).
7: **Patrouille du cosmos.**
(9)NC: **Informedia Kebec**
10: **Sauve qui peut** (drame).
12: **Truth or Consequences** (jeu).
13: **Cinéma de 5 heures:** "Furia à Bahia pour Oss 117", drame d'espionnage d'A. Hnebelle avec Frederick Stafford, Mylène Demongeot et Raymond Pellegrin (Fr. 1965)

17:30 h.
(4). 5, 6: **That Girl** (comédie).
(9)NC: **Invention Québec.**
12: **The New Beat The Clock** (jeu).

soirée

18:00 h.
2: **Skippy, le kangourou** (enfant).
4: **Les tannants** (variétés).
(4): **Games People Play.**
5, 6: **The City At Six** (information).
(6): **Studio Six** (interview).
7, 10: **Pierre, Jean jasent.**
9: **Maximum 30** (affaires publiques).
9C: **Spécial de l'impôt**
(9)NC: **A la découverte.**
11: **Le joint** (variétés).
12: **Pulse** (information).
(12): **La pince à linge** (jeu).

18:30 h.
2, 9, 11: **Actualités 24.**
(4): **This Day** (information).
(6): **Pierre, Jean jasent.**
(9)NC: **Vidéo Laval.**
(12): **Le téléjournal.**

18:40 h.
(12): **Information première.**

18:45 h.
(12): **Les plus beaux films:** "Les grandes vacances", comédie de J. Girault avec Louis de Funès, François Leccia et Ferdy Mayne (Fr. 1967).

19:00 h.
4: **Panoramonde** (information).
7: **Télécinéma:** "La vieille garde", western de J. Yarbrough avec Walter Brennan, Pat O'Brien et Edgar Buchanan (E.U. 1969).
12: **The Starlost** (Science-fiction)
10: **Le 10 vous informe.**
13: **Le 13 vous informe.**
Radio-Québec: Québec quoi?

19:30 h.
2, 9, 11: **Marcus Welby, M.D.** (Drame).
4: **En première:** "Jusqu'à plus soif", étude de moeurs de M. Labro avec Juliette Mayniel, Bernadette Lafont et Pierre Michael (Fr. 1961).
(4). 5, 6: **The Irish Rovers** (variétés).
(6): **En première:** "Bagarre aux King Creole", mélodrame de M. Curtiz avec Elvis Presley, Dolores Hart et Carolyn Jones (E.U. 1958)
10: **En première:** "Ville sans pitié", drame de G. Reinhardt avec Kirk Douglas, E.G. Marshall et Robert Blake (E.U. 1961).
13: **Hawaii 5-0.**
Radio-Québec: Les "jazzeurs".

20:00 h.
(4). 5, 6: **All in the family** (comédie).
12: **Friday Movie:** A communiquer
8, 12, (13): **Friday Movie**

20:30 h.
2, 7, 9, 11, (12). 13: **Hors série:** "D'Artagnan: les Ferrets"
(4). 5, 6: **MASH** (comédie).
Radio-Québec: Québec quoi?

21:00 h.
(4). 5, 6: **Ginette Reno... with Love**

21:15 h.
(6): **Bonjour été**

21:30 h
4: **Mannix.**
(6). 10: **Découvertes 74.**
12: **Sing a Good Song** (variétés).

22:00 h.
2, 9, 11, 13: **Dossiers**
(4). 5, 6: **The World at War**
(6). 10: **On est comme on nait** (jeu).
7: **Enquêtes spéciales.**
12: **The FBI** (Policier)
(9)C **Sports Magazine.**
(9)NC **Big Fights of the Decade.**
(12): **Madame et son fantôme** (comédie).

22:30 h.
2, 7, 9, 11, (12). 13: **Téléjournal.**
4, (6). 10: **Les nouvelles TVA.**

22:50 h.
2, 9, 11, (12): **Sport et météo.**
7: **Informa 7.**
13: **Le 13 vous informe.**

23:00 h.
2, 7, 9, 11, (12). 13: **Appelez-moi Lise.**
4: **Ciné-4:** "Nuits blanches à Hambourg", drame policier de R. Olsen avec Curt Jurgens, Heinz Reincke et Jutta d'Arcy (All. 1969).
(4). 5, 6, 12: **News.**
(6): **En fin de soirée:** "Cinq cartes à abattre", western d'H. Hathaway avec Dean Martin, Robert Mitchum et Roddy McDowall (E.U. 1968).
(9)NC: **Village Video.**
10: **La couleur du temps.**

23:15 h.
10: **Sans pantoufles: Programme double.** "La diligence vers l'ouest", western de G. Douglas avec Bing Crosby, Ann-Margret et Alex Cord (E.U. 1966). — "Le troisième sexe", drame de V. Harlan avec Paul Dahike, Christian Wolff et Paula Wessely (All. 1957).

23:20 h.
12: **Pulse** (information).

23:22 h.
(4). 5, 6: **Viewpoint.**

23:30 h.
(4): **CBOT Tonight.**
5: **After eleven:** "Exodus", drame épique d'O. Preminger avec Paul Newman, Eva Marie Saint et Sal Mineo (1ère partie) (E.U. 1966).
6: **Montreal Tonight.**
9C: **Nonobstant.**
9NC: **Du social au moral.**

23:45 h.
(4): **Sports.**

23:55 h.
(4): **Festival Four:** "Adam Had Four Sons", comédie dramatique de G. Ratoff avec Warner Baxter, Ingrid Bergman et Susan Hayward (E.U. 1941).
6: **Ciné-Six:** "A Woman of Dostinction", comédie d'E. Buzzell avec Rosalind Russell, Ray Milland et Edmund Gwenn (E.U. 1950).

00:00 h.
2, 9, 11: **Cinéma:** "Ma nuit chez Maude", drame psychologique d'E. Rohmer avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian et Marie-Christine Barrault (Fr. 1969).
7: **Cinéma 7:** "La loi", étude de moeurs de J. Dassin avec Pierre Brasseur, Gina Lollobrigida et Yves Montand (Fr. 1958).
9NC: **Informa-9**
12: **Feature Film:** "The Game is Over" drame psychologique de R. Vadim avec Jane Fonda, Michel Piccoli et Peter McEnery (Fr. 1966).
(12): **Ciné-Action:** "Santiago", aventures de G. Douglas avec Alan Ladd, Rossana Podesta et Lloyd Nolan (E.U. 1955).
13: **Ciné-soir:** "Chantage au meurtre", drame d'espionnage de S. J. Furie avec Frank Sinatra, Peter Vaughan et Derren Nesbitt (G.B. 1967).

00:30 h.
9NC: **Avant-garde.**

01:30 h.
2: **Ciné-Nuit:** "Scènes de chasse en bavière", drame social de P. Fleischmann avec Martin Sperr et Angelika Windler (All. 1969).
11: **Ciné-nuit: "Assis à sa droite", drame social de V. Zurlini avec Woody Strode, Franco Citti et Jean Servais (It. 1968).**

02:15 h.
10: **Le 10 vous informe.**

03:00 h.
2: **Téléjournal.**

2	CBFT (R-C), Montréal	9NC	National Cablevision, Montréal
4	CFCM (TVA) Québec	10	CFTM (TVA) Montréal
(4)	CBOT (CBC) Ottawa-Hull	11	CBVT (R-C) Québec
5	CKMI, Québec	(11)	TCQ (câble) Québec
6	CBMT (CBC) Montréal	12	CFCF (CTV) Montréal
(6)	CJPM (VA) Chicoutimi	(12)	CKRS, Jonquière
7	CHLT Sherbrooke	13	CKTM, Trois-Rivières
9	CBOFT (R-C), Ottawa	(13)	CJOH (CTV) Ottawa-Hull
9C	Câble TV, Montréal		

le sport

Du volley-ball encore et toujours

...mais le hockey n'est pas menacé

par Alain Gerbier

Jetteriez-vous à cette page de sport un regard suspicieux comparable à celui de la vieille dont l'esprit est aussi ouvert que sa porte et qui jappe d'une voix acariâtre: "On a déjà donné!"?

Le volley-ball? — "On a déjà donné!"

Du vo... "On a déjà donné!"

Du volley-ball "encore et toujours" soupirez-vous... N'exagérons rien! Dieu, en bon père qu'il est, continue de vous dispenser votre hockey de chaque jour et pardonne notre offense. Qui d'ailleurs oserait prétendre que le volley-ball ne s'élève pas jusqu'à l'Éternel alors que nombre de fidèles s'obstinent à lui prêter des ailes!

Alors de quoi vous plaindre?

...Et puis, le jour où nous aborderons une autre discipline olympique, vous crierez au parjure!

Dans l'espace qui me reste, je vais encore une fois (et perseverare diabolicum... ça c'est du latin, l'héritage d'un confrère victime, il y a longtemps, d'une oblation de sa vocation religieuse), je vais donc encore une fois vous entretenir de volley-ball! Mais si, mais si (nouvelle référence au même confrère).

Avant hier les Japonais (ceux de la New Japan Iron and Steel Company) ont infligé une sévère défaite à l'équipe canadienne masculine. "Sevère" est sévère (... voilà une appréciation qui en satisfera beaucoup tant elle prête le flanc à diverses interprétations). Les Nippons qui ne sont donc pas à cours de sévérité vont certainement récidiver ce soir à Québec. Ces spécialistes de l'acier ont compris qu'il faut battre les Canadiens pendant qu'ils sont chauds.

Dans l'intervalle, des premiers communiants (Comprenez des gens qui communiaient peut être pour la première fois ou bien entendez qu'il y a des choses difficiles à avaler), sont allés jusqu'à affirmer que les 2000 spectateurs de la rencontre de Montréal étaient des "profanes". Sans doute ont-ils voulu insinuer que le public métropolitain n'est capable de suivre un match que lorsque l'équipe canadienne ou québécoise gagne... Ce qu'ont également exprimé quelques autres en s'inquiétant de savoir "jusqu'à quand on allait recevoir des équipes qui nous battent?".

Avec une telle approche, je crains que nous n'allions pas bien loin aux Jeux olympiques. C'est un peu comme mon petit voisin qui "casse la figure" à toutes les fillettes du quartier et pense naïvement qu'il est sur les traces de Foreman.

Mais à part le fait que l'équipe canadienne entrainée par Mike Farnawani a fort bien joué mercredi soir, deux mises au point semblent s'imposer:

—Le public n'est pas aussi innocent qu'on voudrait bien le faire croire! À preuve: il a été particulièrement sensible à des approches de jeu qui sont encore inconnues dans l'équipe nationale et il a perçu la faiblesse canadienne au contre.

—Par ailleurs, la leçon, si leçon il y a eu, ne s'adresse pas à la formation nationale mais bien aux responsables de la politique sportive en vigueur au Canada... ainsi qu'à ceux qui tentent encore de persuader le monde que pour obtenir des médailles il suffit d'y mettre le prix pendant les deux ans qui précèdent les Jeux.

Si d'aventure deux comparses (l'un chauve avec des double foyers, l'autre doté d'un remarquable appendice nasal également chevauché par des lunettes), donc si ces accolytes viennent frapper à votre porte et vous réclament quelque soutien financier "pour la bonne tenue des Jeux" — à moins qu'ils ne vous confirment par écrit leur intention de développer le sport au delà de 1976 et qu'ils ne prennent dès maintenant les mesures nécessaires à cette fin – essuyez leurs lunettes puis, claquez leur la porte au nez!

Je doute que cela vous coûte: "On a déjà donné!"

On n'ose pas parler de crise, mais...

La boxe professionnelle est en perte de vitesse aux USA

(par Alex Timar)

NEW YORK (AFP) — À une époque peu éloignée, en 1968, les États-Unis comptaient cinq champions du monde de boxe: Joe Frazier (lourds), Bob Foster (mi-lourds), Emile Griffith (moyens), Curtis Cokes (welters) et Carlos Ortiz (légers). Les quatre premiers étaient des noirs, le cinquième un Porto-ricain.

De New York à Los Angeles, en passant par Philadelphie, Miami, Chicago ou Dallas, toutes les semaines, régulièrement, une bonne quinzaine de salles présentaient des réunions pour la plupart intéressantes. La télévision retransmettait, souvent en direct, les combats importants qui se déroulaient non seulement aux États-Unis mais aussi à l'étranger. Il y avait environ 1.500 boxeurs professionnels américains officiellement licenciés. Promoteurs, managers, entraîneurs, soigneurs, arbitres, tous ceux donc qui composaient "l'industrie de la boxe" connaissaient une époque prospère.

Six ans après, la boxe professionnelle accuse une nette régression aux États-Unis. Les Américains ne comptent plus que deux champions du monde (George Foreman et l'inusable Bob Foster). La plupart des autres titres mondiaux sont "partis" vers l'Amérique Latine et l'Asie.

Il y a actuellement 1316 boxeurs professionnels américains, dont environ 300 Porto-ricains, lesquels possèdent d'ailleurs la double nationalité. Dans les plus récents classements mondiaux publiés mensuellement par l'Association mondiale de la boxe (W.B.A.), on ne trouve que 28 Américains classés parmi les 121 boxeurs des onze catégories. Et encore les lourds (8) et les moyens (5) représentent à eux seuls près de la moitié, tandis qu'il n'y en a aucun chez les coqs et les mouches. Ainsi, faute de boxeurs de classe et de valeurs en profondeur, les promoteurs éprouvent de plus en plus de difficultés à organiser de bonnes réunions.

D'autre part, les États-Unis n'ont plus, loin s'en faut, la primeur de l'organisation des championnats mondiaux. De septembre 1972 à septembre 1973, dix titres mondiaux ont été mis en jeu, mais seulement trois de ces matches ont eu pour théâtre une ville des États-Unis. Deux combats ont eu lieu à Los Angeles (Jose Napoles-Ernie Lopez et Roméo Anaya-Enrique Pinder) et un à Albuquerque (Bob Foster - Pierre Fourie) et sur les six protagonistes de ces trois championnats, quatre d'entre eux étaient des boxeurs étrangers.

Le Madison Square Garden de New York, considéré longtemps comme "la mecque" de la boxe mondiale, n'a présenté depuis le fameux "match du siècle" entre Mohamed Ali et Joe Frazier du 8 mars 1971, qu'un seul championnat du monde, celui des légers, en juin 1972, qui opposait le Panaméen Roberto Duran à l'Écossais Ken Buchanan. La fameuse salle newyorkaise, qui jusqu'en 1972 organisait régulièrement au moins une douzaine de réunions par an, n'en a affiché que quatre en 1973.

Si la boxe professionnelle aux États-Unis n'est plus aussi florissante que dans le passé, si elle a perdu quelque peu de son lustre durant la décennie écoulée, tout n'est pourtant pas négatif dans la vie de ce sport. Dans les milieux américains, on se refuse à parler de crise, un grand effort a été en effet entrepris depuis l'an dernier pour raviver et ne pas laisser péricliter la boxe.

On fait ainsi remarquer qu'en janvier 1974, il y a eu 71 réunions professionnelles de boxe organisées à travers les 51 états de l'union. De nombreuses grandes villes comme Los Angeles, San Diego, Seattle, Houston, Dallas, Miami, Philadelphie et New York (le Felt Forum) présentent toutes les semaines au moins une réunion.

Les pugilistes professionnels américains, sans être bien payés ne sont toutefois pas trop mal rémunérés. Un boxeur qui fait la tête d'affiche peut espérer recevoir une bourse d'environ 5.000 dollars, un débutant qui "tire" un six rounds encaisse 400 dollars et pour un huit rounds entre 800 et 1.000 dollars.

Et puis les Américains se plaisent à souligner que tant qu'ils conservent leur domination dans la catégorie suprême, celle des poids lourds, symbole pour eux des hommes les plus forts du monde, "tout ne va pas si mal que ça". Un regret perce cependant dans leur esprit: c'est que les trois derniers championnats du monde des lourds — dont l'organisation est à la source d'énormes affaires commerciales — se sont tous déroulés en terre étrangère, à Kingston (Jamaïque) à Tokio et à Caracas et que le quatrième aura pour théâtre une capitale africaine: Kinshasa.

Plein air, chasse et pêche

Gilles Richard et André Y. Croteau

Le "buck law" favorise les chasseurs priviligiés

Nous avons vu, hier, les circonstances qui ont amené le ministre Claude Simard, du Tourisme, Chasse et Pêche, à imposer le "buck-law" à tous les chasseurs de chevreuils du Québec et étudié les premières conséquences de ce geste.

Non seulement le "buck-law" n'améliorera en rien la situation et démoralisera les biologistes du ministère, il aura en plus les effets d'encourager le braconnage et de favoriser les chasseurs privilégiés.

Les chasseurs qui exercent leur sport sur le Seigniory Club, à Montébello, sont bien d'accord pour le "buck'law". Ils n'ont qu'à attendre les passes que des guides grassement payés rabattent une douzaine de chevreuils, dont ils choisiront les mâles aux plus beaux bois.

Selon les lois de l'aménagement, c'est surtout ces animaux qu'il ne faut pas abattre, parce qu'ils sont les reproducteurs de la race, contrairement aux faons ou aux vieux chevreuils qui consomment de la nourriture sans produire. Mais le chasseur moyen n'aura jamais l'argent nécessaire pour chasser dans les club huppés et c'est lui qui souffrira du "buck'law". Et il se retrouvera un jour ou l'autre devant une femelle abattue par inadvertance, dont il camougelra les fesses sous une banquette d'automobile... C'est comme ça qu'on forme des braconniers.

La vraie solution

La loi du "buck-law" est inutile et nuisible. Inutile parce qu'elle ne regle rien. Nuisible parce qu'elle pose un emplâtre sur une jambe de bois. Ce n'est pas une solution, c'est un plaiatif.

La vraie solution du problème de la récolte rationelle du chevreuil au Québec ne réside pas dans des lois empiriques et dsuètes, elle se trouve dans des mesures rationalles. Nous n'avons pas la prétention d'être ni aménagistes, ni biologistes, mais une réglementation que nous verrions d'un bon oeil serait celle qui limiterait le nombre de permis de chasse au nombre de chevreuils disponibles pour la récolte, et ce, par régions et par sexes.

En quelques mots, si le cheptel de chevreuils d'une zone donnée permet la récolte de 500 individus et que la moyenne de chance est de 10%, on émettra, 5.000 permis valables pour cette région-là seulement et non pour toute la province. Et ainsi de suite pour chaque région.

Ainsi, on procéderait avec méthode et tous les spécialistes de la question s'en réjouiraient. Quant à pression de chasse, elle serait dirigée vers les régions où le gibier est abaodant.

Pas de solution politique

Mais la colution que nous proposons ne sera adoptée que lorsque la raison primera sur la politicaillerie. En attendant, on appliquera les solutions des "casques-à-palette", des porteurs d'uniforme de tout acabit qui ont bien plus à coeur le confort de leurs officiers que l'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles renouvelables.

Notre nouvelle "buck-law" est une mesure rétrograde qui, non seulement n'améliorera pas la chasse au chevreuil chez nous, mais nous ridiculisera auprès des pays voisins et mettra en relief une fois de plus l'incompétence proverbiale de nos bonnes politiques en aménagement de nos ressources naturelles, renouvelables ou non.

le sport

Les Mets repartent les mains vides



Photos Michel Giroux



Avoir le coeur chaud parce que les Expos gagnent ne suffit pas lorsque le thermomètre oscille entre 40 et 45 degrés! Couvertures, manteaux, tuques étaient hier de rigueur au parc Jarry. Il y avait bien ça ou là un optimiste intransigeant qui tentait de s'imaginer au plus chaud de l'été en s'abritant derrière des lunettes noires.

Jim Cox (1 circuit, 4 pp) se charge de les éconduire

La recrue Jim Cox a produit quatre points avec un simple et son premier circuit sous la grande tente hier en conduisant les Expos de Montréal à un gain de 8 à 5 sur les Mets de New York, qui ont ainsi encaissé leur 7e revers d'affilée.

Cox a frappé un simple de deux points lors d'une poussée de quatre points dès la 1ère manche, puis a ajouté un circuit de deux points dans le 3e manche.

Les Mets ont profité des erreurs de Tim Foli et Ken Singleton pour marquer deux points non mérités dans la 1ère manche. John Milner en a produit un avec un double, l'autre résultant de l'erreur de Singleton. Mais les Expos sont revenus à la charge avec quatre points dans la 2e moitié de l'engagement grâce à quatre coups sûrs, y compris un double controversé par Gal Breeden.

Ron Hunt a commencé la poussée avec un simple, puis, après un retrait, Bon Bailey a hérité d'un but sur balles. Breeden a alors frappé une flèche sur la ligne du 3e but que l'arbitre John Kibler a déclarée bonne. Singleton a suivi avec un simple d'un point et Cox, avec un autre de deux points.

Rusty Staub a produit deux points pour les Mets avec des simples dans les 2e et 9e manche tandis que Ted Martinez bouclait un circuit dans la 6e

Déclarations

"J'ai éprouvé des difficultés avec ma balle rapide qui se promenait partout sur le marbre, à l'extérieur et à l'intérieur.

"Je ne sentais très bien au monticule, car je réussissais à les faire frapper au sol. Si ma balle rapide avait tenu le coup j'aurais peut-être pu terminer le match", a déclaré après le match Mike Torrez.

"J'attendais une balle rapide. J'étais très heureux de mon premier circuit, un plaisir qu'on ressent qu'une seule fois.

"Je me sens bien au marbre et je vois bien tous les lancers".

Cox a ajouté qu'il y avait une grande différence entre son jeu à Montréal cette année et celui de septembre dernier alors qu'il avait été rappelé pour compléter le personnel de 40 joueurs.

"J'ai l'impression de vraiment appartenir au club au lieu d'être un spectateur comme l'an dernier".

La partie

Les Expos ont ajouté deux points dans la 8e manche grâce aux simples de Mike Jorgensen et Singleton.

Sadecki, à son premier départ de la saison, a accordé les six premiers points aux Expos avant de céder sa place à Harry Parker dans la 3e manche.

Torrez a porté sa fiche à 2-0 et a cédé sa place à Chuck Taylor qui a récolté la première victoire préservée chez les Expos cette saison.

Les Expos présentent une fiche de 6-1 et les Mets 2-9

	AB	P	CS	PP
Garrett 3B	3	2	1	0
Millan 2B	4	1	2	0
Staub cd	5	0	4	2
Jones cg	5	1	0	0
Milner 1B	3	0	1	1
Schneck cc	3	0	0	0
Hodges r	4	0	0	0
Martinez ac	4	1	1	1
Sadecki f	1	0	0	0
Parker l	1	0	0	0
Theodore fu	1	0	0	0
Apodaca l	0	0	0	0
Boswell fu	1	0	0	0
Total	35	5	9	4
Montréal				
Hunt 2B	3	1	1	0
Davis cc	5	0	1	0
Bailey cg	4	1	2	0
Lintz cs	0	1	0	0
Breeden 1B	2	1	1	1
Jorfensen cs	1	1	1	1
Singleton cd	5	2	3	2
Cox 2B	2	1	1	4
Foote ac	4	0	0	0
Torrez l	2	0	0	0
Day fu	1	0	0	0
Taylor l	1	0	0	0
Total	33	8	11	8

New York	2	1	0	0	0	0	0	0	1—5
Montréal	4	0	2	0	0	0	0	2	X—8

E-Foli, Sibgleton, Staub, Millan. Dj-Montréal (2). LSB-New York (8), Montréal (9), 2B-Milner, Breeden, Bailey, Garrett, Singleton, C-Cox (1), Martinez (1), BV-Davis, Lintz. S-Cox.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Sadecki	2⅔	6	6	6	3	1
Parker	2⅓	1	0	0	3	2
Apodaca	3	4	2	2	3	1
Torrez	6	6	4	2	4	1
Taylor	3	3	1	1	1	1

Victoire préservée-Taylor (1) LE-Apodaca.
T-2:27. A-8,390

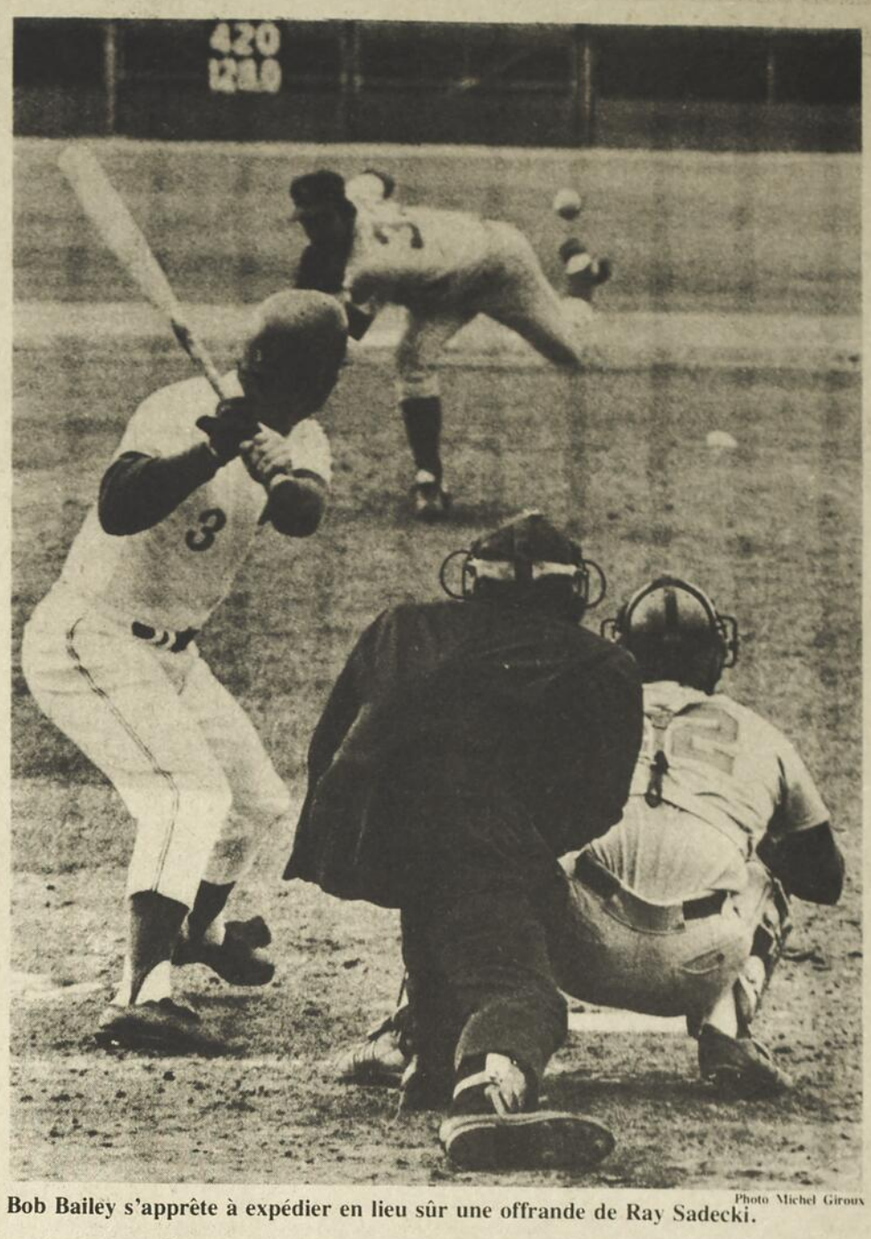


Photo Michel Giroux

Bob Bailey s'apprête à expédier en lieu sûr une offrande de Ray Sadecki.

La future ligue mondiale de baseball louche vers le Canada

LONDON, Ont. (PC) — Selon le président de l'Association mondiale de baseball proposée, Dean Downey, le Canada pourrait bien y aligner deux clubs l'an prochain, alors que Ferguson Jenkins lancerait pour une des deux équipes.

Lors d'une entrevue téléphonique en provenance de Washington, Downey a dit que le chanteur Frank Sinatra, fils, avait fait une demande officielle pour aligner un club à Toronto tandis qu'un groupe de Vancouver a exprimé son intérêt, le 10 avril, d'aligner un club dans cette cité.

On n'avait inclu aucune cité canadienne dans les plans originaux de l'AMB, qui veut grouper 32 clubs dans trois pays.

Selon Downey, les avocats de Jenkins, David Schatia et Larry Sazant, de Montréal, ont représenté Jenkins, lanceur des Rangers du Texas, lors d'une réunion de l'AMB la semaine dernière.

"Ils veulent obtenir $1.5 million sur une période supérieure à cinq ans, mais je crois qu'ils sont peut-être osés. Toutefois, tout est négociable, si bien que Jenkins a des chances d'évoluer au Canada l'an prochain."

Jenkins avait présenté une fiche de 14-16 à Chicago avant de passer au Texas.

Autres joueurs

Downey a ajouté que Reggie Jackson, du Oakland, Pete Rose, du Cincinnati, ainsi que les lanceurs Rick Reuschel et Bert Hooten pourraient évoluer dans l'AMB l'an prochain.

"Jackson a déjà parlé au détenteur de la concession de New York et aurait déjà accepté de rejoindre le club."

Par ailleurs, la ligue poursuit ses négociations avec Dick Williams, ex-gérant du Oakland, en vue du poste de commissaire du circuit.

Williams a confirmé la chose au téléphone hier et rencontrera Downey à Washington au début de la semaine prochaine "afin de prendre une décision finale".

Wayne Nelson, vice-président du circuit, a révélé que la ligue était déjà en négociations avec 70 joueurs de la LN et de la LA, lesquels "jouent" leur option cette année.

"Nous avons établi le coût des concessions à seulement $150,000 afin de permettre aux clubs d'approcher les meilleurs joueurs possibles.

"Nous sommes en quête des super étoiles comme Jackson, Rose, Jenkins. Des joueurs de ce calibre, plus le fait que les amateurs de trois pays puissent les voir à l'oeuvre, devraient conférer à notre circuit un attrait que les autres ligues majeures n'ont pas", a conclu Nelson.

baseball

Philadelphi 8, St-Louis 6

Nat PHILADELPHIE (PA) — Le lanceur Lynn McGlothen a frappé un double de deux points hier en aidant les Cards de St-Louis à l'emporter 6 à 2 sur les Phillies de Philadelphie, dont la série de victoires a pris fin à 6.

McGlothen et Ron Schueler n'ont accordé aucun coup sûr pendant quatre manches.

Ted Simons a commencé la 5e manche avec un simple, puis, après deux retraits, Mike Tyson a cogné un double avant l'exploit de McGlothen.

Les Cards ont profité d'un ballon-sacrifice pour porter le compte à 3 à 0 dans la 6e manche, mais les Philies ont répliqué avec deux points grâce au double de Willie Montanez et au simple de Bob Boone.

St. Louis	000	021	120	6	9	1
Phila.	000	002	000	2	8	0

McGlothen (2-0), Folkers (8) et Simmons; Schueler (0-2), Watt (6), Scarce (8) et Boone.

Chicago 1, Pittsburgh 0

CHICAGO (PA) — Le ballon-sacrifice de Billy Williams, qui a produit un point non mérité dès la 1ère manche hier, et la tenue régulière de la recrue Ken Frailing ont procuré un gain de 1 à 0 aux Cubs de Chicago sur les Pirates de Pittsburgh.

Rick Monday a commencé le match avec un simple, puis a couru au 3e coussin lorsque le 2e-but Rennie Stennett a commis une erreur sur le retour du simple de Jerry Moreles. Williams a suivi avec son ballon.

Frailing (2.0), a accordé sept coups sûrs, mais a laissé 10 coureurs sur les sentiers en sept manches.

Rooker, qui a accordé cinq coups sûrs, s'est tiré d'une impasse avec les coussins tous occupés dans la 3e manche lorsqu'il a forcé Jose Cardenal a frappé un roulant au 3e coussin.

Pittsburgh	000	000	000—0 7 2
Chicago	100	000	00x—1 5 1

Rooker (0-2) et Sanguillen; Frailing (2-0), Burris (8) et Mitterwald.

LIGUE AMÉRICAINE

Yankees 6, Boston 1

NEW YORK (PA) — Doc Medich a affiché une tenue de quatre coups sûrs et les Yankees de New York ont explosé pour six points, dont trois sur le circuit de Mike Hegan, dans la 6e manche hier en l'emportant 6 à 1 sur les Red Sox de Boston.

Boston	000	000	001—1 4 0
New York	000	006	00x—6 11 0

906 Wise (1-1) Segui (6), Clemons (8) et Montgomery; Medich (2-1) et Munson. C.C. Bos-Carbo (2) NY-Hegan (2).

Californie 2, Minnesota 3

(PA) — Steve Brye a cogné un circuit de trois points dans la 6e manche hier en procurant un gain de 3 à 2 aux Twins du Minnesota sur les Angels de la Californie.

Les Angels ont marqué leurs points dans la 7e manche grâce à un double de Bobby Valentine, un but sur balles, un simple et un roulant.

Ray Corbin, qui a lancé pendant 5 1/3 manches, a enregistré son 2e gain sans revers cette saison.

Minnesota	000	003	000—3 8 0
Californie	000	000	200—2 6 1

Corbin (2-0), Burgeier (6) B. Campbell (7) et Borgmann; Tanana (2-1) Lockwood (8) et Rodriguez. C.C. Cal-Brye (1).

classements

LIGUE NATIONALE

Section est

	G	P	Moy	Diff
Montréal	5	1	.833	
Philadelphie	7	3	.700	
St-Louis	7	5	.583	1
Chicago	4	3	.571	1½
New York	2	7	.222	4½
Pittsburgh	2	8	.200	5

Section ouest

Los Angeles	9	3	.750	
Houston	7	5	.583	2
Atlanta	6	6	.500	3
San Francisco	6	6	.500	3
Cincinnati	4	6	.400	4
San Diego	3	9	.250	6

HIER

Montréal 8, New York 5
Chicago 1, Pittsburgh 0
Atlanta 7, San Diego 2
St. Louis 6, Philadelphie 2
San Francisco 3, Houston 1 (manche)

LIGUE AMÉRICAINE

Section est

	G	P	Moy	Diff
Milwaukee	6	3	.667	
New York	7	5	.583	½
Baltimore	5	4	.556	1
Boston	5	5	.500	1½
Cleveland	4	7	.364	3
Detroit	4	7	.364	3

Section ouest

Californie	8	4	.667	
Minnesota	6	4	.600	1
Oakland	6	5	.545	1½
Texas	6	5	.545	1½
Kansas City	3	5	.375	3
Chicago	2	8	.200	5

Hier

New York 6, Boston 1
Minnesota 3, Californie 2
Baltimore à Détroit, remis

Avec le Panthéon des sports

les amateurs québécois découvrent leurs "anciens combattants"

La première présentation du Panthéon des sports amateurs du Québec a tenue hier soir à Montréal, a été l'occasion d'exhumer le souvenir des performances des athlètes et équipes qui se sont distingués par leur esprit sportif, leur habilité et leur détermination ou qui ont accompli des exploits "extraordinaires" dans une ou plusieurs disciplines. Ont été également reconnues et honorées d'une façon toute spéciale, les personnalités qui ont contribué de façon notoire et exceptionnelle au développement de la cause du sport amateur en sol québécois.

Le Panthéon des sports amateurs du Québec reçoit deux catégories, d'immortels: les athlètes et les membres émérites.

Dans la première catégorie qui est celle des athlètes, voici les noms qui ont été reçus officiellement au Panthéon:

Robert Desjarlais: son nom s'identifie à l'escrime et à la Palestre Nationale. Il a, presqu'à lui seul, fait connaître cette discipline aux Québécois. Passionné de ce sport, il l'a inlassablement servi ici et à l'étranger. Il combattait et gérait, tout en même temps. "Sans lui et son amour passionné de l'escrime nous ne reconnaitrions rien de l'âme de cet art raffiné."

George R. Hodgson, a 80 ans. Il vit à Montréal et en dehors des spécialistes bien peu de gens le connaissent. Il fut pourtant dès 1911 un très grand et il établit aux jeux de 1912 des records de natation qui ont longtemps tenu. Il a également remporté deux médailles d'or... une illustration de l'adage: "Nul n'est prophète en son pays".

Myrtle Cook-McGowan, était une extraordinaire athlète, elle a détenu le record du monde du 100 M et a gagné une médaille d'or aux jeux d'Amsterdam en 1928— elle a été journaliste et a assisté à tous les Jeux olympiques depuis 1928 ainsi qu'à bien d'autres compétitions dont, récemment, celles de Christchurch, en Nouvelle-Zélande.

Lucille Wheeler-Vaughan, originaire des Laurentides est la première skieuse du Québec a avoir fait connaître la province sur le plan international. / Cortina d'Ampezzo aussi bien qu'à Badgastein, ses succès retentissants ont entraîné toute une génération de jeunes Québécois sur la pente... du ski.

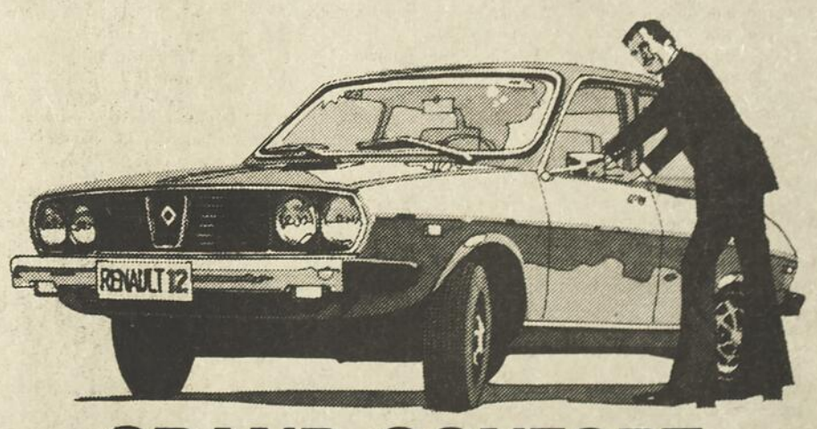
Dans la deuxième catégorie, celle des membres éméritès, les honneurs sont revenus au Docteur Arthur S. Lamb (1886-1958), fervent amateur de sport, dévoué à la cause du sport amateur au Québec et au Canada, cause qu'il a servie à de nombreux titres, le Dr. Lamb a aussi été un précieux promoteur du service des parcs et terrains de jeux de Montréal, entreprise unique à l'époque, en Amérique.

Le Dr Lamb fut avant tout un grand pédagogue. On lui doit le premier département universitaire d'éducation physique du Québec, en 1919.

Exceptionnellement cette année, un sixième membre a été reçu au Panthéon des sports amateurs du Québec et il s'agit de M. Etienne Desmarteau, le premier Canadien à remporter une médaille d'or pour le Canada en 1904 à Saint-Louis. Etienne Desmarteau, un policier montréalais fut un athlète extraordinaire. Son indépendance, sa ténacité, auraient dû lui valoir une auréole immédiate et permanente. Pourtant on ne fait que le redécouvrir chez nous. Son accession au Panthéon des sports amateurs du Québec est la chose la plus naturelle du monde. Il aurait même mérité un Panthéon à lui seul.

SUZUKI
NEUF
A PARTIR DE
$449.00
Aussi: grand choix de motos usagées
MOTO LAVAL
488, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
667-2551

TENTES DÉMONSTRATRICES
André Jamet - Orion - Walker et La Prairie
Tente françaises - hollandaise et canadienne.
Canoe 12' 14' 15' à partir de $125.
Voilier à partir de $285.
ÉQUIPEMENT COMPLET DE GAZ PROPANE Martin-Primus et camping-gaz
Station de remplissage de propane
matouff sports
1000 boul. Gouin O. 331-6322



GRAND CONFORT
4 portes, sièges-baquets profonds, espace pour cinq.



PETIT APPÉTIT
Jusqu'à 36 milles au gallon (Motor Trend Magazine, mars 1974)
432 milles avec un plein réservoir.
Tenue de route d'une voiture sport
Traction avant. Freins à disque.
Pneus radiaux à ceinture d'acier.
Direction à crémaillère.
RENAULT 12
RENAULT CRÉMAZIE LTÉE.,
350 est, Crémazie, Montréal
387-3781

le sport

Les Canadiens s'inclinent, 5-2



La dernière scène!

(TÉLÉPHOTO: — PA)

Les Canadiens ont, eu le dessus dans la bagarre mais la victoire leur a échappé. Yvon Lambert (11) et Bob Gainay s'écrasent sur Brad Park et Jerry Butler des Rangers pendant que les arbitres restent à l'écart. Guy Lapointe et Robert Rousseau en ont profité pour se livrer à une accolade d'adieu.

NEW YORK (PC) — Les Rangers de New York se sont assurés une place en demi-finale, contre les Flyers de Philadelphie, hier soir, alors qu'ils ont infligé un revers de 5-2 aux Canadiens de Montréal dans la sixième rencontre de leur série quart-de-finale.

Les Rangers ont comblé un déficit de 2-0 avant que Jean Ratelle Stemkowski a complété le pointage en projetant deux fois la rondelle dans un filet désert vers la fin du match.

Pendant que certains de ses coéquipiers et adversaires faisaient les manchettes des pages sportives avec des buts spectaculaires, Pete Stemkowski se contentait d'offrir une tenue moins remarquée mais constante.

Considéré pendant longtemps comme l'un des meilleurs joueurs de la Ligue nationale de hockey dans les cercles de mises au jeu, Stemkowski a joué un rôle de premier plan dans la victoire que les Rangers de New York ont arraché aux Canadiens de Montréal, mardi, et de nouveau hier soir.

"Stemkowski n'est pas le patineur le plus élégant du circuit", a souligné l'instructeur Emile Francie. "Mais il constitue notre meilleur élément sur les mises au jeu."

Mardi soir, Stemkowski, qui a participé au match en dépit d'un vilain mal de gorge, a remporté deux mises au jeu importantes devant Henri Richard et Pete Mahovlich. Ce faisant, il a pavé la voie au but égalisateur de Bruce MacGregor, 16 secondes avant lafin de la troisième période, et a directement contribué au but de Ron Harris en période supplémentaire.

Hier soir, il a scellé le sort de la série en comptant les deux derniers buts des Rangers.

À des journalistes qui l'interrogeaient sur l'irégularité de ses présences sur la patinoire, le joueur de centre des Rangers a expliqué qu'il avait du mal à respirer. "On n'a bourré de pilules; des pilules rouges, des pilules vertes..."

SOMMAIRE

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Montréal, Richard (2) (Cournoyer, Shutt).....9:15
Pénalités: Lambert M, Park R majeures, mineures, Gainey M, Butler R 4:02, Cournoyer M 12:54, Tkaczuk R 16:08, Lapointe M 17:36.

DEUXIÈME PÉRIODE

2—Montréal, Shutt (5) (Lafleur, Richard).....2:07
3—NY Rangers, MacGregor (6) (Park).....8:41
4—NY Rangers, Fairbairn (1) (Vickers, Marcotte).....9:27
Pénalités: Robinson M 2:52, Harris R triple mineure, P. Mahovlich M 10:03, Lemaire M 10:24.

TROISIÈME PÉRIODE

5—New York, Ratelle (2) (Gilbert, Irvine).....11:04
6—New York, Stemkowski (3) (Rolfe).....19:06
7—New York, Stemkowski (4) (Fairbairn, Rolfe).....19:24
Pénalités: Tkaczuk NY 5:33, Shutt M, Fairbairn NY 12:59.

Lancers

Montréal	5	10	9	24
New York	12	8	7	27

Gardiens: Larocque, Montréal; Giacomin, New York.

Les Hawks prennent les devants en demi-finale

BOSTON (PC) — Tony Esposito a effectué 46 arrêts hier soir, alors que les Black Hawks de Chicago ont vaincu les Bruins de Boston 4 à 2 dans leur premier match, demi-finale de la coupe Stanley.

John Marks a compté son premier but éliminatoire à 16:56 de la 3e période et Dennis Hull a marqué le but d'assurance dans un filet désert à 21 secondes de la fin du match.

Stan Mikita et Darcy Rota ont complété le total des vainqueurs tandis que Phil Esposito et Darryl Edestrand répliquaient pour les vaincus.

Tony a particulièrement brillé contre son frère Phil, champion compteur au cours de cinq des six dernières saisons.

Les Bruins ont ouvert le pointage sur un but chanceux pendant un jeu de puissance à 6:40 de la première période, alors qu'une passe de Wayne Cashman a dévié sur le patin de Phil.

Les Hawks, qui avaient joué défensivement dans la 1ère période, ont ouvert la machine dans la 2e en prenant une avance de 2 à 1 même s'ils ont cédé par la marge de 21-10 dans les lancers.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Boston, Esposito (2) (Cashman, Orr).....6:40
Pénalités: Vadnais B 1:38, Magnusson C 5:11, Edestrand B, Kroll C, majeures 14:26, Tallon C, Vadnais B mineures, majeures 17:12, Esposito B 18:51.

DEUXIÈME PÉRIODE

2—chicago, Mikita (3) (Koroll).....3:48
3—Chicago, Rota (2) (Pappin).....8:12
Pénalités: Redmond C 9:16, Magnusson C 13:33, Edestrand B 18:45.

TROISIÈME PÉRIODE

4—Boston, Edestrand (1) (Esposito).....9:08
5—Chicago, Marks (1) (Pappin).....16:56
6—Chicago, Hull(4).....19:39
Aucune pénalité.

Lancers

Chicago	6	10	8	24
Boston	11	21	16	48

Gardiens: Esposito, Chicago; Gilbert, Boston.
A.: 15,003.

Dans l'AMH

Saints 5, Aeros 4

HOUSTON (PA) — Le prolifique compteur Mike Walton, tenu en échec pendant les trois périodes régulières, a compté 1:40 du surtemps hier soir en procurant un gain de 5 à 4 aux Fighting Saints du Minnesota dans leur premier match demi-finale, 4 de 7, de la coupe Avco.

Les Aeros sont revenus de l'arrière à deux reprises dans la 3e période par l'entremise de Larry Lund et Ted Taylor pour nécessiter le surtemps.

PREMIERE PERIODE

1—Minnesota, Arbour (3) (Antonovich).....6:42
2—Houston, Mark Howe (4) (Popeil, G. Howe).....8:55
3—Minnesota, Klatt (3) (Antonovich, Hampson) 12:55
Pénalités: Gallant M, G. Howe H 2:56, MacMillan M 9:41, Antonovich M, Popeil H 16:48, Schella H 18:23, Morrison M 18:54

DEUXIEME PERIODE

48Minnesota: Johnson (1) (McMahon, Arbour).....1:53
58Houston, Popeil (1) (Labossière, Lund).....8:10
Pénalités: Gallant M, G Howe H 6:39, Smith M 7:20

TROISIEME PERIODE

68Houston, Lund (5) (Hunghes, Hinses) 1:55
7—Minnesota, McMahon (1) (Arbour, Connelly).....9:23
8—Houston, Taylor (3) (Labossière ,arty Howe)....10:46
Pénalités: Klatt M, Lund H mineures, majeures Garrett M mineure, inconduire 1:55

PROLONGATION

9—Minnesota, Walton (7) (Gallant).....1:40
Aucune pénalité

iw.h.perron

AU PREMIER SIGNE DU PRINTEMPS...

Aidez vos fleurs et légumes à croître en santé

grâce à l'engrais NUTRITE de chez Perron
... un coup de main à la nature!

Les spécialistes de chez Perron vous conseilleront sur les moyens à prendre dès maintenant pour fertiliser votre jardin. En vous expliquant à loisir comment utiliser spécifiquement ces riches engrais Nutrite. N'attendez plus et passez les voir dès aujourd'hui.



TURF SPÉCIAL 10-6-4
Pour que votre gazon resiste mieux aux mauvaises herbes et à la secheresse de l'ete, nourrissez-le avec le Turf Special Nutrite. Avant de semer ou de reparer avec des pieces de gazon, fertilisez. Le Turf Special Nutrite renforce les racines de votre gazon.
20 lb $3.95 40 lb $6.25 80 lb $11.25

ENGRAIS POUR CONIFÈRES 7-5-7
Il ne faut rien negliger pour les arbustes qui enjolivent le decor naturel autour de votre maison. L'engrais Nutrite pour conifères renforce les racines de vos arbustes et leur permet de bien croitre.
4½ lb $1.99

SPÉCIAL À JARDIN 4-12-8
Voici une formule equilibree pour donner à vos plants les elements nutritifs favorables à leurs croissances. Fleurs et legumes y trouveront leurs substances pour croitre en sante.
4 lb $1.49 9 lb $1.95 20 lb $2.95 40 lb $4.95

ENGRAIS POUR TOMATES
L'engrais Nutrite pour tomates est conçu particulierement pour repondre aux exigences de ces plantes. Il alimente vos plants de façon à ce qu'ils produisent de belles et grosses tomates.
4 lb $1.99

ENGRAIS POUR ROSIERS
C'est facile avec l'engrais Nutrite pour rosiers. Vous obtenez des fleurs dignes d'être primees dans les concours. L'engrais Nutrite pour rosiers fortifie les tiges et developpe un systeme radiculaire sain et vigoureux.
4½ lb $1.99

TURF + HERBICIDE
Pour nourrir votre pelouse et eliminer les mauvaises herbes, utilisez le Turf — Herbicide Nutrite. Vous savez comme les pissenlits, le plantain et les autres mauvaises herbes à feuilles larges poussent rapidement. Éliminez-les au depart!
20 lb $4.85 40 lb $8.15

iw.h.perron
515 boul. Labelle, Chomedey, Laval
½ mille au nord du pont de Cartierville
332-3610 (Montréal et banlieue)
Vaste terrain de stationnement
master charge CHARGEX
OUVERT: lundi, mardi, mercredi de 8.00 à 6.00 p.m. — jeudi, vendredi de 8.00 à 9.00 p.m.— samedi de 8.00 à 5.00 p.m.

SONHIFI LTD
844-3441 766 Sherbrooke Ouest
le petit magasin des grandes marques

Audiotec, Charlin, ERA, Micro, Luxman, Betw, KLH
Sherwood, Kenwood, Lesa, Decca, Shurx, Stanton, Tandberg, Stax, SAE
Goodman, Revox, AMX, Beyer, ESS, Caztech, Rectilinear, L-G

VENTE

En spécial cette semaine
chaîne no 1

2 Goodmans minister
Boomer de 8"
Tweeter a dôme
Kenwood KR 2300 AM FM
Micro MRIII Table manuelle
entrainement à courroie
cartouche micro VM3200
Prix normal 650.00
Vente 549.95

Chaîne no 2
2 ESS translinear
Haut parleur et
ligne de transmission
Luxman 900 AMFM
100 watts RMS
micro 322 table manuelle
entrainement à courroie
Shure M91ED
distorsion .1%
Prix normal 1,550.00
Vente 1,250.00

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC